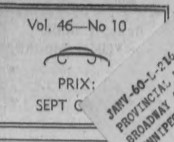
Vol. 46—No 10



LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 5 JUIN 1959

Son Exc. Mgr Maurice [Baud]oux aux commissaires de langue française à Ottawa

"Prenez vos responsabilités; volez de vos propres ailes."

OTTAWA — "Vous n'avez pas le droit de vous soustraire à vos obligations comme commissaires d'écoles catholiques. Prenez en plein vos responsabilités . . . volez de vos propres ailes."

Voilà quelques réflexions pratiques qu'adressait Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, aux quelque 600 commissaires présents au grand banquet tenu au Château Laurier d'Ottawa, le jeudi soir 28 mai, à l'occasion du premier congrès annuel de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada.

Un rôle de suppléance

Mgr Baudoux s'est défendu de vouloir ainsi décharger l'épiscopat et le clergé d'un rôle qu'ils ont toujours tenu dans les provinces où existent des minorités françaises. Il a expliqué qu'évêques et prêtres n'ont tenu qu'un rôle de suppléance "en attendant que d'autres prennent le fardeau à leur charge", car les premiers n'ont aucun pouvoir en tant que tels. "Les laïcs sont assez adultes et assez mûris pour prendre leur responsabilité pleine et entière", a-t-il affirmé, et "la cause nationale progressera bien davantage quand elle deviendra l'affaire propre des laïcs. Il ne faut pas que les dangers des abus possibles nous arrêtent dans cette voie."

Son Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., archevêque d'Ottawa, présidait ce banquet auquel assistaient également à la table d'honneur Son Exc. Mgr Valérien Bélanger, évêque auxiliaire de Montréal, représentant de Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger; Son Exc. M. Francis Lacoste, ambassadeur de France; l'hon. Henri Courtemanche, secrétaire d'Etat, représentant le premier ministre John Diefenbaker; M. Benoit Michaud, surintendant adjoint de l'instruction publique en Ontario, représentant le premier ministre Leslie Frost; M. Paul Tardif, maire suppléant de la ville d'Ottawa, ainsi que tous les dirigeants de la nouvelle association nationale. Le conférencier a été présenté par M. Ronaldo Chénier, président général de l'Association, et remercié par M. Paul Desrochers, vice-président.

Belle assurance de lendemain

S'adressant aux délégués en les appelant "mes frères", Mgr Baudoux dit qu'à peine revenu de Rome où il a assisté aux fêtes de la béatification de Mère d'Youville, il s'est empressé d'accepter l'invitation de venir causer avec cette "belle assemblée qui répond si bien aux aspirations de l'épiscopat canadien". Laissant parler son coeur et révélant des choses qu'il a souvent méditées, Son Excellence dit "son amour et son intérêt pour toutes les choses qui se réfèrent à la vie catholique et française du Canada" et sa joie de voir "un si grand nombre de catholiques de langue française, dans une réunion d'une telle envergure pour traiter, de façon théorique et pratique, un sujet si concret et qui donne une si belle assurance de lendemain."

Son Exc. Mgr M. Baudoux

Mgr Baudoux félicita et remercia les autres associations qui étaient venues prêter main-forte aux commissaires d'écoles, telles que les groupes de Parents et Maîtres, les Associations de jeunesse, les Associations d'éducation.

Persuadé que de cette rencontre entre personnes de même idéal sortira un bien immense, le conférencier dit que "cette union de nos organismes scolaires catholiques et français avait été désirée et reconnue par l'épiscopat canadien", explicitement pour le bien de l'Eglise et implicitement pour le bien des structures scolaires inhérentes à notre état bilingue et par respect pour les obligations de notre vie canadienne.

Domaines national et moral

Dans le domaine de l'éducation, ajouta-t-il, il fait partie de notre patrimoine catholique et français d'établir une école à côté de l'église, et de l'organiser pour qu'elle soit le reflet de la famille et de l'Eglise. Mgr Baudoux a décrit les sacrifices qu'ont dû s'imposer les générations précédentes pour obtenir la situation dont on jouit actuellement.

Mais l'Eglise n'a pas juridiction dans le domaine national, précisa-t-il, et les Canadiens français doivent travailler au bien national dans la plus grande liberté et franchise, même si, en vertu de son droit de légiférer dans le domaine moral, l'Eglise influence les catholiques dans leur action même temporelle.

Car même s'il est bien d'être attaché à son sang et à sa race, il ne faut pas en arriver à une exclusivité qui amène à son tour un renversement des valeurs. Le racisme a été condamné par l'Eglise. La loi de la moralité doit passer en premier lieu, autrement il y aurait déplacement des valeurs et manque à la charité. L'Eglise impose des normes, et c'est en respectant ces normes que l'on atteint la fin qu'on recherche.

En d'autres mots, les sociétés civile et religieuse sont autonomes et les Canadiens français peuvent avoir des points de vue propres à eux en poursuivant le bien-être technique des leurs; mais ils sont aussi catholiques dans la poursuite des biens nationaux, ils doivent respecter leur fin surnaturelle. Les laïcs doivent donc avoir à coeur de poursuivre les intérêts religieux parce qu'ils sont catholiques, comme ils doivent avoir à coeur d'améliorer notre sort national parce qu'ils sont Canadiens français.

Mgr Baudoux parla ensuite de la question scolaire au Manitoba, illustrant les progrès réalisés depuis quelques années. Le distingué conférencier a reçu une très longue ovation à la fin de son allocution.

Le concile oecuménique, pas avant l'année 1963

CITE DU VATICAN — Le concile oecuménique de l'Eglise catholique, convoqué par le pape Jean XXIII en janvier, sera peut-être retardé à cause du travail préparatoire requis.

Le pape Jean avait alors déclaré que les préparatifs dureraient environ deux ans, mais l'hebdomadaire non officiel du Vatican, "l'Osservatore della Domenica" rapporte aujourd'hui que le concile ne se réunira peut-être pas en 1962.

Les principales séances du concile oecuménique convoqué par le pape Jean XXIII seront télévisées, selon "l'Osservatore della Domenica".

Les émissions télévisées, ainsi que celles qui seront radiodiffusées et filmées, permettront aux catholiques et autres de voir de plus près les travaux du concile. C'est là une décision sans précédent.

94,400 étudiants fréquentent nos universités

OTTAWA — L'année universitaire actuelle a connu une augmentation notable du nombre des étudiants dans les institutions de haut-savoir au Canada.

Pour la deuxième année consécutive, l'inscription dans les collèges et universités a atteint un sommet inégalé, avec un nombre estimé à 94,400 étudiants à plein temps cette année, soit 7,900 ou 9.1 pour cent de plus qu'à la fin de 1957.

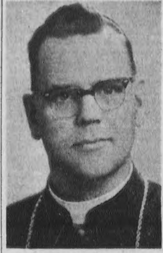
Consécration de Mgr Paul Piché le jeudi 11 juin à Gravelbourg





Son Exc. Mgr P. F. Pocock, sermon en anglais

Son Exc. Mgr P. Piché



Son Exc. Mgr P. Dumouchel, sermon en français

GRAVELBOURG — La consécration de Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., dont l'élévation à l'épiscopat fut connue en mars dernier, aura lieu à Gravelbourg, Sask., le jeudi 11 juin, à 10 h. a.m., heure solaire.

Mgr Piché, qui succède à Son Exc. Mgr Joseph-Marie Trocellier, O.M.I., comme vicaire apostolique du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest, sera évêque titulaire d'Orcisto. Mgr Trocellier est décédé à Montréal en novembre dernier.

La consécration, par Son Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I., archevêque coadjuteur d'Edmonton, aura lieu dans la ville natale de Mgr Piché et en présence de ses six frères et deux soeurs.

Ses frères sont: Eloi, Dieudonné, Oscar, Achille, Conrad et Aurèle; ses soeurs: Mme Ernest Gauthier (Eva), la Rév. Mère Saint-Hubert (Alice), provinciale de la Congrégation des Soeurs Jésus-Marie de Sillery, P.Q.; une autre soeur, Mme Fortunat Dumont (Annette), est décédée il y a quelques années.

Cette impressionnante cérémonie se déroulera dans la cathédrale de Sainte-Philomène, et Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, ainsi que Son Exc. Mgr Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, seront les deux évêques co-consécrateurs.

Son Exc. Mgr Philip Pocock, archevêque de Winnipeg, donnera le sermon en anglais, alors que Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., prêchera en français. Mgr Dumouchel a été autrefois le sujet de Mgr Piché lorsque ce dernier fut, durant deux termes, provincial de la province oblate du Manitoba.

Les scolastiques oblats de Lebret seront chargés du service liturgique et du chant sous la direction du R. P. Maurice Dugal, O.M.I. Une délégation d'environ 40 Indiens de la région de Lebret où le P. Piché a longtemps exercé son apostolat, assistera à la cérémonie. Le banquet aura lieu au gymnase du collège. L'organisation des fêtes est confiée au R. P. Eugène Dubreuil, O.M.I., recteur du collège, et à l'Amicale des Anciens.

Biographie

Le nouvel évêque fit toutes ses études jusqu'au baccalauréat, dans sa ville natale, après quoi il entra chez les Oblats, qui dirigent son alma mater, le Collège catholique de Gravelbourg.

Elevé à la prêtrise en 1934, il fut par la suite professeur d'Ecriture sainte, d'histoire de l'Eglise et d'économie durant six ans au scolasticat des Oblats, à Lebret, Sask. Après deux ans comme supérieur du Juniorat des Oblats à Saint-Boniface, Man., il fut nommé directeur de l'école résidentielle indienne à Lebret, Sask., poste qu'il occupa durant huit ans.

A la fin de ses deux termes comme provincial de la province oblate au Manitoba, il devint directeur général de la Commission des Affaires Indiennes et Esquimaudes, qui a son siège à Ottawa.

Le "Père" Piché est bien connu de tous ceux qui ont eu à s'occuper du Nord, et ce travail l'a obligé à donner des conférences, à écrire des articles et à paraître à la radio et à la télévision.

Son vicariat, s'étendant du nord des provinces de la Saskatchewan et de l'Alberta jusqu'au Pôle nord, comprend 25,000 habitants, dont environ 13,000 sont catholiques. Il a sous sa juridiction 60 Pères oblats, 44 Frères convers oblats, 100 Soeurs Grises de Montréal et des religieuses de six autres congrégations. Dans son vicariat se trouvent les écoles résidentielles de Fort Smith, Fort Providence, Fort Chipewyan et Aklavik; les hôpitaux généraux de Fort McMurray, Fort Smith, Fort Resolution, Fort Rae et Fort Simpson.

Le nouvel évêque a pris comme devise "Pater Pauperum" ("Le père des pauvres"). Ces paroles sont tirées du livre de Job 29-15, 16: "J'étais les yeux de l'aveugle, les pieds du boiteux. C'était moi le père des pauvres."

Ses armoiries portent l'Esprit Saint symbolisant le "père des pauvres", la Vierge Marie, le Pôle nord, la rivière Mackenzie et une gerbe de blé, rappelant sa famille adonnée à la culture du blé dans la province de Saskatchewan où se fait principalement la culture du blé, et représentant en même temps l'Eucharistie, pain de l'âme.

Résolutions et élections

OTTAWA (La Presse) — Le premier congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada s'est terminé, comme toute réunion du genre, par l'adoption d'une série de résolutions dont l'une des plus importantes a trait à des échanges culturels entre la province de Québec et les minorités françaises des autres provinces.

"Les congressistes, dit la résolution, expriment le désir qu'on établisse un échange culturel entre les Canadiens français de toutes les provinces, par tous les moyens, et recommandent l'organisation d'un service de conférenciers sur une base permanente et régulière, avec itinéraires et sujets déterminés. Ces conférences feraient connaître le Canada français partout et parleraient de nos problèmes pour que la population soit mise au courant de nos succès, de nos difficultés et des solutions envisagées."

Ce congrès, qui a réuni dans la capitale canadienne environ 400 commissaires d'écoles venus de tous les coins du pays (sauf Terre-Neuve où il n'y a pas d'écoles françaises), a plutôt été une prise de contact qu'une conférence où des problèmes particuliers ont été étudiés.

Mais cette prise de contact aura probablement des résultats historiques, comme le soulignait le président, M. R. Chénier, à la clôture du congrès.

Les commissaires venus des autres provinces semblaient connaître au moins l'ensemble, sinon les détails des problèmes rencontrés dans les localités où sont groupées les minorités françaises. Mais les 207 commissaires de la province de Québec, qui ont assisté au congrès, ont littéralement ouvert les yeux devant l'exposé de la situation juridique des commissions scolaires en dehors du Québec et devant les rapports des commissions d'étude décrivant les situations de fait.

Aussi, les congressistes ont adopté une résolution qui, si elle est appliquée, amènera sans doute un fort soulagement aux difficultés présentes. Le congrès national a en effet demandé "au gouvernement fédéral d'inclure dans toute déclaration des droits de l'homme, qu'il peut avoir l'intention de faire adopter, une clause garantissant à tout Canadien français un droit réel juridique à l'enseignement dans sa langue maternelle".

Un autre moyen d'améliorer la situation française, dans l'ouest en particulier, serait d'établir un réseau de télévision dans cette partie du pays, selon les commissaires. Ils ont donc adopté la résolution suivante:

"L'Association, consciente du fait que la télévision représente en matière d'éducation et d'enseignement, une des plus fortes influences modernes, exprime le voeu que la Société Radio-Canada étende son réseau de télévision française à toutes les provinces du pays."

Le congrès a enfin fait sien un voeu exprimé par une des commissions au cours du congrès. "Le congrès, dit une résolution, exprime son admiration à la province de Québec et à la province de l'Ontario, pour le traitement accordé à la minorité par chacune de ces provinces dans le domaine de l'éducation."

Elections

Au terme du congrès, M. Ronaldo Chénier, d'Ontario, a été réélu à la présidence du mouvement national fondé en novembre dernier.

Il sera secondé par des vice-présidents représentant chacune des autres provinces: Roger Beaudoin, Colombie - Britannique; René Préfontaine, de St-Pierre, Manitoba; Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, Saskatchewan; A.-R. Deschênes, Alberta; Paul Desrochers, Québec; A. Daigle, Nouveau-Brunswick; C. Boudreault, Nouvelle-Ecosse, et A. Gallant, Ile-du-Prince-Edouard.



M. René Préfontaine, Manitoba



M. Roland Pinsonneault, Saskatchewan

Lors des élections qui ont terminé le 1er congrès national de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française à Ottawa, des vice-présidents représentant chacune des provinces ont été élus pour seconder M. Ronaldo Chénier, président, d'Ontario. MM. R. Préfontaine, de St-Pierre, et R. Pinsonneault, de Gravelbourg, représenteront les deux provinces du Manitoba et de Sasktachewan.

Les Chevaliers de Colomb donnent des bourses

La date limite de la réception des demandes pour obtenir une bourse du Conseil d'Etat des Chevaliers de Colomb a été remise au 20 juin. Ces bourses valent $400.00 chacune et sont offertes aux garçons résidant en dehors de Winnipeg qui feront leur 11e année à l'automne dans un high school catholique.

La date limite avait préalablement été fixée au 31 mars, mais plusieurs demandes sont parvenues après cette date et le comité a décidé de laisser à tous une autre chance.

Il n'y a pas de formule spécifiée de demande. D'abord qu'une lettre est entre les mains des membres du comité avant le 20 juin, la demande sera considérée. Le comité présentera des formules à être remplies par les parents du garçon, son instituteur ou institutrice et son curé.

Les membres du comité des bourses sont: M. J. F. O'Sullivan, 707 Child's Bldg., Winnipeg; M. le Dr Adam Giesinger, 645, rue Oxford, Winnipeg; le R. P. C. Monaghan, S.J., Collège St-Paul, Winnipeg; le R. P. Nestor Hodowany, C.Ss.R., Collège St-Vladimir, Roblin; et le R. P. O. Boily, S.J., Collège de St-Boniface.

Les bourses seront décernées d'après les aptitudes et le besoin financier du candidat.

La session manitobaine commencera le 9 juin

La troisième session de la 25e législature manitobaine commencera le 9 juin prochain. L'hon. Duff Roblin, premier ministre, a dit qu'il désire soumettre les grands points déjà annoncés dans le dernier discours du trône.

Répondant aux questions de journalistes, le premier ministre a dit que le rapport de la Commission d'Enquête à propos du problème métropolitain est actuellement "sous sérieuse considération" et qu'il sera étudié par des responsables du gouvernement "au moins pendant les prochains six mois". Il n'y a donc aucune possibilité, a-t-il ajouté, que l'on prenne des décisions au sujet de ce rapport avant la session de 1960.

Le R. P. R. Durocher, O.M.I., en congrès aux Etats-Unis

Le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., directeur de **La Liberté et le Patriote**, a représenté l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada à la 44e convention annuelle de l'Association des Hôpitaux catholiques de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) à St. Louis, Missouri. Ce congrès a duré quatre jours, du 1er au 4 juin.

Le Père Durocher était élu au début de mai président de l'Association des Hôpitaux catholiques du Canada, pour un terme de deux ans. Depuis 1955, il est le représentant des évêques auprès des hôpitaux catholiques du Manitoba.

Les qualités requises chez un commissaire

OTTAWA — Dans une allocution prononcée au Colisée du parc Lansdowne d'Ottawa, à l'occasion du premier congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, l'aumônier général du mouvement, M. l'abbé Charles-A. Demers, a décrit l'importance rattachée au poste de commissaire d'école et les qualités que le titulaire d'une telle fonction doit posséder pour mener sa tâche à bien.

"Les commissaires d'écoles nous apparaissent, d'abord et avant tout, comme les représentants des familles, les délégués des parents, préposés au bien d'un certain nombre d'enfants, conformément à la volonté expresse ou tacite de ces mêmes familles, aux directives de l'Eglise et aux justes lois de l'Etat", a dit M. l'abbé Demers.

Et voici les qualités nécessaires au bon commissaire:

1—Il ressort de la juste compréhension de ce qu'est l'éducation chrétienne véritable, qu'un bon commissaire doit être un chrétien convaincu et éclairé, qui rayonne par la valeur de ses convictions religieuses.

2—Mais la vertu ne supplée pas nécessairement à la compétence. C'est pourquoi il importe que le commissaire ait le souci de se rendre le plus apte possible à bien remplir sa mission. Il lui faut se familiariser avec les multiples exigences de la foi.

3—Il lui faut également une forte dose de conscience professionnelle qui suppose le désintéressement et l'oubli de soi. C'est là une qualité essentielle s'il veut prendre des décisions conformes au bien commun dont il est le gardien.

4—Il lui faut enfin posséder un esprit de collaboration et de charité. L'individualisme est un mal aussi dangereux pour les institutions que pour les individus.

5—Le commissaire d'école catholique et français doit finalement être fidèle à ses origines.

"Le commissaire d'école catholique et canadien-français doit être fier de ce qu'il est et de ce qu'il représente. Héritier d'une longue et magnifique tradition de luttes scolaires, menées avec persévérance et magnanimité sous le signe de la justice et du droit, il doit maintenant, inspiré par un patriotisme éclairé et basé sur les données les plus sûres et l'histoire, parfaire l'oeuvre de ses pères."



Son Exc. Mgr Laurent Morin a été l'objet de chaleureuses réceptions à Prince-Albert, dès les premiers jours de son entrée dans son diocèse. On peut lire en page 8 le récit de notre correspondant à ce sujet.



La photo ci-dessus fut prise à la sortie de l'église d'Assiniboia, après la cérémonie d'investiture du nouveau prélat domestique, Mgr J.-A. Vachon, curé. L'on voit de gauche à droite, outre les Chevaliers de Colomb, le R. P. A. Denis, C.S.V., d'Otterburne, Man., Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, le nouveau prélat et le R. P. J. Downs, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne.

Investiture du nouveau prélat domestique, Mgr J.-Albert Vachon, curé d'Assiniboia

ASSINIBOIA — Le dimanche après-midi 24 mai, une fête solennelle se déroulait à l'église paroissiale d'Assiniboia à l'occasion de l'investiture de Mgr Albert Vachon, curé, comme prélat domestique de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII. L'élu fit son entrée dans l'église escorté de la garde d'honneur des Chevaliers de Colomb. Son Exc. Mgr Aimé Decosse présida la cérémonie. Après lecture du document papal par M. l'abbé Gérard Couture, chancelier du diocèse, l'évêque bénit les insignes du nouveau prélat et l'en revêtit. Son Excellence adressa ensuite la parole pour expliquer la raison d'être de cette dignité qui faisait de Mgr Vachon un membre de la maison papale et réflétait son dévouement à l'avancement des "choses catholiques".

Le chant d'action de grâces "Quid retribuam" précéda la Bénédiction du Saint Sacrement donnée par Mgr Vachon.

Membres du clergé

Les membres du clergé présents étaient Mgr Louis Lussier, P.D., V.G., Mgr Rodrigue Lussier, P.D., le R. P. J. Downs, C.S.V., et le R. P. A. Denis, C.S.V., curé d'Otterburne et confrère de classe de Mgr Vachon; Mgr A. Roy, P.D.; MM. les abbés P. Jérôme, de Glenworth, A. Latendresse, de Willow-Bunch, A. Moquin, de Laflèche, L. Poulin, de Lisieux, J.-R. Larivière, de Gravelbourg, F. Ducharme, de Coderre, L. Rodrigue, de St-Victor, L. Folk, de Rockglen, A. Chabot, de Vanguard, A. Bouchard, vicaire de Willow-Bunch; le R. P. H. Desrochers, O.M.I., du collège de Gravelbourg. Les religieuses du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg, des Couvent de Lisieux, de Gravelbourg et d'Assiniboia étaient aussi présentes.

Parmi la foule des assistants, paroissiens et amis, on remarquait M. Emile Vachon, de Chutes-à-Blondeau, Ont., et Mlle Imelda Vachon, de Toronto, frère et soeur de Mgr Vachon; M. et Mme O'Reilly, de St-Victor, cousins du nouveau prélat; M. H. Wood, maire de la ville; M. R. R. Wigmore, surintendant des écoles, ainsi que plusieurs ministres, représentants des diverses sectes de la ville.

A 6 h., un banquet servi à la salle de la Légion réunit parents et amis ainsi que les paroissiens anciens et actuels autour de l'invité d'honneur. Le théâtre magnifiquement orné de panneaux représentant des tuyaux d'orgue était surmonté de l'inscription "Vivat Pastor Bonus". M. Emile Blais, maître de cérémonie, après avoir souhaité la bienvenue à tous, présenta cette phrase com-

(Suite à la huitième page)

Le bilinguisme intégral désirable ou essentiel?

MONTREAL — Le bilinguisme intégral n'est pas essentiel au développement d'un esprit national au Canada, a déclaré le premier ministre Diefenbaker, vendredi soir dernier.

Il est désirable, en tant qu'idéal éducationnel et culturel, que les Canadiens puissent parler et l'anglais et le français, a-t-il dit dans un discours prononcé lors de la remise des diplômes à l'Université de Montréal.

"Mais je ne crois pas que, pour la création d'une nationalité canadienne, il soit plus essentiel de parler la même langue — pas plus que d'appartenir à la même église, ou au même parti politique, ou d'avoir les mêmes origines raciales."

M. Diefenbaker a dit qu'on en trouve la preuve dans l'histoire canadienne — "une nation canadienne créée au moment de la Confédération, et vraiment unie par sa détermination commune de régler sa propre destinée."

Le premier ministre a reçu un doctorat honorifique au cours de cette collation des grades. Il a pris la parole en anglais et en français.

Sagesse et courage

M. Diefenbaker a tenu à souligner que les représentants de l'élément français au moment de la Confédération avaient fait "preuve de sagesse, de perspicacité et de courage" en jetant les bases de la nation.

"Des hommes de moindre envergure auraient montré de l'hésitation dans la crainte que l'union des peuples des provinces canadiennes n'ait comme résultat l'infiltration et l'extinction éventuelle de la langue, de la culture et des traditions de la minorité française."

"Ils n'ont éprouvé aucune crainte, mais ils avaient confiance. Cette université est la preuve vivante que cette confiance était fondée sur des bases solides."

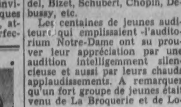
Selon lui, c'est un "miracle" si, à travers les années, Montréal et la province de Québec "ont conservé leur mode particulier de canadianisme, sans lequel la nation canadienne serait tellement appauvrie de nos jours; sans lequel elle pourrait tout aussi bien ne plus exister".

Le Canada revit actuellement la période connue aux temps de la Nouvelle-France, alors que les premiers colons sentaient la pressante nécessité de reculer les frontières.



M. Donatien Frémont, ancien rédacteur de La Liberté et le Patriote, n'a jamais cessé d'apporter sa contribution à ce journal. C'est ainsi que l'on a pu publier l'an dernier, sous le titre "Les Français dans l'Ouest canadien", une longue série d'articles intéressants et bien documentés. Ces articles paraissent maintenant en un volume de 162 pages, avec préface de M. le comte Serge de Fleury, consul de France. Le livre mesure 8 pouces par 11 pouces. Le dessin de la couverture, en trois couleurs, est l'oeuvre de Mme Pauline Boutal.

Triomphe de 5 jeunes artistes à l'auditorium Notre-Dame



Le concert spécial d'artistes locaux, présenté le mardi 26 mai sous les auspices des Jeunesses Musicales de St-Boniface, mettait brillamment fin à la série des concerts de cette année. Les dévoués organisateurs, spécialement M. le Dr André Lachance, Mlle Jeannine Mousseau et M. Lucien Guénette, avaient raison d'être fiers de leurs artistes invités qui, selon les sévères critiques des quotidiens de Winnipeg, atteignirent presque à la perfection dans leur interprétation des grands auteurs classiques que sont Haydn, Mendelssohn, Haendel, Bizet, Schubert, Chopin, Debussy, etc.

Les centaines de jeunes auditeurs qui emplissaient l'auditorium Notre-Dame ont su prouver leur appréciation par une audition intelligemment silencieuse et aussi par leurs chauds applaudissements. A remarquer qu'un fort groupe de jeunes était venu de La Broquerie et de Lorette.

La lecture du joli programme renseignait sur la carrière déjà remplie et les grands succès des jeunes artistes Monique Côté, pianiste, Jacques LaFlèche, flûtiste, Lynne Lonergan, violoniste, Noëlla Poulain, mezzo-soprano, et Diedre Irons, pianiste. Plus que du talent et beaucoup de travail, tel est le bilan de ces succès passés et du succès de mardi soir.

Selon la tradition des concerts de Jeunesses Musicales, le commentateur, M. Ubald Laurencelle, sut donner des explications qui facilitèrent la compréhension des pièces jouées par les cinq artistes.

Il convient de féliciter ici les organisateurs, de tous les concerts de l'année 1958-59, ainsi que les artistes qui ont su intéresser les jeunes, leur permettre de goûter aux joies saines et élevantes que procurent la belle musique. Les Jeunesses Musicales de St-Boniface ont eu un début très satisfaisant. Espérons que l'an prochain d'autres beaux concerts du genre soient présentés aux amis de la musique grâce à l'initiative de ce mouvement et aussi que le nombre de ses membres grandisse. Souhaitons de plus que les jeunes des paroisses rurales se joignent plus nombreux au groupe de St-Boniface. Il est certain que personne ne peut regretter de s'être inscrit chez les Jeunesses Musicales. Leurs concerts délassent, plaisent, forment et instruisent tout à la fois.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CHARBON, COKE, HUILE COMBUSTIBLE ET GAS PROPANE POUR TOUS LES EDIFICES FEDERAUX PROVINCE DE L'OUEST 1959-60", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MARDI 30 JUIN 1959.

On peut obtenir des formules de soumission et les cahiers des charges du chef des achats et des approvisionnements, édifice Garland, Ottawa (Ont.); gérant régional, 705 édifice Commercial, Winnipeg (Man.); gérant régional, 308 édifice London, Saskatoon (Sask.); directeur régional, édifice Oliver, case postale 488, Edmonton (Alta) et du gérant régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

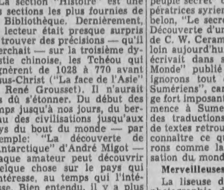
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 29 mai 1959. PS-59-23

Son Exc. Mgr P. F. Pocock a été reçu en audience privée par le Souverain Pontife, le 9 mai, à l'occasion de sa visite "ad limina". Le Saint-Père s'intéresse à l'histoire du siège de Winnipeg et aux relations entre catholiques et protestants. Il s'occupa lui-même de faire poser la photographie ci-dessus. (Felici)

NOS AMIS, LES LIVRES



(A la bibliothèque de St-Boniface, section française)

La section "Histoire" est une des sections les plus fournies de la Bibliothèque. Dernièrement, un lecteur était presque surpris de trouver des précisions — qu'il cherchait — sur la troisième dynastie chinoise, les Tchéou qui régnèrent de 1028 à 770 avant Jésus-Christ ("La face de l'Asie" de René Grousset). Il n'aurait pas dû s'étonner. Du début des temps jusqu'à nos jours, du berceau des civilisations jusqu'aux pays du bout du monde — par exemple: "La découverte de l'Antarctique" d'André Migot — chaque amateur peut découvrir quelque chose sur le pays qui l'intéresse, au temps qui l'intéresse. Bien entendu, il y a plus de livres sur notre antiquité à nous, Occidentaux, qu'il n'y en a sur la Chine. Tout d'abord, un gros livre très complet de Jacques Pirenne "Civilisations antiques"; il ne s'agit que des civilisations du bassin méditerranéen.

Livres à votre portée

Le livre est illustré de croquis, cartes et reproductions. Plus loin, je remarque des livres tout récents, compte rendus des dernières découvertes archéologiques et historiques. Ainsi "La pyramide ensevelie" de Mohammed Zacharia Goneim. Le Dr Goneim est, fait encore peu courant, un Egyptien égyptologue. Malheureusement la pyramide ensevelie n'a pas rempli les espérances éveillées lors de sa découverte et la presse a rapporté récemment la fin tragique du Dr Goneim. Il y a aussi "La vallée des Rois" d'Otto Neubert qui pénétra le premier avec Carter dans le tombeau de Tout-anch-Amon et qui semble avoir échappé à la fameuse malédiction. "Isis ou A la recherche de l'Egypte ensevelie" n'est pas, paraît-il, un ouvrage destiné aux égyptologues, mais à chacun qui désire savoir quels furent les travaux de ces dits égyptologues. L'Egypte n'est pas toute l'antiquité, mentionnons "Les Etrusques, peuple secret" d'Alain Hus, "impératrices syriennes" de Jean Babelon, "Le secret des Hittites — Découverte d'un ancien Empire" de C. W. Ceram et nous sommes loin aujourd'hui de Helmolt qui écrivait dans son "Histoire du Monde" publié en 1913, "Nous ignorons tout de l'histoire des Sumériens", car voici un ouvrage fort imposant "L'histoire commence à Sumer" qui comporte des traductions et explications de textes retrouvés; ils nous font connaître ce que nous considérons comme la première civilisation du monde.

Merveilleuses photographies

La liseuse du livre porte la photographie de la stèle d'Ur-Nanshe, qui date du milieu du IIIe millénaire. Ce n'est qu'un aperçu des merveilleuses photographies qui illustrent tout l'ouvrage. De merveilleuses photographies, inattendues, extraordinaires, ce sont celles qui jalonnent le livre d'Yvar Lissner "Ainsi vivaient nos ancêtres". Par exemple le saint mendiant bouddhiste japonais ou la statuette égyptienne de l'esclave fabriquant de la bière ou encore le scribe royal Doudou, figurine de basalte trouvée dans le Nord de l'Irak. Ce livre ne s'est pas borné à la Méditerranée, nous rendons visite aux Khmers, Chinois, Ainos, Amerindiens, etc. Oui, comment vivaient nos ancêtres? comment vivaient tous ceux qui nous ont précédés? N'est-ce pas une question que nous nous sommes tous posée? L'"Histoire", telle qu'on l'apprend en classe est politique, militaire, bourrée de dates et de hauts faits, et nous oublions presque que, derrière tout cela, des peuples entiers vivaient chaque jour leur vie-de-tous-les-jours. Comment? une collection de Hachette s'efforce d'y répondre et s'intitule "La vie quotidienne": la vie quotidienne des Gaulois au temps de la paix romaine, au temps de Jeanne d'Arc, au temps de Louis XIII. Il y a aussi "La vie quotidienne aux Etats-Unis à la veille de la guerre de Sécession" et même une "Vie quotidienne des Aztèques à la veille de la conquête espagnole" qu'écrivit Jacques Soustelle, du temps où ce politicien était encore ethnologue!

Pour commencer cette chronique peut-être eusse-je dû parler des ouvrages de portée générale, tels "L'Histoire universelle des origines à nos jours" de Charles de l'Andelyn, "L'Histoire des colonisations" de René Sédillot ou, du même auteur, "Survol de l'histoire du monde". Pour la terminer, sans doute, devrais-je parler des compte rendus historiques les plus récents, mémoires, souvenirs, témoignages de la seconde Guerre Mondiale, des guerres de Corée, d'Indochine, d'Algérie, mais il y a tant et tant d'autres oeuvres entre ces deux pôles, comment les nommer toutes? venez à la Bibliothèque et

TOLLE, LEGE.

WASHINGTON — Le brigadier-général Benjamin O. Davis, de l'armée de l'air américaine, a été promu par le président Eisenhower au grade de major-général, le plus haut grade auquel un noir américain ait jamais accédé.

Le général Davis est actuellement chef d'état-major adjoint de l'armée de l'air en Europe à la base de Ramstein, en Allemagne.



DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention: SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DES ARTICLES SUIVANTS:

1. Bibliothèques avec portes, type "A" réquisition no 44-G-359
2. Cabinets-classeurs, quatre tiroirs, grand format, en acier, sans serrure, réquisition no 440-G-361
3. Cabinets-classeurs, quatre tiroirs, grand format, en acier, avec serrure, réquisition no 440-G-362
3. Armoires à fournitures, pleine hauteur, en acier, 72" de hauteur, réquisition no 440-G-364
5. Fauteuils en chêne. Fauteuils pivotants et basculants. Chaises droites en chêne, réquisition no 440-G-365.
6. Bureaux plats à double corps de tiroirs, en chêne, réquisition no 440-G-374
7. Bureaux de secrétaire, à dessus plat et à tablette à gauche, en chêne, réquisition no 440-G-375
8. Bureaux plats à simple corps de tiroirs et à dessus en surplomb, en chêne, réquisition no 440-G-377
9. Bureaux plats à double corps de tiroirs et à dessus du type conférence, en chêne, réquisition no 440-G-378
10. Tables de bureau de 5 pieds, type "B", réquisition no 440-G-390.

On peut obtenir les formules de soumission et les cahiers des charges du chef des achats et des approvisionnements, pièce 503, édifice Garland, Ottawa; du préposé aux achats et approvisionnements, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.); directeur régional, 1631, rue Délormimier, Montréal (P.Q.); l'architecte régional, édifice Ralston, case postale 875, Halifax (N.-E.); l'architecte régional, bureau de poste, case postale 759, Saint-Jean (N.-B.); l'architecte régional, 75 boul. des Capucins, Québec (P.Q.); l'architecte régional, pièce 705, édifice Commercial, 169, ave est Notre-Dame, Winnipeg (Man.); directeur régional, édifice Oliver, case postale 488, Edmonton (Alta) et de l'architecte régional, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions préparées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 mai 1959. PS-59-22



Soirée mémorable à l'Institut

Le soir du 22 mai 1959 fut pour les élèves du grade XII de l'Académie, le plus grand et le plus beau soir de leur vie scolaire, le couronnement de douze années d'études.

La cérémonie eut lieu dans la salle académique de l'Institut où étaient assemblés invités d'honneur, parents, maîtresses et amis. La soirée débuta par le défilé des graduées.

Après l'"O Canada", la chorale de cent voix, composée d'élèves des grades XI et X sous la direction de la Rév. Sr Marie-du-St-Esprit et accompagnée par Mlle Jeannine Mousseau, exécuta deux magnifiques chants: un psaume "Jéhovah" et "No Man is an Island". Vint ensuite la proclamation des élèves finissantes.

Enfin vint le grand moment de la soirée . . . la lecture du palmarès par M. C. J. Muller, inspecteur.

Mlles Denise Dupuis, Monique Côté, Jeannine Mousseau et Cécile Daoust jouèrent un morceau de piano: danse espagnole "La vie brève" de M. de Falla. Après cet interlude musical, le R. P. Julien Morin, O.M.I., et M. Hervé Sala, président de l'A.E.C.F.M., prononcèrent les discours de circonstance. Les plus sages conseils furent entremêlés d'éloges à l'adresse des héroïnes de la soirée, "les perles de la jeunesse de St-Boniface", comme le remarquait si délicatement M. H. Sala.

Après le chant de "Dieu protège la Reine", les graduées circulèrent parmi les maîtresses, les parents et les amis. De bons souhaits et des félicitations retentirent de toutes parts et, chez les élues du jour, le coeur débordait de joie et de fierté.

Tantôt, dans les minutes de calme qui termineront la soirée, la finissante élèvera son coeur vers le Créateur pour Lui exprimer sa reconnaissance: "Merci, mon Dieu; c'est à vous que je dois ce bonheur, ce succès. Merci de m'avoir dirigée dans le bon chemin. Merci! Aidez-moi à accomplir toujours votre sainte volonté."

Louise BOISSONAULT,
XIe année.

* * *

Semaine mouvementée

Cette époque-ci de l'année scolaire est chargée d'activités religieuses, sociales, culturelles et éducatives! L'Institut Collégial St-Joseph en a fourni la preuve durant la semaine du 25 mai.

Le mardi 26 mai, nos dévoués commissaires et leurs invités, les membres du Département d'Education, savourent les délicieux mets du banquet préparé sous l'habile direction de la Rév. Sr Sr Alice-de-Jésus. Cette réunion annuelle a lieu dans notre salle de gymnase, magnifiquement décorée pour l'occasion. Un groupe de pensionnaires servent ce repas.

Le même soir, au gymnase Notre-Dame, la Jeunesse Musicale Canadienne présente son dernier concert de l'année. Lynne Lonergan, violoniste, Monique Côté et Diedre Irons, pianistes, Noëlla Poulain, mezzo-soprano, et Jacques LaFlèche, flûtiste, sont les jeunes et habiles artistes de ce concert tout classique. Félicitations, chers amis!

Monseigneur devra peut-être nous pardonner "soixante-dix fois, sept fois" pour ne pas avoir bien étudié notre catéchisme tous les jours de l'année. Connaissances, ignorance, tout sera dévoilé dans l'examen de religion que nous avons écrit le jeudi 28 mai.

Et, dans la soirée du même jour, monsieur le photographe a exercé sa patience en photographiant soixante-deux élèves en costume académique: toque carrée et toge blanche. Oui, car c'est le couronnement des élèves de la onzième année au gymnase Notre-Dame.

Dans tout ce brouhaha, il ne nous faut pas oublier notre Maman du ciel. Nos reines de mai, Béatrice Tellier et Dorothy Provencher, couronnent Marie, Reine des Coeurs, durant la cérémonie traditionnelle qui clôture le mois de mai.

Un peu d'intimité chez les graduées de 1958-59. Qui sait? Peut-être est-ce la dernière fois qu'elles se réunissent au complet en dehors des heures de classe. M. l'abbé A. Boulet, curé de la basilique, a célébré la messe à la chapelle ici dimanche, à l'intention de nos finissantes. Le déjeuner-communion qui suit cette messe termine les fêtes en l'honneur de nos aînées du grade XII.

"Dieu premier servi!" Et pourtant voici qu'Il est le dernier sur notre itinéraire de la semaine. Mais notre coeur a bien chanté et a prié avec ferveur dimanche à la procession de la Fête-Dieu.

Et, dans les entr'actes de ce méli-mélo d'activités, il nous restait encore assez de vaillance pour attaquer "frénétiquement" les revues de toutes nos matières scolaires. Pensons-y bien, dans exactement trois semaines commencent les examens du Département d'Education. Il nous faut donc plus d'un coup de coeur d'ici au 30 juin. Cet effort soutenu apportera un juste salaire quand nous recevrons nos résultats: "Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage; polissez-le sans cesse et le repolissez". Bonjour et bon succès à toutes!

Agnès DE CRUYENAERE
et Carol EVANS,
XIe année.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 8 JUILLET 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR RESIDENCE 3 CHAMBRES A COUCHER POUR PERSONNEL A GORDON; ET RESIDENCE 4 CHAMBRES A COUCHER A MUSCOWEQUAN — AGENCE TOUCHWOOD (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 169, ave est Notre-Dame, Winnipeg (Man.); du gérant régional, 306 édifice London, Saskatoon (Sask), et aux bureaux de poste à Regina, Punnichy, Lestock and Touchwood (Sask.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), et du gérant régional à Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $75.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 26 mai 1959. Arch 59-53

Rapport annuel de l'Unité Sanitaire

Le rapport annuel de l'Unité Sanitaire de St-Boniface indique un accroissement de sa sphère d'activités et un nombre encore plus considérable de personnes secourues. Le docteur J.-A. Dupont a présenté un rapport détaillé des activités de l'Unité dont il est le directeur médical. Il est assisté de cinq gardes-malades, deux inspecteurs de la santé et trois commis sténographes.

Le bureau d'administration pour l'année écoulée était composé de MM. les échevins C. S. Warman et J. Guay comme président et vice-président et de Son Honneur le maire J. G. Van Belleghem, MM. McGurran, F. P. Kennedy, C. J. Muller et Fuller, conseiller de Transcona, et du docteur C. Lavoie, comme directeurs.

Il y eut des enquêtes dans le but d'améliorer la santé en général et de prévenir les maladies. Plus de 10,000 personnes furent inoculées contre la petite vérole, la diphtérie, la poliomyélite, etc. La tuberculose n'a causé aucun décès dans la région et les 25 nouveaux cas ont été soignés à temps.

Il y eut 917 naissances enregistrées à St-Boniface, ce qui constitue une moyenne de .1 plus élevée que celle du pays, soit 27.8 par 1,000 de population; la mortalité compte une moyenne plus basse que la normale, soit 6.3 par 1,000 ou 207 en tout. Les morts chez les bébés de moins d'un an se chiffrent à 23, 25 par 1,000, alors que la moyenne nationale est de 32.

On a fait l'inspection de tous les endroits où l'on sert à boire ou à manger dans les villes de St-Boniface et Transcona. Des visites périodiques sont faites dans les écoles.

Le lait vendu aux laiteries est analysé chaque semaine; les procédures pour la mise en conserve sont toujours surveillées et les conditions sanitaires de la ville ont été améliorées.



La Liberté et Le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619, de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: RAYMOND DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à:

LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Téléphones — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — **Canada:** 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa

Situation juridique de la commission scolaire dans chacune des dix provinces canadiennes

(Me Gaston Vincent, C.R., d'Ottawa, président de l'Association Canadienne-Française d'Education d'Ontario, a abordé l'étude détaillée de la situation juridique des commissions scolaires dans chacune des dix provinces du Canada, le mercredi après-midi 27 mai, au premier congrès de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada. Voici de longs extraits de la première partie de cette intéressante étude.)

La constitution de 1867 ou l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord comporte dans son ensemble une définition de certains pouvoirs législatifs, aux fins d'en arrêter le partage entre le parlement canadien et l'autorité provinciale. Elle n'est donc point une somme des droits personnels; elle renferme plutôt une source des pouvoirs législatifs requis, dans une société déjà organisée de façon rationnelle et complexe. Elle suppose l'existence des droits individuels et se propose de créer l'unité canadienne par le truchement d'une dualité législative.

Esprit de la constitution de 1867

Les auteurs de cette législation ont eu l'intention bien évidente d'empêcher qu'il ne soit fait violence aux droits des individus par des lois injustes. A cette fin ils ont accordé aux législatures provinciales la faculté de façonner des lois en matière civile quant aux objets les plus intimement liés à l'existence des hommes, quitte à permettre au parlement fédéral de légiférer quant aux objets moins personnels, plus éloignés des caractéristiques individuelles ou locales et plus faciles à manier sans heurter la vie particulière d'un chacun.

L'esprit même de notre constitution dénote donc un souci de respect envers l'exercice des droits individuels déterminés par la nature même des groupements.

Or quel droit élémentaire fait plus partie de la vie quotidienne des citoyens que celui de former une cellule familiale pour la peupler d'enfants et faire survivre en eux les qualités des parents? Est-il écrit dans la loi que les époux peuvent, au sein de la famille, se prévaloir des dons de la Providence, afin de collaborer avec Dieu à la création des enfants? L'absence de disposition de la loi à ce sujet équivaut-elle à la négation du droit lui-même? S'il est absurde de répondre affirmativement à cette question, pourquoi serait-il logique et légitime d'affirmer que d'autres droits, issus de la nature humaine même, sont inexistants, faute d'avoir été juridiquement exprimés?

Principes fondamentaux

L'exercice de ce droit élémentaire cependant ne se limite pas à la procréation d'êtres semblables aux parents par leurs attributs matériels. L'âme des petits doit reproduire dans le temps les caractéristiques spirituelles des parents. C'est le droit sacré de ceux-ci, de vivre dans la famille et dans la société, afin d'assurer leur continuité temporelle, la perpétuité de leurs dispositions naturelles. Ici, on entre dans un domaine où se confondent le droit et le devoir des parents de former l'âme des enfants pour l'orienter vers les fins temporelles et éternelles. L'on ne met pas au monde, l'on n'élève pas des enfants, pour qu'ils deviennent la chose de l'Etat, pour qu'ils soient assujettis à des régimes scolaires qui puissent les dénaturer, et pour qu'ils soient, par des artifices d'hommes, détournés de leurs destinées humaines. Nul père ne désire que son fils lui devienne étranger par la langue ou par la foi.

Si un père résiste à la transformation de l'âme de son enfant par la perte de la langue maternelle, ce n'est donc pas en raison d'une mésestimation des qualités du génie anglais; mais parce qu'il faut être attaché au genre de vie spirituelle que Dieu nous accorde dans notre milieu géographique. Le droit des parents à l'éducation de leurs enfants est donc intimement lié au droit lui-même de vivre. L'Etat doit modeler ses interventions dans le domaine de l'instruction publique en tenant compte de ces principes fondamentaux.

Au temps de la confédération, l'éducation populaire n'avait pas atteint l'ampleur qu'elle manifeste aujourd'hui. L'Etat était alors satisfait, à ce sujet, de s'en remettre presque entièrement aux initiatives familiales, paroissiales ou ecclésiastiques. Le degré actuel de gratuité et de fréquentation scolaire obligatoire, de subventions, d'organisation, et de dirigisme rigoureux, était alors imprévu, sinon imprévisible. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a donc été conçu dans une atmosphère sociale de liberté scolaire. Il ne faut point l'oublier lorsque, à la lumière des intentions, l'on soumet cette législation à l'étude...

Autonomie provinciale

L'article 93 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord stipule que, dans le jeu du partage des pouvoirs législatifs, chaque province aura le droit exclusif de légiférer sur l'enseignement. Il ne s'agit pas ici d'un droit absolu, mais d'une faculté relative aux pouvoirs fédéraux, d'un pouvoir dont on consacre l'exclusivité aux provinces pour en écarter l'ingérence fédérale, sauf dans certains cas exceptionnels.

De fait, ce pouvoir est énoncé sous la réserve de quatre dispositions limitatives se rapportant aux droits des personnes et à la possibilité d'une intervention fédérale.

La première décrète que les lois provinciales ne peuvent porter préjudice aux droits et avantages que la loi, au moment de l'intégration d'une province dans la confédération, confère à une classe particulière de personnes relativement aux écoles confessionnelles.

La deuxième établit l'équivalence de statut entre les écoles séparées catholiques du Haut-Canada et les écoles dissidentes, catholiques ou protestantes, du Bas-Canada.

La troisième accorde un droit d'appel auprès du gouverneur général en conseil, au bénéfice de tout droit reconnu par la loi au temps de l'union, ou subséquemment.

La quatrième prescrit un pouvoir d'intervention fédérale aux fins d'édicter une loi remédiatrice si, à la suite d'un appel fructueux, une législature provinciale refuse de formuler une loi conforme à la décision du gouvernement général en conseil, ou si celui-ci juge à propos qu'une telle mesure est nécessaire à l'observance des dispositions de l'article 93.

Religion et langue

Une première constatation s'offre spontanément à l'esprit: l'article 93 traite seulement des droits minoritaires confessionnels, sans aucune réserve au bénéfice de la langue d'enseignement. Le Conseil Privé, donnant suite à une interprétation littérale de l'article 93, a, de fait, apposé son estampille définitive contre toute prétention d'une classe d'individus recherchant la protection constitutionnelle, à titre de groupe minoritaire caractérisé par l'usage d'un idiome.

A la défense des pères de la confédération, qui permirent le cantonnement du français dans le domaine des affaires fédérales, et dans celui du Québec, et son exclusion apparente de l'école, il faut se rappeler que, dans la vie canadienne, dont ils avaient été les témoins ou les artisans, le problème de la langue ne s'était posé de façon marquante que dans l'enceinte de la législature. Les régimes scolaires, dans leur état relativement primitif d'alors, ne défendaient pas l'usage du français, et même le permettaient. Les luttes scolaires antérieures avaient eu pour objet le caractère confessionnel de l'école.

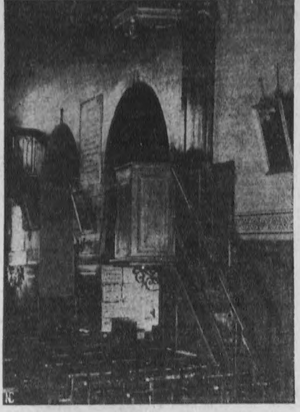
Ces facteurs propres à mettre en échec tout esprit critique, ou à ne pas l'éveiller, pouvaient inspirer confiance, sans raison apparente de mettre l'avenir du français en doute. Il n'en résulte pas moins que dans toutes les provinces, selon les dispositions actuelles de la constitution, le droit scolaire à l'usage du français reste à découvert de toute protection juridique. (Me Vincent exprime le voeu que la loi de citoyenneté canadienne, accordant les droits civils essentiels à toute personne possédant indifféremment la connaissance du français ou de l'anglais, réussira, avec les années, à faire pénétrer cette caractéristique fondamentale du citoyen dans le domaine de la vie nationale régie par les provinces.)

Possibilité de nouvelles législations

Quant aux écoles confessionnelles, il importe de signaler que seuls les droits minoritaires reconnus par la lettre de la loi au temps de l'union demeurent inviolables. Les tribunaux, suprêmes en l'occurrence, peuvent arraisonner toute autorité provinciale y portant atteinte. Par ailleurs les droits qui surgissent dans la législation écrite à la suite de l'union, sont exposés à l'abrogation par la compétence de la législature qui les formule. Dans un cas comme dans l'autre, le droit d'appel au gouverneur général en conseil est assuré au profit des minorités. L'histoire nous a cependant prouvé que, dans le passé, ce droit d'appel ne pouvait être exercé que de façon illusoire.

En somme, toutefois, l'article 93 reconnait la possibilité de nouvelles législations scolaires, propres à fonder de nouveaux droits juridiques, selon les groupements d'individus, en un pays en voie d'expansion démographique et politique. Quant à tous ces droits minoritaires, originels et récents, il établit une méthode de surveillance nationale. Il prouve clairement que les pères de la confédération se proposaient d'accorder à toutes les écoles confessionnelles, pour tous les temps, et d'un océan à l'autre, un droit de cité au Canada, avec le maximum possible de protection juridique.

(**La semaine prochaine:** deuxième partie de la conférence de Me Gaston Vincent, ou abrégé de la législation scolaire actuelle dans chacune des dix provinces, en mettant en lumière dans chaque cas le degré de liberté scolaire à la disposition des minorités.)



Le centenaire de la mort de saint Jean-Baptiste Vianney, mieux connu sous le nom de "curé d'Ars", attire l'attention vers cette chaire, où le saint curé a tant prêché. Saint Jean Vianney, mort en 1859, a été nommé patron des curés de paroisses.

(NC Photos)

Billet du vendredi

ALFRED TATTET, l'ami de coeur de Musset

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Souvent l'on trouve dans l'oeuvre de Musset, ses poésies surtout, une dédicace à Alfred T., à son ami, Alfred, son cher Alfred. Il s'agit d'Alfred Tattet, qui fut le plus pur représentant de la jeunesse dorée, à l'époque de Louis-Philippe. Il était l'un des quatre compagnons du fameux cénacle de la rue Grange-Batelière qui portaient le même prénom: Alfred de Musset et Alfred Tattet; Alfred Mosselman, fils du banquier belge et frère de la comtesse Le Hon, qui fut au mieux, et si longtemps, avec le duc de Morny; Alfred Arago, fils cadet de l'illustre savant, qui se distingua comme peintre et devint en France chef au ministère des Beaux-Arts.

Cultivé jusqu'au bout des ongles, mêlé de près au mouvement littéraire de son temps, Alfred Tattet n'eut pas lui-même la tentation d'écrire, mais on le trouve partout dans la bataille romantique. Appartenant à une famille richissime, porté à s'amuser et n'y manquant point, il fut trop occupé à jouir de la vie qui s'offrait pour peiner sur une page blanche. Né à Paris le 19 novembre 1809, son cent-cinquantième anniversaire tombe cette année. Il est peu probable qu'il soit rappelé beaucoup, sinon par quelques curieux de la petite histoire qui ne laissent rien échapper.

* * *

S'il n'écrivit pas de livres, il laissa cependant une abondante correspondance, qui est d'une langue alerte et pleine, riche en détails sur les vedettes littéraires de son temps: les grands romantiques Hugo, Lamartine, Musset, Vigny; son ami, Félix Arvers, auteur du fameux sonnet; cet autre **Alter ego** qui a nom Ulric Guttinguer; George Sand, Jules Janin, Alexandre Dumas, le docteur Véron, Roger de Beauvoir et Emile de Girardin, Sainte-Beuve, Charles Nodier, d'autres que l'on connait moins aujourd'hui: Achille Bouchet, Victor Roqueplan, Florimond Levol, Romieu, d'Alton-Shé, frère d'Aimée, l'un des premiers amours du poète des Nuits.

Il ne s'en tenait pas qu'aux écrivains, s'attardait aussi aux étoiles du théâtre, dont la divine Rachel et Virginie Déjazet, aux hommes politiques, aux célébrités du boulevard, aux musiciens et aux peintres, à tous ceux-là qui faisaient l'âme de Paris, que Victor Hugo proclamait capitale du monde. On écrivait alors, on en prenait le temps, on disait par lettres, en voyage ou pour une autre raison, même sans raison, ce que l'on voyait, ce que l'on pensait, et il en résultait des liasses de papiers qui, jaunissant dans les greniers, constituaient pour les historiens futurs une source abondante de joies. A cause de sa correspondance, Alfred Tattet, qui fut un noceur impénitent, n'aura pas sombré dans l'oubli total.

* * *

Noceur impénitent, il finit toutefois dans la pénitence, perclus de goutte, privé de l'usage de ses jambes. Il mourut dans d'atroces souffrances le 4 novembre 1856, n'ayant pas 47 ans. Musset le suivit dans la tombe sept mois plus tard, après avoir dit: "Tattet m'appelle, je ne tarderai pas à le rejoindre". Ils ne reposent pas au même endroit, le poète sous son maigre saule du Père-Lachaise, Tattet dans l'humble cimetière de Samois. Alfred Tattet était le fils de Pierre-Frédéric-Ferdinand Tattet, agent de change, lui-même fils de Charles - Frédéric - Guillaume, qui avait fait fortune avec une charge d'agent de change lui venant du premier Consul (Napoléon), en date du 10 juillet 1801. Si ses intimes furent d'abord des jeunes de l'industrie et de la finance, il était "si érudit et lettré, raconte Léon Séché, qu'il éprouva très vite le besoin de se créer des relations dans le monde des arts et des lettres".

Arvers, son condisciple à l'institution Massin, le présenta à Musset, qui lui fit connaitre Roger de Beauvoir et Guttinguer. De l'un à l'autre, la liste des amis s'allongea. Ce beau monde se réunissait à l'hôtel Tattet, rue Grange-Batelière, pour se répandre ensuite dans les lieux où l'on s'amuse, théâtres, cafés et cabarets, les bals si populaires du temps, et les parties fines succédaient à de véritables beuveries. Pendant douze ans, Tattet mena ainsi une vie désordonnée, sans pour cela se désintéresser jamais de la chose intellectuelle. Il finit par prendre femme, même la femme d'un autre, et s'alla cacher avec elle près de la forêt de Fontainebleau, du côté de Samois. Il en eut plusieurs enfants, qu'il éleva avec lui à la campagne, où il s'était retiré de façon définitive.

L'ILLETTRE.

La dévotion au Sacré-Coeur

On connait les grâces promises par Notre-Seigneur lui-même à ceux qui honoreraient son divin Coeur: grâces personnelles, grâces familiales, grâces collectives ou nationales. De fait combien de personnes, combien de familles, combien de pays ont bénéficié de ces grâces! Elles nous sont nécessaires car plus que jamais les forces du mal sont déchainées contre l'Eglise et ses fidèles, ouvertement dans les pays dominés par le communisme, en sous main, mais non moins vigoureuses dans la plupart des autres. Or on connait les promesses de Notre-Seigneur à ceux qui honoreront son divin Coeur. Des pays se sont consacrés à lui, des municipalités, des familles, des individus. Mais ces consécrations doivent être suivies d'actes qui ne les contredisent pas, mais au contraire les affirment, les appuient. La fête du Sacré-Coeur tombe cette année le 5 juin. Que nombreux soient ceux qui en profiteront pour répondre à l'appel de nos chefs religieux et lier leurs intérêts, leurs personnes, leurs familles au Coeur très aimant de notre divin Rédempteur.

Qui est M. Herter?

Le nouveau secrétaire d'Etat est né à Paris, il y a soixante-quatre ans. Il resta dans cette ville jusqu'à l'âge de dix ans. Au moment de la première guerre mondiale, il voulut s'engager mais il fut réformé en raison de sa grande taille (six pieds, quatre pouces et trois quarts), cependant que son frère était tué sur le front français. Tout jeune homme, il commença une carrière diplomatique. C'est ainsi qu'à l'âge de vingt-cinq ans, il fut avec son futur patron, M. Dulles, un des membres de la délégation américaine pour la négociation du traité de paix. Il abandonna cependant la diplomatie pour faire du journalisme et surtout de la politique. Il fut député au parlement du Massachusetts, puis représentant de cet Etat au parlement de Washington. C'est à ce titre qu'il présida la Commission chargée de préparer le plan "Marshall". Il fut ensuite gouverneur du Massachusetts. Il quitta cet Etat en février 1957 avant l'expiration normale de son mandat pour devenir à Washington le premier adjoint de M. Dulles.

Commission de onze membres formée à Rome

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Jean XXIII a désigné une commission préliminaire de 11 membres qui aura pour rôle de préparer le concile oecuménique.

La commission est dirigée par le secrétaire d'Etat, Son. Em. le cardinal Domenico Tardini. Tous les membres sont des prélats de la Curie romaine.

La commission demandera des conseils et des suggestions aux évêques catholiques du monde entier afin de préparer un ordre du jour pour le concile

Comment les petits Anglo-saxons étudient le français à St-Boniface

(Suite)

La semaine dernière, Mlle Carson a donné ses impressions d'une visite aux écoles Taché et Provencher dans les classes où les petits Anglo-saxons apprennent le français.

Voici maintenant un rapport au sujet d'une visite semblable aux écoles Marion et Béliveau:

— II —

Division scolaire no 4

"Bonjour, Mademoiselle . . . Etes-vous prêtes? . . . Oui, Mademoiselle, nous sommes prêtes . . . Chantez donc Alouette . . ."

Cette conversation prenait place à l'école Marion, dans la salle de Mlle Cormier, institutrice des grades 3 et 4. Elle commençait par leur donner des instructions.

"Yvette, levez-vous et allez au tableau. Ecrivez votre nom — ou comment vous vous appelez. Prenez la brosse et effacez votre nom. Merci. Asseyez-vous."

"Levez-vous. Demandez à la petite fille en arrière quel est son nom."

"Venez à mon pupitre. Donnez-moi un cahier. Donnez-le à Sandra. Sandra, mettez-le sur le pupitre de Louise. Levez-vous, Louise. Apportez-le à mon pupitre."

"Maintenant, nous allons lire ensemble. Prenons votre texte, 'Bébé, Marie et Jean'. Lisons l'histoire 'Le joli petit écureuil'."

Ce qu'ils ont fait avec aptitude.

"Allez au tableau, deux par deux. Ecrivez les mots suivants, qui sont dans l'histoire:

Marie
Jean
diner
cours
écureuil
petit
joli
saute.

"Répondez, s'il vous plait, à ces questions. Est-ce que le buvard est bleu? (non) Qui est Louise? (une petite fille) Quel jour est-ce aujourd'hui? (jeudi) Quel âge avez-vous? (8, 9, 10 et 11 ans) Est-ce qu'Yvette a un crayon rouge? (non)"

Puis les enfants essayaient un exercice du genre. Mlle Cormier leur demandait lequel des mots: le, la, les; mon, ma mes; votre, vos, s'accorderait avec le mot: garçon, fille, cahier, classe, buvard, et ainsi de suite. Il y avait très peu d'hésitations dans les réponses.

En causant avec Mlle Cormier après la leçon, nous avons trouvé qu'elle consacrait entre 15 et 20 minutes par jour à la conversation française. Elle nous disait que les enfants aimaient beaucoup le français et que leurs parents approuvaient l'enseignement même au grade 3. Elle était d'avis que les enfants des grades 1 et 2 pourraient, sans difficulté, apprendre un vocabulaire de base de la langue française.

L'institutrice au grade 5 était Mlle Laurette Bergeron. Elle commençait avec une chanson dont nous n'avons pas compris tous les mots, mais qui contenait cette déclaration intéressante:

La peinture à l'huile, c'est bien plus difficile,
Mais c'est bien plus beau que la peinture à l'eau.

Etait suivie l'étude des voyelles, des consonnes et des deux ensemble, dans la forme d'un jeu:

y y y
o o o
u u u
ba be bi bo bu
ta te ti to tu

Puis, Mlle Bergeron leur disait qu'elle allait leur raconter une petite histoire; qu'elles devaient écouter attentivement et qu'après elles devaient lui dire, en anglais, ce qu'elle avait dit en français.

HISTOIRE: Un jour, Marie alla dans le jardin. Elle ramassa des pommes et en mangea plusieurs. Quand elle revint à la maison, elle fut malade.

Après l'histoire, Mlle Bergeron leur donnait quelques ordres et leur demandait quelques questions. "Candace, ouvrez la porte. Claudette, quel âge avez-vous? Combien de soeurs avez-vous? (Réponse: j'ai deux frères). Combien d'oreilles avez-vous? Sharon, montrez-moi votre nez". Les enfants, en riant, ont répondu.

La dernière question était: "Suzanne, où est le nord?" Mlle Bergeron nous expliquait plus tard que cette question venait du programme "Le quart d'heure du français", un programme du Département d'Education.

Bien qu'ils n'eussent pas de radio et bien que le programme fut destiné aux élèves du grade 7, elle avait trouvé quelques idées là-dedans qui étaient utiles pour le grade 5, et elle s'est décidée d'en profiter. Par exemple, les élèves apprenaient "O Canada", en français, et le chantaient tous les deux jours. Ils apprenaient aussi les noms français des provinces et leurs capitales. Ils connaissaient les directions, en français, et, de plus, les noms français des océans. C'était facile pour les enfants de les apprendre, disait Mlle Bergeron, parce qu'ils étudiaient justement la géographie dans leurs cours anglais des "Sciences sociales".

Elle nous disait aussi que les enfants étudiaient le texte "La porte est ouverte" et qu'elle ne le trouvait pas d'une difficulté exceptionnelle. Elle ajoutait qu'elle enseignait le français à peu près 20 minutes par jour, et elle croyait que le français pour les élèves des grades 1 et 2 était une bonne idée.

Mlle Legal, l'institutrice du grade 6, trouvait aussi que le programme "Le quart d'heure de français" aidait beaucoup ses enfants. Elle nous disait qu'ils venaient de commencer la quatrième leçon.

Puis elle disait aux élèves de prendre leur texte. C'était un livre de J.-E. Poirier et William S. Gray. Les enfants lisaient l'histoire d'"Alice et les Indiens" et, après, Mlle Legal leur demandait des questions basées sur le texte.

Bientôt, les enfants allaient au tableau et y écrivaient du vocabulaire et des phrases. C'était intéressant de remarquer que Mlle Legal corrigeait des erreurs d'orthographe au moyen de la phonétique. Quand une jeune fille avait écrit "Petit fille", son institutrice prononçait le mot avec exagération, jusqu'à ce que la petite fille comprenne son erreur.

Les enfants ont fini par chanter une jolie chanson:

Entendez-vous sur l'ormeau,
Chanter le petit oiseau.

Mlle Legal nous disait qu'elle enseignait la conversation française à peu près vingt minutes par jour. Il serait, croyait-elle, une bonne idée de commencer la conversation française dans le grade 1, puisque les enfants l'aiment tellement et que les parents semblent approuver.

La Rév. Sr Célina, la principale de l'école Marion, nous disait la même chose. "Il se peut, disait-elle, qu'il y aurait quelques enfants qui ne seraient pas capables d'apprendre deux langues, mais ils seraient en minorité. Certainement, la conversation française pourrait commencer dans le grade 1."

Nous nous sommes rendus ensuite à l'école Béliveau pour y interviewer Mme Yolande Paquin, la principale. Elle nous a dit que l'enseignement de la conversation française aux petits Anglo-saxons, dans les grades 4, 5 et 6, débuta il y a trois ans. Elle nous a averti aussi que la population de Windsor Park n'est pas encore stabilisée et que, pour cette raison, on pouvait trouver dans le grade 6, par exemple, quelques élèves qui venaient de commencer à étudier le français. "Nous leur donnons dix ou quinze minutes par jour, à peu près. Les enfants semblent l'aimer, et leurs parents semblent contents. C'est une bonne idée; on va continuer l'expérience."

Mlle Brunelle avait une classe des grades 3 et 4 ensemble. Nous nous disions "Bonjour", la classe et nous, et puis la classe nous chantait "Savez-vous planter les choux".

Pour éprouver leur intelligence de la langue, Mlle Brunelle demande aux élèves, en français, si quelqu'un a un cahier rouge. Une petite fille répond: "Oui, mademoiselle, j'ai un cahier rouge".

"Avez-vous un crayon bleu?" Il parait que oui. Puis elle commande à quelques membres de la classe d'aller à la porte; d'aller au tableau et d'aller à leurs places.

Tout le monde étant assis, on aborde l'alphabet. La prononciation est très importante, leur explique Mlle Brunelle, et elle leur fait regarder ses lèvres. Elle écrit au tableau l'équivalent anglais des sons français. Par exemple: "C — Say"; "D — Day", et les enfants répètent les sons après elle.

Elle continue, en anglais, "the hands, the nose, the hair, the knee, the thumb, the foot", et ils lui font écho en français: "les mains, le nez, les cheveux, le genou, le pouce, les pieds".

Naturellement, la chanson qui suit est "Alouette", et aux notes de ce vieil air, nous entrons dans la classe de Mlle Sicotte, qui enseigne le grade 5. Après les présentations, elle commençait par demander aux élèves: "Quel est votre nom? Comment s'appelle votre mère? Combien de frères avez-vous?"

Puis elle posait une question qui était tout à fait convenable en ce temps misérable. Elle disait: "Judy, qu'est-ce que ça veut dire 'il fait soleil'?"

Après la réponse de Judy, les autres questions se suivaient. Quelle couleur est le tableau; le livre; la craie? Comment dit-on "Stand up"? Comptez les fenêtres. Quel jour est-ce aujourd'hui? Quelle saison est-il maintenant?

Venait ensuite la phonétique. Mlle Sicotte expliquait à sa classe la distinction entre quelques sons français et anglais. On essayait la prononciation d'été, en employant la phonétique, et pour finir, les enfants écrivaient ce qu'ils venaient d'apprendre dans leur cahier.

Mlle Joubert, l'institutrice du grade 6, nous présentait à sa classe, et puis elle commandait à une petite fille d'ouvrir la porte, ce qu'elle a fait en disant "J'ouvre la porte". Elle continuait: "Montrez-moi votre règle; montrez-moi votre cahier", et les enfants répondent dans le possessif: "Voici mon cahier; voici ma règle".

Et les couleurs. "Quelle couleur est votre encre? Quelle couleur est votre gilet?"

Un petit garçon, au chandail écarlate, se levait et annonçait d'un ton fier: "Mon gilet est rouge".

"Traduisez pour moi", Mlle Joubert disait à sa classe: "Regardez le tableau. Regardez en dehors". La classe traduisait.

Elle disait à un petit garçon: "Bobby, ouvrez votre cahier". Bobby se levait et se dirigeait vers la porte. Mais il est arrêté par les chuchotements de ses amis!

Puis, elle leur demandait: "Quel âge avez-vous?" Tout le monde savait son âge, bien entendu. Pour mieux connaitre les chiffres, ils comptaient ensemble d'un jusqu'à vingt. Pour mieux épeler, ils répétaient l'alphabet; pour mieux savoir les jours de la semaine, ils les répétaient aussi.

Mlle Joubert leur montrait un crayon et leur demandait: "Qu'est-ce que c'est?" Les réponses pleuvent: "C'est un crayon; c'est une plume; c'est une règle; c'est une brosse".

Mlle Joubert leur montrait des horloges dessinées sur le tableau. "C'est une horloge". Puis elle commençait la tâche difficile de leur enseigner le temps. Une heure, deux heures, trois heures. Ça, c'était assez facile. Mais quand il s'agissait de midi et minuit; trois heures et quart; deux heures et demie, c'était un peu plus dur.

Les élèves écoutaient attentivement, et un par un, ils commençaient à comprendre.

Mlle Joubert, pour finir, leur demandait encore des questions, et il y en avait une à laquelle toute la classe répondait. Question: "Quels jours est-ce que vous ne venez pas à l'école?" Réponse: SAMEDI et DIMANCHE!

Ann CARSON.

(à suivre)

Un vitrail antique

HAILEYBURY — Un vitrail, vieux de 1,100 ans, qui rappelle l'extraction des dents aux époques anciennes, est actuellement en possession de M. George Morgan, de Haileybury au nord de l'Ontario, situé à 50 milles au sud de Kirkland Lake.

Le vitrail — peint en bleu, noir et jaune-vert — provient d'un vieux monastère sis aux environs d'Abergavennes, dans les Galles du Sud, et appartient à la famille Morgan depuis 141 ans. Il a été offert à George par son père, M. Charles Bird Morgan, 87 ans, ingénieur minier à sa retraite qui vit maintenant à Sault Ste-Marie, Ontario.

Mesurant 30 pouces par 10, le vitrail ornait la chapelle d'une abbaye galloise où il avait été installé vers l'an 878. Il commémore le souvenir d'une femme de l'époque qui avait inventé un procédé pour extraire les dents et qui fut canonisée sous le nom de sainte Apolline.

Historique

Pendant des générations, le vitrail fut à la vue des moines qui venaient prier dans la chapelle. Mais au XVIIe siècle, quand Olivier Cromwell et ses hommes firent la guerre les moines craignirent que leurs trésors artistiques soient détruits. Ils recouvrirent donc le vitrail d'une peinture blanche et, avec le temps, il tomba dans l'oubli.

Le monastère fut transformé en école — l'arrière-grand-père de M. Morgan y étudia — et la chapelle fut convertie en église protestante. Au commencement du XIXe siècle, le Dr C. Gwynne Bird, ancêtre de M. Morgan, acheta le vitrail d'un entrepreneur qui rénovait l'église. Il réussit à enlever la peinture blanche.

Le Dr Bird vint au Canada, en 1835, et fit restaurer le vitrail à Montréal. C'est ainsi que l'objet reçut son actuelle bordure en verre bleu.

Le Dr Bird s'établit à Bowmansville, Ontario, et, à sa mort, il légua le vitrail à son fils, le Dr Charles Bird. Celui-ci le donna à son neveu, M. William Morgan. Ce dernier, autrefois échevin de Hamilton, était le grand-père du nouveau propriétaire de l'oeuvre.

M. George Morgan a déclaré qu'il a l'intention de faire évaluer l'ancienne relique par des experts du Royal Museum de l'Ontario à Toronto. Mais elle n'est pas en vente. L'accord en vertu duquel il obtint le vitrail stipule que l'oeuvre d'art doit rester dans la famille.

De nos rives à celles de la Saskatchewan

Des rives du St-Laurent sont déjà partis de nombreux évêques à destination des diocèses des provinces occidentales du Canada et même des Etats-Unis. Depuis les frères Blanchet, envoyés sur la côte du Pacifique, depuis Mgr Provencher, premier titulaire de Saint-Boniface, en passant par Mgr Mathieu, archevêque de Regina, par le cardinal Villeneuve, d'abord évêque à Gravelbourg, fréquemment des prélats distingués sont partis du Québec pour les Prairies ou pour les pentes des montagnes Rocheuses.

Le dernier à s'acheminer vers les vastes plaines de l'Ouest est Son Exc. Mgr Laurent Morin, depuis près de quatre ans auxiliaire à Montréal. Autrefois aumônier national de l'Action catholique, Mgr Morin comptait le diocèse de Prince-Albert, dont il s'en va prendre possession, dans le champ de son action. Mêlé pendant plus de quinze ans à ce mouvement, il s'est créé d'innombrables amitiés parmi les laïques de Montréal et d'ailleurs. Des centaines d'entre eux avaient tenu cette semaine à lui manifester leur estime et leur attachement par leur présence à une réception d'adieu. A son départ de la gare, il y avait foule. Même, dans le wagon spécial mis à sa disposition — il est fils de cheminot — pour se diriger vers Prince-Albert, plusieurs parents y ont pris place. Ils voulaient aller le reconduire jusqu'aux rives de la rivière Saskatchewan.

Les 35,000 catholiques de Prince-Albert peuvent se considérer privilégiés. L'Eglise de Montréal a conscience de leur faire un don de prix. Rarement évêque a été mieux préparé à son rôle. Il ne fait pas de doute que l'épiscopat de Mgr Morin sera fructueux et que tous ses diocésains trouveront en lui un pasteur plein de mansuétude et de justice à la fois.

(La Presse) Alfred AYOTTE

Nombre de pensionnaires dans les écoles russes

MOSCOU — Le nombre des élèves "pensionnaires", dans les écoles soviétiques, devra atteindre 2,500,000 en 1965 soit quatre fois plus que maintenant.

Cette décision prise par le comité central du parti communiste de l'URSS et le conseil des ministres constitue l'application de l'idée de M. Nikita Khrouchtchev selon laquelle "l'éducation de la jeunesse soviétique dans les internats est la meilleure façon de former les hommes d'une société future, fondé sur une base démocratique".

OTTAWA — M. l'abbé Francis J. Smyth, d'Ottawa, est devenu camérier de Sa Sainteté le pape Jean XXIII et il portera désormais le titre de monseigneur, a annoncé la Conférence catholique du Canada.

Il a été pendant une année administrateur intérimaire de l'Association des hôpitaux catholiques du Canada et il a organisé des congrès d'études du syndicalisme pour les hôpitaux.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courrieriste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le 1er juin, les comités se réunissaient pour la session régulière. M. le maire et M. l'échevin Parent étaient absents, puisqu'ils représentent notre ville à North Bay à la convention des maires et municipalités.

Plusieurs délégations ont présenté leurs problèmes. M. Octave Jeanson se fit le porte-parole de 26 résidants de la rue Goulet, se plaignant de la condition des égouts dans une partie de cette rue. "Lorsque nous avons un orage, il y a de l'eau dans toutes les caves", a-t-il affirmé, et il croit que cela est dû à la petite dimension de l'égout.

Le comité, après avoir entendu les explications de l'ingénieur, a recommandé de demander au comité des propriétés foncières d'acquérir le terrain nécessaire sur la rue Goulet afin de procéder à la prolongation de l'égout jusqu'au pont Norwood, en même temps que la prolongation de la rue Goulet entre la rue Taché et la rivière Rouge. Entre-temps, lorsque la pluie semblera de longue durée, une pompe sera installée entre l'égout de la rue Goulet et celui de la rue Marion.

M. R. Tascona, de la rue De la Morénie, se plaint de la vitesse de la circulation sur cette rue, ce qui constitue un danger pour les enfants; il y a, dit-il, 77 enfants en bas de 12 ans entre les rues Hamel et Yelle. Il demande que la vitesse sur toutes les rues résidentielles soit fixée à 15 milles à l'heure. Les échevins lui font remarquer que ceci ne relève point de la ville, mais plutôt de la législature provinciale, mais M. Tascona dit qu'il appartient à la ville de prendre l'initiative et de réclamer un changement dans la loi provinciale; les limites de vitesse ont été fixées il y a déjà bien des années, lorsqu'il n'y avait pas encombrement d'automobiles, comme c'est le cas aujourd'hui. Les échevins ne prirent aucune décision à ce sujet.

M. Henri d'Eschambault a fait rapport au sujet de l'assurance des édifices publics qui appartiennent à la ville. Un relevé fut fait par une compagnie indépendante qui évalue les bâtiments et leur contenu de $694,700. Si la ville décidait de s'assurer pour 80 pour cent de la valeur, la prime serait de $4,113.94 pour trois ans. Si la ville optait pour le remplacement complet, il en coûterait $5,718.68 pour trois ans. Le comité recommanda que l'assurance pour remplacement complet soit soumise au Conseil.

"Déjà le 1er juin, dit le président du comité des travaux publics, notre programme de travaux n'est pas encore définitivement fixé". Il fut donc décidé de convoquer une réunion spéciale du Conseil pour mercredi afin d'en arriver à une entente.

Il y aura une démonstration d'une nouvelle machine aspiratrice sur l'une des rues de notre ville vendredi après-midi (l'endroit n'avait pas été encore déterminé).

La commission des parcs demande qu'une partie du terrain à l'est de l'hôtel de ville soit utilisé pour fins de stationnement; le projet fut mis de côté pour étude.

L'ingénieur demande qu'un rapport par les ingénieurs-conseils Wardrop & Cie soit soumis sur la condition du pont Niakwa, les résidants des environs, ainsi que les amateurs de golf, ayant porté plainte à cause de la fermeture de ce pont.

Un autre pompier demande la permission d'aller résider à St-Vital; la maison qu'il occupait a été vendue et il n'a pu trouver une autre résidence. Le comité recommande que la permission lui soit accordée.

Le district scolaire de St-Boniface a annoncé à la ville que son budget est de $1,047,377.70. La ville aura à payer la somme de $546,844.65.

Le budget de district scolaire du Norwood se chiffre à $657,-764.66, la part de la ville étant de $477,968.98.

La commission des parcs demande le remplacement d'un pont de piétons dans le parc Happyland au coût de $500.00; une copie de la lettre de la commission sera remise à l'ingénieur pour sa recommandation.

Le contrat de la Cie Wardrop et associé ingénieurs-conseil sera renouvelé encore cette année, malgré les objections de M. l'échevin Lonergan qui croit que nous devrions avoir notre propre bureau de génie; cette question sera étudiée plus longuement et l'ingénieur aura à faire rapport cet automne sur le coût qu'un tel projet entrainerait.

Il fut décidé de recommander que des signaux lumineux soient installés aux angles des rues suivantes: Archibald et Provencher, Taché et Dollard, Des Meurons et Provencher; les signaux à Des Meurons et Provencher coûteront $1,500 de plus à cause de la connection avec les signaux du chemin de fer.

Le comité de la circulation demande que le stationnement soit limité à un côté de la rue, sur la rue Notre-Dame.

M. l'échevin St-Hilaire demande que l'arrêt d'autobus sur la rue Aulneau, à la rue Despins, soit éliminé puisqu'il y en a un à quelques pas de distance.

Le surintendant du Bien-être social a des inquiétudes morales et se demande si son département n'encourage pas le péché en aidant certaines personnes à vivre; après avoir entendu l'histoire d'une femme qui fut sommée de comparaitre devant le comité, on a conclu que l'absolution relève plutôt du confesseur que du surintendant du Bien-être social.

A lundi prochain.

Le trésorier rapporte que la ville a terminé l'année avec un surplus de $290,000. Cette nouvelle agréable est à l'honneur de nos échevins, ainsi que de l'administration de notre ville.

Thé annual le 7 juin des Guides catholiques de St-Boniface

Les membres du Comité Protecteur des Guides Catholiques de St-Boniface invitent parents et amis à leur thé annuel qui aura lieu le 7 juin, de 2 h. à 5 h. 30 p.m. Il y aura tirage d'un gril pour barbecue et d'une lampe.

Rendez-vous donc dimanche prochain au local guide, 494, rue Taché (en arrière de l'ancienne maison provinciale des Soeurs Grises) Venez rencontrer vos amis.

Le lieutenant Paul Boisjoli, fils de M. et Mme P.-Z. Boisjoli, de La Broquerie, partira le 28 juin pour un séjour de deux mois en Europe. Ayant terminé sa troisième année de théologie au Grand Séminaire de St-Boniface, M. l'abbé Boisjoli exercera les fonctions d'assistant aumônier auprès de la 4e brigade d'infanterie canadienne située à Zoest en Allemagne.

La retraite garantie de beauté spirituelle

Certain petit cireur de bottes avait découvert une méthode ingénieuse et infaillible de succès dans son entreprise . . .

— Cirer vos souliers, m'sieur?

— Non!

— Frotter vos souliers, pour que vous puissiez vous y mirer?

— Non que j'te dis!

— Oh! Je ne vous blâme pas!

Ainsi attrapé une fois, le monsieur, à l'occasion suivante, avançait son pied pour montrer qu'il ne craignait pas de voir son visage se refléter dans le miroir de ses souliers — miroir plus ou moins terne, quoi qu'en disait le lutin de cireur, pas si bête d'ailleurs.

Normalement, on aime admirer sa physionomie . . . on éprouve certain plaisir à se voir tel que l'on est. Et ce n'est pas bon signe que d'avoir peur de se regarder dans une glace: si tel est le cas, c'est qu'on doit en avoir une tête!

Transposée sur le plan spirituel, cette banale vérité est des plus révélatrice. Si l'on n'a pas le courage de regarder, de scruter son âme à l'aide du miroir de la réflexion et de la méditation, c'est qu'elle ne doit pas être bien belle. Peut-être est-elle entachée — ou du moins ternie — de quelque vice, défaut ou mauvaise habitude? Tous tant que nous sommes, parce qu'humains, craignons la révélation que nous ferait un trop bon miroir nous montrant nos imperfections. De fait, la connaissance d'une faiblesse spirituelle (comme d'une maladie physique) entraine l'obligation de se faire soigner, exige un traitement, un acte de renoncement qui, moralement, doit faire mal. Et ce que l'on peut être lâche devant l'effort ou le sacrifice!

On alléguera qu'on n'a pas le temps de s'arrêter, de réfléchir. Vieille excuse aussi vieille que le monde et qui, en nos temps modernes plus que jamais, tombe devant un moyen adéquat et efficace à portée de tous: la retraite fermée. Qui n'a pas le temps, la belle saison venue, de faire une excursion au lac, à la plage? C'est beau et bon, c'est une détente nécessaire pour le corps et l'esprit. Et l'âme, aura-t-elle sa détente — une fin de semaine de retraite, par exemple?

Retraite pour jeunes filles 19-21 juin

Pour les jeunes filles de St-Boniface, la réponse est "oui", car elles s'organisent pour remplir la Maison de Retraites, **du 19 au 21 juin.** Elles viendront, sans crainte, à l'aide des lumières de la retraite, voir le vrai visage de leur âme et chercher le tonique nécessaire pour lui garder sa fraicheur et sa beauté. Elles viendront faire un "retour sur soi-même", analyser leurs "positions", se retremper dans leurs convictions et chercher les moyens de s'embellir (spirituellement).

La maison de Retraites ne peut accommoder qu'une quarantaine de retraitantes. Hâtez-vous donc, mesdemoiselles, de prendre rendez-vous avec le Spécialiste en beauté spirituelle qui vous garantit, sans conditions, un résultat épatant!

Pour retenir vos places, communiquez avec Mlles Ida Fredette — CH7-2321, Marie-Louise Mercier — CH7-1426 ou Colette Huot — WH3-2394; ou encore, avec la Maison de Retraites — CH7-1422. Cette retraite pour jeunes filles, la dernière de la saison, s'ouvrira à 8 heures, **le 19 juin,** et se clôturera avec le souper du dimanche 21 juin.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

10-952-10P.

M. l'abbé F. Juneau nommé vicaire-économe

Par suite de la démission de M. l'abbé A.-B. Boulet, M. l'abbé Félicien Juneau vient d'être nommé vicaire-économe de la paroisse de la cathédrale. Ordonné prêtre en 1954, M. l'abbé Juneau fut alors nommé vicaire de cette paroisse où il s'est occupé de diverses organisation notamment des mouvements scouts et guide catholiques dont il est l'aumônier général.

Décès

M. Charles Gosselin

M. Charles Gosselin, de 372, rue Eugénie, est décédé le vendredi 22 mai à sa résidence, à l'âge de 84 ans. Il vint au Manitoba en 1885 et vivait à St-Boniface depuis 1923.

Il laisse dans le deuil cinq fils, Daniel, Henri, Olivier, Charles et Jean; huit filles, Mmes Alphonse Lord, Pierre Duseigne, Fernand Kobs, Robert Bell, Ernest Boily, Laurent Gosselin et Carson Bradley et Nancy; un frère, Damase; une soeur, Mme Amanda Paul; 27 petits-enfants et 21 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mardi 26 mai en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement se fit dans le cimetière de St-Boniface. Le salon mortuaire Desjardins était en charge des funérailles.

M. Arthur-C. Dusablon

M. Arthur-Charles Dusablon, de 163, Enfield Crescent, est décédé le vendredi 22 mai à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 78 ans. Né à Rhode Island, il vint au Manitoba en 1905. Il fut à l'emploi de Manitoba Telephone System durant 41 ans et se retira en 1946.

Il laisse dans le deuil son épouse, Ida; deux fils, Hector et Léo; six filles, Mmes E. Vaillancourt, H. Laurin, Yvonne Marsack, Philippe Bélanger et Arnold Winter et Blanche; une soeur, Mme Marie Rhéaume; 18 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le lundi 25 mai en l'église du Précieux-Sang. L'enterrement eut lieu dans le lot familial au cimetière de St-Norbert. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

Convention d'état

La convention d'état des filles d'Isabelle du Manitoba aura lieu le dimanche 14 juin à l'auditorium de l'Académie St-Joseph, à 2 h. p.m. Tous les membres du Manitoba sont cordialement invités à assister à cette convention. Pour cette occasion, nous aurons l'honneur d'avoir avec nous la régente nationale, Mlle Julia MacGuire, de Topeka, Kansas.

A l'issue de l'assemblée, un grand banquet sera servi pour tous les membres et non-membres. Tous seront bienvenus à ce banquet, et les personnes qui désirent se procurer des billets sont priées de s'adresser le plus tôt possible à notre régente, Mme B. Desrochers, AL3-5005, ou à Mme Y. Marion, CH7-2397.

Les membres sont priés de venir en grand nombre à l'assemblée d'affaires, le lundi 8 juin, au Centre récréatif, parc Provencher.

ELLEBASI D'ELLIF.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Soumissions

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR ECURAGE DE PUISARDS (Catchbasins)" seront reçues par le soussigné jusqu'à 4 heures du soir le lundi 8 juin 1959.

Un dépôt-garantie de 50 dollars, en monnaie ou chèque certifié, devra accompagner chaque soumission.

La plus basse ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails et pour formules de soumission, s'adresser à l'Ingénieur, M. Joseph BOCKSTAEL, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE,
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier.

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 2 juin 1959



L'on voit sur cette photo les gradués de onzième année de l'Institut Collégial Provencher qui ont reçu leurs diplômes lors de l'imposante cérémonie du 28 mai dernier. Première rangée, de gauche à droite: L. Duguay, H. Emond, F. Courteau, E. Avanthay, E. Attersley, W. Waters, R. Bazinet, G. Gatehouse, M. Cunnington et P. Rocan; deuxième rangée: D. Delorme, E. Lamontagne, J. Coppinger, J. Gagné, R. Parker, G. Renouf, R. Auger, A. McCarthy, C. Tétreault, M. McKenzie et G. Misseghers; troisième rangée: D. Rheault, R. Werbics, K. MacDonald, P. Léveillé, C. Vandaele, A. Backeland, R. Boulet, R. Lebleu, L. Oleksuk et A. Nadeau; quatrième rangée: P. Finlayson, T. Blain, R. Bell, J. McDiarmid, T. Fleming, D. Giguère, G. Bérubé, E. Young et T. Mansfield.

Diplômes et prix aux 103 finissants des instituts Provencher et St-Joseph

Jeudi soir dernier, le 28 mai, 41 finissants de l'Institut Collégial Provencher et 62 finissantes de l'Institut Collégial St-Joseph prenaient place sur la scène de l'auditorium Notre-Dame à St-Boniface, face aux centaines de parents et d'amis qui avaient répondu à leur invitation.

Immédiatement apres le chant de l'O Canada, M. Jean Gagné et Mlle Gladys Kruger souhaitèrent la bienvenue au nom de leurs compagnons d'études (en français et en anglais), aux membres du clergé, aux inspecteurs et commissaires, aux instituteurs, ainsi qu'aux parents et nombreux amis présents. Puis M. Céleste J. Muller, inspecteur d'écoles, lut le palmarès et chaque finissant vint recevoir son diplôme des mains de Mme J. Gordon, membre de la commissaire scolaire, et du R. P. Robert Ouellette, S.M., de l'école Provencher.

Mlle Pauline Guénette et M. David Watters prononcèrent les discours d'adieu au nom des finissants. Ils s'acquittèrent de leur tâche avec grande délicatesse, Mlle Guénette rappelant spécialement avec beaucoup d'imagination certains détails touchants ou drôles des longues années passées sur le banc d'école, M. Watters préférant regarder l'avenir et indiquer comment les finissants de 1959 entendent marcher sur la route qui mène au vrai succès chrétien et humain.

M. A.-H. Corriveau, professeur de français à l'Institut Pédagogique du Manitoba et orateur invité, voulut à son tour mettre les diplômés face au monde qui les attend et leur indiquer trois moyens infaillibles de réussite: se fixer un idéal véritablement humain et chrétien, se connaître objectivement et travailler avec persévérance. M. R. W. Lightly, inspecteur en chef de toute la province, transmit ce même message aux jeunes finissants, dans sa réponse aux trois questions qu'il leur posa: qui êtes-vous? où allez-vous? que laissez-vous derrière vous?

C'est le R. F. Joseph Burns, S.M., surintendant des écoles de St-Boniface, qui distribua aux gagnants leurs prix; prix de religion à Jean Gagné et Alice Payette, George Renouf et Lynn Powis, prix de français à Paul Léveillé et Alice Payette, prix d'anglais à Michael Cunnington et Janet Lamoureux, prix de science à Gordon Gatehouse et Carol Evans, coupe Kinsmen aux élèves qui se sont spécialement signalés par leurs efforts et leur studiosité à Edward Attersley et Diane Stubbe, prix d'esprit scolaire à Léo Duguay et Gilberte Beaudin, dons de $25 par le Club Kiwanis pour participation aux activités scolaires à David Watters et Pauline Guénette, prix de sténographie à Robert Werbics et Diane Stubbe, prix de coopération aux diverses organisations scolaires (sport, divers clubs de radio, science, corps de cadets, etc.) à George Renouf, Edward Attersley, Paul Léveillé, David Watters, Robert Verhaeghe, Patricia Henderson, Louise Boissonnault, Yvonne Belot, Gladys Kruger et Aline Mondor.

Le prix du concours oratoire, offert par la Banque Canadienne Nationale, fut mérité par Alberto Bonomo. Une bourse de $50, offerte par la Légion Canadienne, fut allouée à Gérald Gaudreau, du grade 9.

Invitation spéciale

Les paroissiens de la paroisse-cathédrale de St-Boniface sont invités à une réception en l'honneur de leur curé, M. l'abbé Alexandre-B. Boulet, le mercredi 10 juin, à 8 h. p.m., au gymnase-auditorium Notre-Dame. Au programme il y aura deux numéros récréatifs par les Gais Manitobains. Bienvenue à tous.

Présidente de l'Alliance Française fêtée chez M. et Mme P. Mertens

Mme E. T. Etsell, présidente réélue de l'Alliance Française du Manitoba, a été l'objet d'une magnifique réception de la part des membres de l'exécutif de l'Alliance et de ses amis chez M. l'inspecteur Paul Mertens, de la Gendarmerie Royale, et Mme Mertens, samedi dernier.

M. et Mme Mertens recevaient aussi M. Jos.-Rodolphe Lemieux, assistant commissaire de la Gendarmerie Royale, et Mme Lemieux: M. Lemieux, de Montréal, vient d'être nommé officier commandant de la Division E, Colombie-Britannique, avec résidence à Victoria. Il est le premier Canadien français à occuper ce poste important.

Voici la liste complète des invités: l'hon. Juge Alfred Monnin et Mme Monnin, S. H. le juge A. Bernier et Mme Bernier, Me et Mme C. Prud'homme, M. le magistrat et Mme H. Lacerte, les RR. PP. L. Guy et J.-C. Gagnon, S.J., et R. Bédard, O.M.I., l'hon S. S. Garson et Mme Garson, M. le Dr et Mme C. M. Jones, M. le Dr V. Leathers, M. G. Brunet, Mme J. C. Davis, Mlles L. O'Neil, M. Bernier, J. Macdougall et E. Motley, Mmes R. H. Rowland, H. D. Ross, W. M. Hamilton, H. Taylor et J.-T. Beaubien, MM, et Mmes G.-E. DeForests, R. Trudeau, L. Rémillard, D. Belair, T. Grafton, Major et Mme A. Lizotte, M. le Dr et Mme J.-M. Huot, Me V. L. Baird, M. le Dr et Mme G. Létienne, M. le Dr et Mme G.-M. LaFlèche, MM. F. Hershel, N. D. Belton et P. Olynyk.

Inspection des cadets

L'inspection du corps des cadets de l'Institut Collégial Provencher aura lieu dans la cour de l'Institut à 7 h. 15 p.m., le vendredi 5 juin. Le colonel Claude H. Murphy, commandant des Grenadiers, fera l'inspection et sera accompagné par le cadet, lieutenant-colonel David Waters, commandant du corps des cadets, et son adjoint, le cadet, major Paul Léveillé.

Après l'inspection, les cadets défileront, puis donneront diverses exhibitions: gymnastique, canon Bren, fusil FN, premiers soins, etc. Le corps de clairon évoluera également.

CHEZ LES Scouts catholiques

Dans les semaines qui suivront, nous vous présenterons une série d'articles sur les différentes activités d'été que chaque branche du mouvement diocésain entreprendra. Nous commençons par la branche louveteau.

L'été à la meute

Chez les louveteaux, les activités d'été présentent plusieurs problèmes: d'abord les cheftaines, à cause de leur emploi, ont quelques difficultés à organiser un camp d'été; ensuite les petits louveteaux ne sont pas toujours à portée de la main. Ces deux problèmes se confrontent et il est difficile d'arriver à un compromis satisfaisant.

Cependant, les avantages d'un camp d'été valent la peine de faire un effort pour en mettre un sur pied. Voici pourquoi: premièrement, on comprend que le contact entre les louveteaux est nécessaire pour conserver l'esprit d'unité dans la meute; ensuite, il est bon que les cheftaines voient vivre leurs petits loups pour mieux les comprendre; enfin, les camps de meute sont utiles pour faire vivre davantage le louvetisme grâce à l'été qui facilite les jeux de plein air et le contact avec la nature, etc . . .

Ayant tenu compte de tous ces facteurs, les cheftaines des trois meutes vont toutes tenter un essai: la meute Langevin espère faire un camp de quelques jours; les meutes Provencher et Précieux-Sang veulent entreprendre un camp de même nature. Comme chaque fois auparavant, ces camps auraient lieu au camp Notre-Dame, à la Plage Albert.

Les résultats des essais précédents sont concluants. Ils ont montré que le jeu en vaut la chandelle. Les louveteaux qui ont participé à ces camps d'été sont toujours revenus enchantés: à témoin un article qu'un ancien louveteau, G. Dufault, a écrit dans le journal "En route", des routiers, décrivant ses impressions sur un camp de meute auquel il avait participé. "Au retour, nous dit-il, au mois de septembre, les jeunes étaient bien enthousiasmés, et la meute fut alors remplie à craquer."

Il est sûr qu'en dehors du camp de meute, les louveteaux doivent continuer à vivre leur vie de louveteau. Nous leur souhaitons, cheftaines et louveteaux, un bon succès, et nous sommes sûrs d'ailleurs qu'ils réussiront.

Activités

Comme on le sait, les groupes de St-Boniface et du Précieux-Sang ont pris part à la procession de la Fête-Dieu dimanche dernier. Grâce au temps favorable, nos drapeaux et nos uniformes impeccables reflétaient la grandeur de la cérémonie.

Le dimanche 7 juin, tous les chefs et cheftaines se rencontreront à St-Pierre pour une réunion diocésaine. Ils reverront les activités de l'année et discuteront celles à venir.

Le journal "En route" est à préparer son dernier numéro de l'année. Il promet d'être sensationnel, avec ses photos, articles, commentaires, critiques, impressions, etc . . .

TOUJOURS PRET.

"Ce sont les bûcheurs qui sont en tête", dit l'hon. A. Monnin aux gradués d'Otterburne

OTTERBURNE — La soirée d'adieu des 12 finissants de la Maison St-Joseph d'Otterburne eut lieu le vendredi 29 mai, en présence de tous leurs éducateurs, confrères, parents, amis et invités d'honneur.

Dès 8 h. p.m. (heure solaire), la chapelle était remplie à craquer au moment où les finissants entrèrent solennellement dans la chapelle pour le salut du T. S. Sacrement présidé par le R. P. John Downs, C.S.V., supérieur.

Tous se rendirent ensuite dans l'auditorium pour la distribution des prix et la collation des diplômes. Après le chant de l'O Canada, "Les Amis de la Chanson" chantèrent "Maman" et "Oh! mon papa" en hommage aux nombreux pères et mères présents. Puis le R. F. J.-P. Robinson, C.S.V., principal, fit la lecture du palmarès et chacun des élèves méritants vint à son tour recevoir ses prix. Le grand nombre des prix distribués prouve que la Maison St-Joseph n'est pas à court de bienfaiteurs et d'amis.

Les Gais Manitobains égayèrent les auditeurs par leurs chants folkloriques, avant que Louis Gosselin, président des finissants, exprime avec grande délicatesse les sentiments qui les animaient tous à la veille du départ de l'Alma Mater . . . vers l'avenir. Les finissants étaient tous debout sur la scène: Richard Boulet, de Dunrea, Louis Gosselin, de St-Malo, Normand Hébert, de Winnipeg, Pierre Carney, de Dunrea, Raynald Fisette, de St-Georges, Raynald Trudel, de St-Malo, Lorne Berg, de Rivers, Gérald Roch, de Le Pas, Edouard Mondor, d'Ile-de-Chênes, Victor Abgrall, de St-Laurent, Joseph Roy, d'Otterburne, et Maurice Hamonic, de Moose Jaw, Sask.

Mlles Gwen Thompson et Louise Gillet, artistes invitées, firent apprécier leurs magnifiques talents de pianistes et violonnistes; puis le quatuor formé de L. Gosselin, A. Sénécal, G. Boissonneault et H. Vouriot montra qu'une chanson peut garder toute sa distinction même avec une touche "western".

L'honorable Juge Alfred Monnin, orateur invité, rappela aux finissants que ce jour peut bien marquer pour eux la fin des examens, la fin de la tutelle des professeurs, un peu de vacances, le choix d'un emploi ou d'une carrière, mais que tout cela ne doit pas signifier la fin de leurs études. "Pour plusieurs, j'espère que c'est le commencement d'études plus avancées: école normale, cours de commerce, d'école d'arts et métiers, etc. Tout cela va demander encore plus d'études, plus d'efforts."

Plus d'études, plus d'efforts: tel fut vraiment le thème du discours de l'orateur, car "dans toutes les carrières, dans tous les métiers, dans tous les genres d'occupation, ce sont les bûcheurs qui sont en tête."

"Mes jeunes amis, vous avez joui ici d'une éducation supérieure avec, en plus, les nombreux avantages d'une formation religieuse. Vous êtes en mesure d'avoir des idées bien personnelles et de ne pas subir l'influence de la masse . . ." "Donc, dans ce monde où vous entrez et où l'esprit de standardisation envahit presque tout, travaillez, étudiez, car 'la paresse, a dit Bossuet, toujours impatiente quand il faut penser tant soit peu, fait qu'on aime mieux croire qu'examiner, parce que le premier est bientôt fait, et que le second demande une recherche plus longue et plus pénible'."

Ces paroles réalistes furent certainement appréciées par les finissants qui les avaient écoutées avec grande attention et qui les applaudirent avec chaleur. Les "douze" semblaient ainsi affirmer leur désir de les mettre en pratique.

La deuxième partie du programme comporta d'autres pièces musicales: solo d'accordéon par le plus "petit" artiste de la Maison St-Joseph, chants par "Les Amis de la Chanson", sous la direction du R. F. Lucien Chénier; au piano, Mlle Lucienne Lambert.

Le R. P. Downs, supérieur, tint à remercier (sans oublier personne) tous ceux qui avaient pris activement part à cette soirée des finissants, plus particulièrement l'honorable Juge Monnin. (Un autre éducateur viatorien, le Frère Directeur des Etudes actuellement en visite au Manitoba, avait parlé au cours de la soirée: son nom ne paraissait pas au programme, mais il est certain que son message vint à point pour le plus grand bien de ses jeunes auditeurs.)

La troisième partie du programme fut entièrement sous la direction des Gais Manitobains qui surent faire chanter, faire danser tous les élèves, leurs parents et leurs amis. Leur entrain habituel, leurs connaissances folkloriques (danses et chants), leur commune gaieté firent apprécier une fois de plus, par des jeunes, les qualités de ce mouvement et firent naître sans doute le désir qu'il rayonne bientôt en dehors de St-Boniface, dans tous les centres franco-manitobains.

Cours de français spécialisés à l'Université d'Ottawa

OTTAWA — L'Université d'Ottawa offrira dès l'automne prochain un premier cours de français aux professeurs qui désirent obtenir des diplômes de spécialistes en français afin d'enseigner aux classes supérieures. L'Université, qui a entretenu ce projet des années durant, a enfin reçu l'approbation du département provincial et du Collège d'Education d'Ontario.

Le R. P. René Lavigne, O.M.I., doyen des arts, dit que cet acte confirme la nécessité d'un entraînement spécialisé pour les professeurs de français des écoles supérieures. Auparavant, les instituteurs qui désiraient suivre un cours de français devaient en étudier un autre simultanément.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

Saint-Boniface

Dirigé par les MARIANISTES

Rédacteurs: Paul Lévelllé, Gabriel Dufault, Léo Duguay, Robert Pelletier.

Gérald Gaudreau

Gérald Gaudreau, du grade IX, classe de M. H. Bosc, vient de remporter le prix de $50.00 offert par la Légion Canadienne de Norwood à l'élève le plus méritant de la région et dont le père a servi dans l'armée canadienne durant la dernière guerre.

Gérald, qui est premier de sa classe, succède à Roger Ludwick qui s'était mérité le même prix l'an dernier. Un chèque au montant de $50.00 lui fut remis par la présidente et la vice-présidente de la Légion lors de la graduation des élèves de 11e année.

Nos félicitations, Gérald!

Philippe Gauthier

Philippe Gauthier, du grade VII, classe du R. F. J. André, s'est mérité une mention honorable et un prix spécial pour sa composition sur les vocations, dans un concours organisé par les Chevaliers de Colomb.

Philippe, qui est toujours premier de sa classe en composition, reçut un missel comme prix dans ce concours provincial.

Ta classe et tous les élèves de l'école sont fiers de toi, Philippe, et continue de bien les représenter.

Dundurn et Clear Lake

Encore une fois, notre école montrera son esprit d'entraînement en envoyant à Dundurn et à Clear Lake environ trente cadets pour des camps d'été. Dans le passé, Provencher a toujours été bien représenté à ces camps et le Frère Laurin, ainsi que M. Suntag, sont certains que ce fait se répétera encore cette année.

Dans le "Dundurn Cadet Camp Year Book 1958" qui vient tout juste de nous arriver, nous pouvons voir la preuve de la valeur des cadets de Provencher à ces camps d'été.

On y voit en particulier une photo de Ronald Paquin recevant des mains du major-général Megill la récompense du meilleur cadet de sa compagnie, une magnifique carabine de calibre .22. A la page 10 de ce livret, nous y voyons encore une fois Ronald Paquin avec un autre élève de Provencher, D. O'Brien, honorés à titre de meilleurs tireurs de leur peloton.

Dans la section des sports paraissent plusieurs photos de cadets de Provencher parmi les gagnants. Ce sont G. Fabas, René Payette, D. O'Brien, A. Verhaeghe et G. Goulet.

Il est à noter aussi que le seul article écrit en français dans ce livre est dû à un élève de Provencher, en l'occurence, Gabriel Dufault. Il y donne, en français et en anglais, ses impressions sur le cours "Driver Mechanic" qu'il a suivi.

Mon voyage à Duluth

Le lundi soir 27 avril a eu lieu au gymnase-auditorium Notre-Dame un concours oratoire organisé par le Club Optimiste de St-Boniface. Il y avait cinq concurrents, dont trois de l'école Provencher. Je me classai premier et Bill Coble, deuxième. En récompense de nos efforts, nous avons tous eu un présent de valeur. Pour ma part, j'ai reçu une montre en or d'une valeur de $50.00, un costume complet et un voyage à Duluth, Etats-Unis, toutes les dépenses payées. De plus, le jour de la graduation des élèves de onzième année, la Banque Canadienne Nationale m'a offert un trophée. Je garderai toujours le souvenir du moment où on me l'a présenté. Je veux remercier le Club Optimiste, la Banque Canadienne Nationale et tous ceux qui m'ont aidé à gagner, de leur aimable gentillesse. Je ne saurais exprimer ma joie avec une plume, mais seulement je veux dire de tout mon coeur: merci!

Je suis allé à Duluth, le jeudi matin 14 mai, avec deux autres candidats, Kalvin Gutkin, de Winnipeg, et John Kerr, de St. James.

Je puis dire franchement que j'ai joui de chaque instant de ce voyage. Arrivé à Duluth où il y avait 28 concurrents, le Club Optimiste avait préparé pour nous un programme très bien organisé. Vendredi matin, nous sommes allés à l'aéroport; dans l'après-midi eurent lieu les semi-finales et au soir nous avons eu une partie avec les filles du Y.W.C.A. Aux semi-finales, j'ai été "knock out" par deux gars qui avaient beaucoup d'expérience. L'un d'eux, ayant déjà participé à ces concours, est sorti vainqueur de tout le tournoi cette fois-ci. Enfin, le samedi eurent lieu les finales à l'hôtel Duluth où il y avait au moins huit cents personnes dont un bon pourcentage venu de St-Boniface. Un élève de Minneapolis remporta le premier prix et nous reçûmes chacun un diplôme. Quand tout fut terminé, nous allâmes au cinéma voir Al Capone. Je partis de Duluth le dimanche après-midi 17 mai.

Je remercie encore une fois tous ceux qui m'ont aidé à prendre part à ces concours, et spécialement un grand merci aux Frères Mayer et Jack qui m'ont fait pratiquer.

Alberto BONOMO,
grade X.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Le coût de publication de cette prière a été payé par un abonné en reconnaissance pour faveur obtenue par l'intercession de ce saint.

Prière à saint Jude

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.

10-970-10P.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
(Commission House Prices)
2 juin 1959

BEURRE

Crémerie	.62½

Prix moyens payés par les commerçants en gros pour oeufs non classés livrés à Winnipeg:

OEUFS

Grade A large	.31
Grade A moyens	.18-.20
Grade A petits	.14
Grade B	.12-.13
Grade C	.10

VOLAILLES

	Grade A	Grade B	Grade C
Plus de 6 lbs	.26-.28	.22-.24	.13-.14
5-6 lbs	.25-.26	.20-.22	.12-.13
4-5 lbs	.21	.17	.10-.11
Moins de 4 lbs	.18-.19	.13-.14	.09-.10
POULETS			
Plus de 5 lbs	.18	.16	.10
4-5 lbs	.16-.17	.13-.14	.09
Moins de 4 lbs	.13	.10	.07

Marché aux bestiaux

Bouvillons:	
De choix	$23.50-$24.50
Bons	23.50- 24.50
Moyens	21.50- 23.00
Ordinaires	19.00- 21.00
Génisses:	
Bonnes	$22.00-$23.00
Moyennes	21.00- 21.50
Ordinaires	18.00- 19.00
Vaches:	
Bonnes	$18.50-$19.00
Moyennes	17.50- 18.50
'Canners' et 'Cutters'	12.00- 17.00
Taureaux:	
Bons	$19.00-$19.50
Ordinaires	17.50- 18.00
Veaux de boucherie:	
De choix	$34.00-$35.00
Bons	34.00- 35.00
Moyens	29.00- 33.00
Ordinaires	20.00- 28.00
Porcs:	
Grade A	$22.30-$23.00
Truies	9.50- 10.50

Dunrea

Réception des croisés

Une touchante cérémonie se déroulait dans l'église paroissiale le soir de la Fête-Dieu, le jeudi 28 mai. Huit petites filles et quatre petits garçons, revêtus de l'uniforme règlementaire, furent reçus croisés. Après une courte instruction par M. l'abbé J. Bertrand, curé, tous s'approchèrent de la table sainte où l'acte de consécration fut lu par Ronald Boulet, puis tous à l'unisson répondirent aux questions concernant l'acte posé par le petit groupe.

Ensuite, six croisillons, à leur tour, s'avancèrent pour les promesses de servir Jésus et Marie de leur mieux et être toujours un exemple pour les autres jeunes. L'acte fut lu cette fois par William Boulet.

La chorale chanta ensuite le cantique "Je vous adore, divine Eucharistie", puis la récitation du chapelet et la bénédiction du St-Sacrement terminèrent cette belle cérémonie.

Voici les noms de ceux qui furent reçus croisés: Stella, Yvette, Juliette, Simone et Dorothée Boulet, Rose-Marie Paradis, Jo-Anne Souyri, Suzanne Carney, Ronald Boulet, François Paradis, Gérald Boulet et Raymond Rondeau. Lorraine et Véronique Boulet, Marc Légaré, William, Donald et Victor Boulet furent reçus croisillons.

Fête-Dieu

En cette fête religieuse, la messe fut célébrée à 11 h. 15. La chorale chanta la messe royale de Dumont et le "Veni Jesu Amor Me", en parties à l'Offertoire. A l'issue de la messe, le St-Sacrement fut exposé et les fidèles se rendirent tour à tour pendant l'après-midi, offrir leurs hommages à Jésus-Hostie.

Vu l'incertitude de la température, la procession eut lieu dans l'église, suivie de la bénédiction du St-Sacrement.

Veillée de bingo

Le dimanche soir 30 mai eut lieu, à la salle paroissiale, une partie de bingo organisée à la demande de M. le curé pour la restauration de la sacristie. Les principales organisatrices furent Mlles J. Lussier et Gertrude Boulet et Mme Alex. Morin. Le bingo fut conduit par M. le curé, MM. Edmond Beaupré, Arthur Paradis et Pierre Aubin.

De nombreux prix furent gagnés par Mmes Georges et Oliva Boulet, Norbert Fortier, Richard Rondeau, Edmond Beaupré, Armand Beauchemin, les jeunes Ida Beaupré et Dolorès Boulet, MM. Edouard Gélinas, J. Clemenson, de Wawanesa, Alex. Morin, Arthur Boulet et Donald Thompson. Les Soeurs Oblates gagnèrent un service à dépecer et M. Guy Paradis, deux chaises berceuses pour enfants. Une autre attraction fut le jeu de dards qui en favorisa plusieurs.

Un bon goûter termina la soirée qui rapporta une somme très intéressante. Félicitations aux organisatrices et grand merci aux personnes qui se sont rendus généreusement à l'appel.

Va-et-vient

M. et Mme René Martel et leurs enfants, de St-Claude, visitaient M. et Mme Martial Lussier. Ces derniers se sont rendus récemment à Altamont, chez M. et Mme Alfred Bourrier qui célébraient leurs noces d'argent.

Aubigny

Mlle Emma Ouimet, d'Aubigny, est décédée le mardi 26 mai à sa résidence, à l'âge de 77 ans. Elle laisse dans le deuil quatre frères, Edmond, Fred, Jean et Henri, et deux soeurs, Annie et Mme Marie Hébert.

Le service fut chanté le vendredi 29 mai en l'église d'Aubigny. L'enterrement eut lieu dans le lot familial à Aubigny. Le salon mortuaire Cropo était en charge des funérailles.

Saint-Malo

Mme Marie-Louise Parent, de St-Malo, est décédée le vendredi 22 mai à l'hôpital St-Boniface, à l'âge de 76 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, Louis, et une soeur, Mme V. Lusignan.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de Mme N. Lafournaise, nièce de la défunte. Le service fut chanté le mardi 26 mai en l'église de St-Malo. L'enterrement eut lieu dans le cimetière de St-Pierre. Le salon mortuaire P. Coutu était en charge des funérailles.

Funérailles de Mlle M.-L. Guyot en l'église de Fannystelle le 29 mai

FANNYSTELLE — Mlle Marie-Louise Guyot est décédée à l'hôpital St-Boniface le mardi 26 mai, après une longue maladie, acceptée avec une résignation toute chrétienne. Elle était née à Fannystelle le 5 novembre 1903.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le vendredi 29 mai. Le service fut chanté par M. l'abbé S. Caron, curé. Les porteurs, tous cousins de la défunte, étaient MM. Gilles, Paul et Gérard Guyot, de St-Boniface, Edouard, Germain et Jean-Noël Cyrenne, de Fannystelle.

La défunte laisse dans le deuil son père, M. Emile Guyot, de Fannystelle; trois frères, M. le Dr Henri Guyot, de St-Boniface, Lucien et Gabriel, de Fannystelle et quatre soeurs, Mmes Thérèse Beck, Alexis Dupré, Odias Robert et Marcelle Guppy, ainsi que sept neveux et deux nièces.

Le salon mortuaire Desjardins, de St-Boniface, était en charge des funérailles.

Remerciements

M. Emile Guyot et tous les membres de sa famille désirent remercier très sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de leur fille et soeur, Mlle Marie-Louise Guyot. Merci aussi à tous ceux qui ont assisté aux funérailles.

Mariapolis

Bingo et soirée

Le samedi 23 mai avaient lieu, dans la salle du Club de Mariapolis, un bingo et une soirée organisés par les élèves des grades 5, 6, 7 et 8.

Ont offert des prix: les Soeurs de St-Joseph, Mme Lucienne Landry, M. Adrien Landry, les compagnies Simpson et Eaton par l'entremise de Mme Gagnon.

Ont contribué à l'achat des prix: Mmes Gosselin, E. Roeland, Valère Destoop, Ulric Guilbert et James Foley, MM. Antoine Dumont, H. Marten, Charles Destoop, Raymond Schuerebeke, Wilfrid Delicte, Georges Guilbert et Dollard Desrochers.

Les heureux gagnants de la soirée furent Mmes Antoine Dumont, Henri Levrault, Delaquis, Dollard Desrochers, et Pouteau, Mlles Antoinette Ricard, Laurette Therrien, Linda Destoop et Patricia Coop et M. Ubald Desrochers.

M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, les religieuses et les élèves de l'école remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu les encourager. Les recettes, au montant de $109.00 vont au profit de l'église.

Il faut dire que quinze jour avant, les doyens de l'école avaient donné l'exemple en donnant une soirée d'amateurs et avaient remporté la jolie somme de $92.68 au profit de l'église eux aussi.

UNDER "THE HEALTH SERVICES ACT" AND "THE MUNICIPAL ACT"

Notice is hereby given that:

By-law No. 5/59 of the Town of Morris
By-law No. 59-4 of the Town of Emerson
By-law No. 861 of the Rural Municipality of Morris
By-law No. 1409 of the Rural Municipality of De Salaberry
By-law No. 939 of the Rural Municipality of Franklin
By-law No. 791 of the Rural Municipality of Montcalm

have received their first reading by the respective Councils of the said Municipalities, and will at the time and places hereinafter mentioned be submitted to a vote of the resident ratepayers of the said respective Municipalities entitled to vote thereon, residing within the limits of Morris Hospital, District No. 25 as hereinafter described.

The purpose of the above mentioned By-laws is to authorize increased hospital facilities at Morris, Manitoba, and at Emerson, Manitoba, and to approve and ratify the Supplementary Scheme relating thereto as prepared by the Governing Board and to provide for payment to the Board by each of the said Municipalities of its proportionate share of the costs incidental to such Supplementary Scheme; which said Supplementary Scheme has been duly approved by the Minister of Health and Public Welfare, and is substantially in the words and terms following, namely:

That for the purpose of meeting the Board's annual liability on account of repayment of capital expenditure and interest thereon, and the estimated expenditure for the maintenance and operation of the Morris District Hospital and Emerson M.N. Unit (less the revenue, if any, therefrom), there be levied annually as a special Rate a Hospital Tax, from all the lands and property within the said District, taxes so collected to be paid to the Board to be applied, firstly: In payment of the principal and interest charges on capital expenditure outstanding from time to time; and, secondly, in payment to the Special Account under the authority of the Board, and thirdly, towards payment of the maintenance and operation of the Morris District Hospital and Emerson M.N. Unit, other than payments and interest on capital expenditures, as hereinbefore provided;

The said proposed By-laws are also to authorize the Board to borrow from time to time such sums as the Board deems necessary to meet the expenditure of the District until such time as the taxes for the then current year are received; the amounts so borrowed to be a charge upon the taxes due to the District; to authorize the said Board to issue debentures to secure the principal borrowed and interest thereon (said debentures to form a lien and charge against all property owned by the Board and all taxes levied in the district for the payment thereof); and are also to authorize the respective Municipalities, for the purpose of meeting their liabilities to the Board for their apportioned share of the annual contributions for the purpose of repayment of the sum of $120,000.00 for Morris and Emerson — $56,000.00 and for the payment of interest thereon and the maintenance and operation of the Hospital at Morris and the Medical Nursing Unit at Emerson, to levy and collect annually for a period of 20 years as a special rate a Hospital Tax from all the land and property in each Municipality within the said the Morris Hospital District.

The vote of the ratepayers entitled to vote on the scheme and on the respective By-laws ratifying and confirming same shall be taken for and against the said proposed By-laws on Thursday the 25th day of June A.D. 1959, between the hours of nine o'clock in the forenoon and five o'clock in the afternoon, on the said day.

On the 23rd day of June, A.D. 1959, the Reeves and Mayors of the respective Municipalities will attend at their respective Municipal Offices between the hours of 10:00 o'clock in the forenoon and 11:00 o'clock forenoon for purpose, if requested, of appointing persons to attend at the polling places and at the final summing up of the votes on behalf of the persons interested in promoting or opposing the respective By-laws.

The clerks of the respective Municipalities will attend at their respective Municipal Offices at the hour of 10:00 o'clock in the forenoon on Friday the 26th day of June A.D. 1959 to sum up the number of votes for and against the said By-laws.

The original By-laws and copies of the Scheme are filed in the respective Municipal offices and may be examined by interested parties at all reasonable hours before the vote thereon is taken.

POLLING PLACES

TOWN OF MORRIS

Returning Officer — Mr. J. B. Wiens. One poll only located in the Town Office, in the Courthouse, Morris.

TOWN OF EMERSON

Ward 1 — Comprising that portion of the Town of Emerson situated west of the Red River, at the Residence of A. A. Pow, Lot 23, Block B, Plan 7. Deputy Returning Officer — Mrs. J. H. Johnston. Poll Clerk — Mrs. A. A. Pow.

Wards 2 & 3 — Comprising the portion of the Town of Emerson situated east of the Red River, in the Council Chamber, Town Hall, Lots 6/7, Block 'V', Plan 2. Deputy Returning Officer — Mrs. Laura Ross. Poll Clerk — Mrs. S. Albright.

RURAL MUNICIPALITY OF MORRIS

Ward 1 — All duly qualified electors of the Ward, with the exception of Sections 2, 3 & 4 in Township 4, Range 1W to vote at BROADVIEW SCHOOL. Deputy Returning Officer — Mr. C. R. Irvine.

Ward 2 — Poll No. 1: All duly qualified electors of the Ward residing West of the Meridian vote at the NORTH FLOWERY BANK SCHOOL. Deputy Returning Officer — Mr. W. H. Dickson.
Poll No. 2: All duly qualified electors of the Ward residing East of the Meridian vote at the NORTH ROSENHOFF SCHOOL. Deputy Returning Officer — Mrs. Jessie Coates.

Ward 3 — Poll No. 1: All duly qualified electors of the Ward residing West of the C.P.R. vote at the GREENBANK SCHOOL. Deputy Returning Officer — Mr. Herb Poersch.
Poll No. 2: All duly qualified electors of the Ward residing East of the C.P.R. vote at PELLAND'S STORE, SILVER PLAINS. Deputy Returning Officer — Mr. Henri St. Onge.

Ward 4 — Poll No. 1: All duly qualified electors of the Ward residing South of the division line between Townships 5 and 6 (South of R.L. 418 and Sections 35 & 36 — 6 — 2E) vote at the ARMOUR SCHOOL. Deputy Returning Officer — Mr. Frank Swain.
Poll No. 2: All duly qualified electors of the Ward residing North of the division line between Townships 5 and 6 (North of River Lot 418 and Sections 25 & 26 — 5 — 2E) vote at the NORMANDIN HALL, AUBIGNY. Deputy Returning Officer — Mr. Louis Guillou.

Ward 5 — Poll No. 1: All duly qualified electors of the Ward residing 3 miles West and 2 miles East of Lowe Farm vote at the LOWE FARM FIRE HALL. Deputy Returning Officer — Mr. David J. Braun.
Poll No. 2: All duly qualified electors of the Ward residing 3 miles East of Kane vote at J. J. TOEWS' GARAGE, KANE. Deputy Returning Officer — Pete Harder.

Ward 6 — All duly qualified electors of the Ward, excepting thereout Township 6, Range 2W, vote at the MASONIC HALL, SPERLING. Deputy Returning Officer — Mr. Jim Soutar.

RURAL MUNICIPALITY OF DE SALABERRY

One polling place only, at EMPRESS SCHOOL DISTRICT (SCHOOL HOUSE) on Section 5 — 4 — 3E. Deputy Returning Officer — Mr. Auguste Vermette.

RURAL MUNICIPALITY OF FRANKLIN

Ward 1 West — FRITZ LEMBKE'S HOUSE (Lot 64 St. Agathe). Deputy Returning Officer — Mr. E. Gibson.

Ward 1 East — FRED FELSCH'S HOUSE (SW 24 — 1 — 3E). Deputy Returning Officer — Mr. Emil Pomrenke.

Ward 2 — ORANGE HALL, RIDGEVILLE. Deputy Returning Officer — Mr. L. H. Riach.

Ward 3 — MUNICIPAL HALL, DOMINION CITY. Deputy Returning Officer — Mr. R. B. Ginn.

Ward 4 — GREENRIDGE HALL, GREENRIDGE, MAN. Deputy Returning Officer — Mr. Nelson Casson.

Ward 5 West — L. BRUNEAU RESIDENCE (Sec. 35 — 3 — 2E). Deputy Returning Officer — Mr. L. Bruneau.

Ward 5 East — ARNAUD HALL, ARNAUD, MAN. Deputy Returning Officer — Mr A. C. Penner.

Ward 6 — M. H. SMITH HOUSE (SW 10 — 3 — 4E). Deputy Returning Officer — Mr. M. H. Smith.

RURAL MUNICIPALITY OF MONTCALM. Returning Officer — Mr. J. O. Bois.

Poll No. 1 — GEORGE CHEREWAYKO'S RESIDENCE. Those parts lying in Township 1 Range 2 East excepting Sections 6, 7, 18, 19 and 31.

Poll No. 2 — MUNICIPAL HALL, LETELLIER, MANITOBA. Thos parts lying in Township 2 in Range 2 East excepting section 6 and the East-Half of Sections 13, 24, 25 and 36 in Township 2 in Range 2 East.

Poll No. 3 — ALBERT CHAMPAGNE'S RESIDENCE. Thos parts lying in Township 3 Range 1 East excepting Sections 4, 5, 6, 7, 8, 18, 19, 30, 26 and West-Half of Sec. 35 and River Lots 209 to 239 inclusive, excepting River Lots 241 to 297 inclusive in Township 4, Range 1 East.

Poll No. 4 — (Polling Subdivision No. 1) STE. ELIZABETH PARISH HALL. Those parts lying in Township 4 Range 2 East comprising the following sections: 1, 2, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 23, 25, 26, 27, 28, 30, 33, 34, 35 and 36.

Poll No. 4 — (Polling Subdivision No. 2) LEON SABOURIN'S RESIDENCE ON PART R. LOT 240. Those parts lying in Township 4, Range 2 East comprising the following sections: 3, 4, 5, 8, 9, 10, 17, 20, 29, 31 and 32 and River Lots 162 to 240 inclusive; Those parts lying in Township 3 Range 2 East comprising of River Lots 242 to 336 inclusively.

Poll No. 5 — ST. MARTIN'S PARISH HALL, ST. JOSEPH, MAN. Township 2 in Range 1 East comprising of the following sections: the West-Half of Sections 13, 24, 25 and 36; and all of Sections 22, 23, 26, 27, 34 and 35 in Township 2 Range 1 East.

Poll No. 6 — EDMOND BERNIER'S HALL IN THE VILLAGE OF ST. JEAN BAPTISTE, MAN. Those parts lying in Township 3 Range 1 East comprising of the following sections: 26 and the West-Half of 35, and River Lots 209 to 239 inclusive; those parts lying in Township 4 Range 1 East comprising of River Lots 241 to 297 inclusive.

Mr. J. B. WIENS, Sec. Treas.,
Town of Morris
Mr. Ray H. J. LONG, Sec. Treas.,
Town of Emerson
Mr. D. J. HARDER, Sec. Treas.,
Rural Municipality of Morris
Mr. G. M. CHENARD, Sec. Treas.,
Rural Municipality of De Salaberry
Mr R. W. WITTY, Sec. Treas.,
Rural Municipality of Franklin
Mr. Bernard AYOTTE, Sec. Treas.,
Rural Municipality of Montcalm

Ste-Anne-des-Chênes

Thé-bazar

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital de Ste-Anne offriront un thé-bazar à la salle paroissiale le dimanche 7 juin, de 2 h. à 5 h. 30 p.m. (heure solaire). Il y aura comptoirs de couture et de pâtisseries et jeu de pêche.

Tous sont invités à venir prendre le thé, en compagnie de leurs amis, tout en aidant une bonne oeuvre. Invitation spéciale aux amis de Lorette, Ste-Geneviève, Thibaultville et La Broquerie.

Club 4-H de jardin et patates

Le 11 mai, après la classe, il y eut assemblée du Club 4-H de jardin et de patates au couvent. M. Paquin, agronome, a parlé sur la manière de planter les jardins. Il a aussi adressé la parole au Club 4-H de patates.

Le 25 mai, eut lieu une autre assemblée des Clubs 4-H pour discuter les différents aspects du jardinage.

Durant la première semaine de juin, à l'assemblée régulière, Donald Demers et Normand Bertrand porteront la parole avec démonstration à l'appui. Il y aura une petite exposition. Ces jeunes doivent s'entraîner pour participer au ralliement de Clubs 4-H qui aura lieu à Steinbach le 30 juillet.

La secrétaire lut une lettre du bureau d'Enseignement Postscolaire concernant les accidents et comment les éviter. Qu'on se fasse un devoir de remplir le questionnaire et de le remettre au chef de groupe.

Merci à Normand Bertrand, chroniqueur du Club 4-H, qui fait rapport des activités.

La Broquerie

Baptêmes

Le 17 mai: Réal, fils de M. et Mme Eugène Verrier, né le 11 mai. Parrain et marraine, Rosaire et Aurore Courcelles.

Le 19 mai: Hélène, fille de M. et Mme Gabriel Choiselat, née le 14 mai. Parrain et marraine, M. et Mme René Allard, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 mai: Pauline, fille de M. et Mme Arthur Boily, née le 16 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Michaud, oncle et tante de l'enfant.

Gagnants de concours

Mlle Hélène Dubé a gagné le prix paroissial pour la composition sur les vocations, organisé par les Chevaliers de Colomb.

La semaine dernière, trois élèves de l'école St-Joachim reçurent chacun un prix pour une composition écrite l'hiver dernier à propos de la compagnie Swift Canadian. Mlles Huguette Fisette, du grade XII, Mlle Antoinette Boily et M. Gilles Normandeau, du grade XI, reçurent un magnifique ensemble plume et crayon.

Jeunesses Musicales

Un groupe de jeunes étudiants de La Broquerie se rendit à St-Boniface, le mardi soir 26 mai, pour assister au concert des Jeunesses Musicales Canadiennes au gymnase Notre-Dame. Ils apprécièrent beaucoup le programme présenté par les artistes de St-Boniface.

Fierté rurale

Pour diverses raisons, la soirée de Fierté rurale qui devait avoir lieu le 3 mai eut lieu le dimanche soir 24 mai à la salle de l'arène. Un grand nombre de personnes assistèrent à la soirée qui débuta par le chant "La plus belle des chansons" exécuté par un groupe de jeunes et fut suivi d'un mot de bienvenue par M. Louis Balcaen, président de la J.A.C. locale. Ensuite, M. Richard Gamache, maître de cérémonies, présenta les différents morceaux de la soirée.

A l'ouverture des rideaux, ce fut une danse carrée qui se termina comme une veillée du bon vieux temps. Le grand-père et la grand-mère (Jos. Normandeau et Anita Laurencelle) rappelèrent de vieux souvenirs et chantèrent ensemble "Dans l'bon vieux temps", puis des jeunes racontèrent des histoires. Ensuite, MM. Claude Mulaire et Guy Fournier présentèrent un court numéro comique intitulé "Le sermon". M. Gérard Tétrault interpréta l'entraînante chanson "Mon parapluie" qui vint fort à propos, car il pleuvait. Mlle Irma Jolicoeur déclama "Oust que les hommes sont curieux!", qui déclencha beaucoup de rires.

Les secrétaires des réunions qui avaient eu lieu un peu partout dans la paroisse durant la semaine de Fierté rurale lurent leurs rapports. Le clou de la soirée fut sans contredit la pièce présentée par un groupe de paroissiens. "Vitesse arrière, ça presse" illustrant avec beaucoup de vérité la vie trépidante vécue par le monde moderne. Les acteurs jouèrent leur rôle à la perfection.

M. l'abbé L. Senez, curé, et M. le vicaire adressèrent tour à tour quelques mots pour féliciter et remercier les Jécistes et les organisatrices de la soirée. Puis on fit le tirage du prix d'entrée qui fut gagné par M. Jos. Normandeau. La soirée se termina par l'"O Canada".



Enfants jouant dans la plus ancienne rue de Québec, RUE SOUS LE FORT. Durant le siège de Montgomery et Arnold en 1775 des barricades furent érigées par les Anglais et de sanglantes batailles eurent lieu dans cette partie de la basse-ville.

L'Office provincial de publicité, Québec — Photo Driscoll

LES GAIS MANITOBAINS

RESPONSABLES

Gabriel Dutault, Paul Baudry, Marie-Rose Gay, Lucienne Beaudry, Agnès Benoist, Dolorès Labossière, Jean Hébert, Laurent Gagné, Marlene Marshall et Claudette Clément

Mot de l'aumônier

Quelques lignes de la part de l'aumônier pour adresser des remerciements à tous les membres des Gais Manitobains qui ont participé à la présentation du 5 mai dernier à la télévision. Ces jeunes n'ont pas hésité devant l'effort à faire pour assurer à ce programme le caractère français et distingué qu'ils se devaient d'offrir aux téléspectateurs de la région de Winnipeg.

Nous savons maintenant quelle magnifique impression a laissée ce spectacle chez nos amis anglophones. La direction du poste CBWT nous renseigna au sujet des commentaires reçus soit par lettres, soit par téléphones et en comparaison avec les autres programmes de la même série de Warren Davis, celui de nos trois écoles de St-Boniface à l'écran ce jour-là attira sept fois plus de commentaires et contrairement aux antécédents tous ces commentaires nous étaient favorables. A chacun, encore une fois, félicitations et merci.

Remerciements à notre bon ami, M. l'abbé Pierre Raymond, pour l'article presque gênant qu'il nous faisait lire dans **La Liberté et le Patriote** du 15 mai au sujet du programme télévisé. Les membres ne sont pas restés indifférents à cet hommage public et surtout aux remarques portant sur la valeur toujours réelle et actuelle de tout ce que contient notre héritage français.

Son article a su infuser dans tous les membres ce désir de vouloir perfectionner leur personnalité en essayant de la rendre plus authentiquement française . . . perfection qui se mérite les qualificatifs suivants: charme, délicatesse, distinction, modestie, joie de vivre, agilité, souplesse, etc. Merci donc pour votre critique constructive, pour vos bons conseils et pour les voeux exprimés à la fin de votre article.

Enfin, c'est pour moi un devoir bien doux d'avoir, au nom de tous les membres actuels et passés des Gais Manitobains et en mon nom personnel, à remercier bien chaleureusement notre dévoué curé, M. l'abbé A. Boulet, qui nous annonçait le dimanche 24 mai sa démission comme chef spirituel de la paroisse de la cathédrale.

Cet homme de Dieu a passé 25 années de ses 35 ans de vie sacerdotale parmi les gens de St-Boniface. Pour tous, il a été un modèle de constance au devoir, de zèle qui cherche avant tout le règne de Dieu dans les âmes. Beaucoup admirent chez lui cette très grande dévotion qu'il a envers la Mère du Sauveur et qui est un signe infaillible de la prédilection de Dieu.

Les Gais Manitobains vous remercient pour votre grande patience à leur égard et tout l'encouragement que vous leur avez fourni depuis que vous êtes leur pasteur et ils veulent vous assurer de leur meilleur souvenir. Leur prière pourrait se formuler ainsi, telle que nous la trouvons dans le missel à l'oraison spécial pour les amis dévoués: "O Dieu, qui par la grâce du Saint-Esprit avez répandu les dons de la charité dans le coeur de vos fidèles, donnez à votre serviteur, M. l'abbé Alexandre Boulet, pour lequel nous implorons votre clémence, le salut de l'âme et du corps; afin qu'il vous aime de toutes ses forces et qu'il accomplisse avec un amour parfait ce qui est agréable. Amen". Merci, cher monsieur le curé, et que la Vierge que vous aimez tant vous garde toujours dans l'amour de Son Fils!

M. l'abbé Léo COUTURE.

Nos gradués

Après de longues années d'études sérieuses, un grand nombre d'étudiants et étudiantes de St-Boniface ont reçu leurs diplômes. Parmi eux se trouvait un fort contingent de Gais Manitobains. L'auréole du succès leur fut décernée lors de la graduation le jeudi 28 mai. Une soirée dansante en leur honneur eut lieu au gymnase le lendemain.

Pour témoigner leur admiration en cette occasion, un grand nombre d'élèves les accompagnèrent durant ces deux soirées mémorables. Les Gais Manitobains ont, encore une fois, encouragé notre langue et montré leurs connaissances folkloriques. Plusieurs ne connaissant pas le but de l'organisation ont ri d'eux, mais le courage et la persévérance de nos membres ont remporté pour notre mouvement une victoire temporaire, mais marquante.

Félicitations aux gradués et à leurs confrères des Gais Manitobains pour l'effort manifesté en cette occasion. Aux personnes qui ont aidé et qui aident présentement ce mouvement, nous offrons des hommages d'appréciation et leur demandons de continuer à nous seconder et nous n'aurons jamais peur de répandre notre langue et nos traditions.

Gabriel DUFAULT.

Saint-Claude

Baptêmes

Le 27 avril: Raymonde-Marie-Josette, fille de M. et Mme Jean-Alexis Philippot, née le 10 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Philippot.

Le 26 avril: Jacqueline-Lorraine-Marie, fille de M. et Mme André Rosset, née le 15 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Bonnefoy.

Le 3 mai: Roland-Normand-Joseph, fils de M. et Mme Yves Dacquay, né le 26 avril. Parrain et marraine, M. Normand Dacquay et Mme Jean-Marie Dacquay.

Ste-Geneviève

Travaux manuels

Le vendredi 29 mai, à 3 h. p.m., dans la salle paroissiale, 21 filles exposaient leurs travaux manuels afin qu'ils soient jugés par Mlle Lula McLeod et son assistante, Mlle Lorna Micheals.

En septembre dernier, Mme Sauveur Desrosiers, aidée de Mmes Théophile Dorney et Lucien Desrosiers, prenait la direction du Club de couture 4-H à l'école Dugas de Ste-Geneviève. 21 filles s'y enrôlèrent et, grâce au dévouement des directrices, toutes firent une année de couture très fructueuse. Onze d'entre elles ont obtenu le ruban rouge et dix, le ruban bleu, tandis que trois autres on vu leurs travaux choisis pour l'exposition de Brandon. Ce sont Mlles Lucienne Legal, un tablier, Emily Watson, une serviette brodée, et Darlene Desrosiers, un petit coffret à aiguilles.

Mlles Lucienne Legal et Léonie Lansard ont été choisies pour aller faire un séjour au camp. Mlles Thérèse Legal et Léonie Lansard doivent aussi apporter leurs tabliers pour la démonstration à Steinbach.

Mme Lucien Champagne remercia les directrices de leur beau travail et elles adressèrent la parole à leur tour, faisant l'éloge de leurs élèves. Un concert approprié à la circonstance fut ensuite présenté et le tout se termina par un succulent goûter servi par les petites filles.

Les religieuses et les élèves remercièrent sincèrement Mme Sauveur Desrosiers et ses deux collaboratrices pour l'excellent travail qu'elles ont accompli sans compter ni leur temps, ni leur énergie. Elles formulèrent le désir de voir se continuer dans les années à venir ce travail si bien commencé.

M. l'abbé André Gervais a chanté sa 1ère messe à Ste-Eustache le 31 mai

ST-EUSTACHE — M. l'abbé André Gervais, ordonné prêtre par Son Exc. Mgr Philip F. Pocok, archevêque de Winnipeg, le dimanche 24 mai, a chanté sa première messe à St-Eustache dimanche dernier, assisté de M. l'abbé Laurent Lemay, du Grand Séminaire de St-Boniface, comme diacre, et du R. P. Albert Bouchard, O.M.I., cousin du nouveau prêtre et professeur au collège de Falher, Alberta, comme sous-diacre. Le R. P. Irénée Tourigny, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba, donna le sermon. Un dîner paroissial réunissait ensuite plusieurs membres du clergé, les parents du nouveau prêtre et un très grand nombre de paroissiens. M. et Mme Adrien Charbonneau, oncle et tante de M. l'abbé Gervais, occupaient la place d'honneur à ses côtés à titre de "parents adoptifs". M. Alfred Gervais, frère aîné, parla au nom de la parenté.

M. l'abbé Gervais a fait ses études primaires à St-Eustache. Il entrait ensuite au Juniorat des Oblats à St-Boniface et y poursuivait ses études classiques jusqu'à la Versification. Il fréquenta le collège de Gravelbourg durant ses quatre années des arts, obtenant au terme de sa philosophie le baccalauréat ès arts de l'Université d'Ottawa. Il a fait ses études théologiques au Grand Séminaire de St-Boniface. Il exercera son ministère dans le diocèse de Winnipeg.

Remerciements

Sur le point de quitter la paroisse de St-Eustache, M. et Mme Adrien-D. Charbonneau désirent remercier tous leurs parents et amis de la paroisse et ceux de l'extérieur pour leurs magnifiques témoignages de sincérité et d'amitié lors de la soirée d'adieu du 15 mai et lors de l'ordination sacerdotale de leur fils adoptif, M. l'abbé A. Gervais, le 24 mai.

C. S. B.

Le Coin du Collège

Directeur: Rémi Lafrenière
Redacteur en Chef: Paul Proteau
Rédacteurs: Maurice Potvin, Rhéal Teffaine, Jean DeCruyenaere, Maurice Comeault, Laurent Detillieux, Eugene Hogue, Gilles Lapointe

Actualités

Les Jeunesses Musicales du Canada, section de St-Boniface, donnaient un concert spécial, le mardi 26 mai, à l'auditorium Notre-Dame. Le but de ce concert était de présenter quelques-uns des talents de la région. Au nombre des artistes invités, Jacques LaFlèche, élève de Versification, joua deux oeuvres pour flûte: la sonate no 5 de Haendel et le menuet de l'Arlésienne de Bizet.

Deux séances de documentaires furent présentées aux élèves au cours de la semaine dernière. Au programme: "La Cité de l'or", "La légende du corbeau", "Ti-Jean va dans l'Ouest" et "Que Dieu vous vienne en aide".

Le dimanche 31 mai, les élèves participèrent à la procession de la Fête-Dieu.

La lecture des notes du mois de mai a été présidé par le Père Lucien Hardy. Le Père Hardy profita de l'occasion pour attirer l'attention des élèves sur une idée que sa longue expérience de professeur lui montra comme essentielle: le plus intelligent ne sait que ce qu'il a appris.

Au début de la semaine, Margis Matulionis a passé un examen d'honneur sur le texte de Cicéron: "Le songe de Scipion". Les examinateurs furent les Pères Emile Lalonde et Pierre Fortier. Le résultat de cet examen sera connu à l'occasion de la distribution des prix.

La vie sportive

Le dimanche 31 mai, deux grands événements sportifs se déroulèrent au Collège. A la balle dure, les Alouettes ont été défaits par l'équipe du C.P.A.C. Ces deux clubs font partie de la "Winnipeg Midget League". C'était la première partie régulière de cette ligue. Parmi les joueurs des Alouettes, on compte bon nombre d'élèves du Collège: Jean LaRivière, Georges Valcourt, Denis La Rivière, Georges Fourneaux, Jacques LaFlèche, Guy Lemoine, Michel-Claude Lavoie, Aimé Delaquis, Guy Létourneau, Denis Druwé, Robert St-Onge et David Conrad.

A la crosse, le C.S.B. "I" a perdu au compte de 7 à 1 aux mains d'une équipe de Winnipeg. Le seul point du Collège a été compté par Jean-Guy Tétrault.

Le samedi 30 mai, les Pères infligèrent aux Méthodistes une cuisante défaite à la balle molle. Les Méthodistes gagnaient 11 à 3 à la fin de la première manche; mais les Pères reprirent le dessus par la suite, pour remporter la victoire au compte de 25 à 16. L'étoile de la joute fut sans contredit M. l'abbé Pierre Raymond qui lança les deux dernières manches. Au premier but, le Père Jacques St-Aubin se signala par la rapidité de ses réflexes. Chez les Méthodistes, Georges Sanders mena l'attaque. Dans un effort désespéré, Henri Marion le remplaça au monticule. Les Pères doivent rencontrer prochainement les Versificateurs.

Le samedi 6 juin, de 1 h. à 4 h. p.m., aura lieu le concours athlétique du Collège. Il y aura deux attractions spéciales: course à relais entre l'équipe de l'école Provencher et une équipe du Collège; il y aura aussi une exhibition de gymnastique par le premier groupe du Collège, comprenant une douzaine d'exercices entièrement nouveaux sur le matelas et sur le cheval allemand.

Invitation cordiale à tous, en particulier aux parents des élèves et aux anciens du Collège.

Les fidèles de Prince-Albert reçoivent leur nouvel évêque

PRINCE-ALBERT — Par une température idéale, Son Exc. Mgr L. Morin, nouvel évêque de Prince-Albert, arrivait vers midi le samedi 30 mai, accompagné de son frère, M. l'abbé Sylvio Morin, de sa soeur, Mlle Jeanne Morin, et de son cousin, M. Gérard Niding, représentant la Corporation des Maîtres électriciens de Montréal, et ils furent reçus par Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé de la cathédrale.

Cinquante voitures accompagnaient Son Excellence et sa suite, dont 18 personnes venues de Saskatoon. Après avoir changé de vêtements, Mgr Morin passait entre une garde d'honneur formée d'une quarantaine d'officiers du 4e degré des Chevaliers de Colomb pour se rendre de l'évêché à la cathédrale où il fut intronisé par Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, accompagné de LL. EE. NN. SS. F. Klein, de Saskatoon, et A. Decosse, de Gravelbourg. Plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques étaient présents dans le choeur.

Un somptueux banquet organisé par la branche Marian de la Ligue Féminine Catholique fut offert à Son Exc. Mgr L. Morin. Y assistaient plusieurs hauts dignitaires, des membres du clergé, des représentants de presque toutes les paroisses et institutions du diocèse, ainsi que les 25 personnes représentant des groupes religieux et des sociétés de Montréal, qui avaient accompagné Mgr Morin.

En plus, des Chevaliers de Colomb et des cadets de l'air du collège Notre-Dame formaient aussi garde d'honneur sur les degrés de la cathédrale, tandis qu'une centaine d'élèves de l'école St-Paul, accompagnés des religieuses de la Présentation de Marie, brandissaient leurs drapeaux aux couleurs papales, en face de la cathédrale.

Au cours du banquet, le choeur des petits garçons, sous la direction de Mme L.-J. Fournier, exécuta avec brio trois pièces de son répertoire: "J'entends le moulin", un chant en allemand et "Squid Jigging Song". Mme Simonne Ward accompagnait au piano. M. Donald Karasiuk lut l'adresse de bienvenue à Son Excellence en anglais et M. Denis Neider, en français.

Dimanche, Son Exc. Mgr L. Morin chantait sa première messe pontificale à Prince-Albert, à 10 h. 30 a.m. Il portait l'ostensoir au cours de la procession de la Fête-Dieu, s'arrêtant au magnifique reposoir situé sur le porche de l'Académie de la Présentation de Marie.

A 4 h., Mgr L. Morin conférait le sacrement de confirmation à 36 enfants et 10 adultes en l'église St-Marc et, à 6 h., se rendait au collège Notre-Dame pour la bénédiction d'un drapeau. Mgr Morin présidait ensuite la cérémonie de graduation de 13 collégiens du grade XII: Gilles Bilodeau, Robert Cousin, Albert Denis, Guy Denis, Eugène Dupuis, Léonel Fournier, Richard Gervais, Clément Jean, Jean-Louis Morin, André Paquette, Adélard Patenaude, Nil Pelletier et Denis Fournier, ainsi que deux finissants du cours des arts, Jacques Baril et Yvon Dorais.

Au cours de cette séance académique, il y eut distribution des prix aux étudiants du cours universitaire, attribution des bourses, chants par la chorale du collège, remerciements par Guy Denis, président du grade XII, et Yvon Dorais, président des finissants, allocutions par M. le comte Serge de Fleury, consul de France, M. l'abbé A. Doyon, recteur, Son Exc. Mgr Laurent Morin, etc.

Çà et là

Les travaux de construction d'un hôpital de $330,000 au Lac La Ronge se poursuivent rapidement. Lorsqu'il sera complété cet automne, il contiendra 25 lits. Le contrat fut accordé à la W. C. Wells Construction Co., de Saskatoon.

L'Association des Elks de la Saskatchewan

Le temps n'est pas éloigné où les vieillards pourront se loger convenablement et à bon marché. Quatre des dix unités entreprises par les Elks de la Saskatchewan seront prêtes à être occupées vers le 1er août. Ce projet fut commencé il y a trois ans, en premier lieu dans la ville de Prince-Albert, et coûtera environ $160,000 lorsqu'il sera complété et sera le premier de ce genre dans toute l'Amérique du Nord.

Le coût de ces foyers, ainsi que celui de quatre autres centres, dont il sera question au congrès de la Société des Elks tenue à Estevan, Sask., ce mois-ci, seront défrayés par (a) des octrois du gouvernement provincial, (b) la ville de Prince-Albert, (c) un prêt de la "Central Mortgage and Housing Corp." et (d) chaque membre de l'Association des Elks qui versera une cotisation d'un dollar par année durant cinq ans. Comme il y a 7,000 membres, l'on prévoit obtenir d'eux $35,000. Ces foyers seront loués à raison de $42.50 par mois. Cela comprendra la lumière, l'eau, le chauffage, le frigidaire, le poêle et la machine à laver. Ces foyers seront de deux différentes grandeurs: 21' x 52' et 26' x 42'.

Tous ceux qui veulent inscrire une demande pour ces foyers devront être en état (physiquement parlant) de prendre soin d'eux-mêmes et se munir d'un certificat du médecin à cet effet.

Montmartre

Soirée-surprise

Une soirée-surprise fut organisée en l'honneur du départ de M. et Mme Joseph Joubert. Une adresse leur fut lue en français par M. Régis Ferraton et en anglais par M. Emilien Labrèche. Mme Ernest Toupin présenta un bouquet de fleurs naturelles à Mme Joubert. Deux chaises leur furent offertes par M. et Mme Hector Lavoy, en souvenir de tous leurs amis de Montmartre.

M. et Mme Joubert résideront à l'avenir à Regina. Les paroissiens souhaitent la bienvenue à M. et Mme René Lavoy. M. Lavoy devra remplacer M. Joubert à la Caisse Populaire.

Va-et-vient

M. et Mme Frank Zern, Mlles Florence et Céline Robert, d'Edmonton, Alta, passèrent la fin de semaine chez Mme Alice Robert.

Mme Jules Bilodeau, d'Edmonton, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Lucien Vertefeuille.

M. et Mme Raoul Gaudet et leur fillette se rendirent à St-Isidore de Bellevue pour y visiter M. et Mme Alfred Gareau, M. et Mme René Robert, de Domremy, et M. et Mme Lucien Joubert, de Prince-Albert.

MM. J.-A. Dubord et Louis Fournier se rendirent à Moose Jaw pour une initiation des Chevaliers de Colomb.

M. Henri George s'absenta une semaine pour aller assister à la graduation et chercher son diplôme de pharmacien à St-Boniface.

Wolseley

Concours de catéchisme

Voici les lauréats du concours diocésain de catéchisme à l'école Ste-Anne:

Grade VIII: Evelyn Ruzieta, 100%; Christine Souchotte et Sandra Cieckiewicz, ex aequo.

Grade VII: Dolorès Tourigny et Pat Fay.

Grade VI: Henri Souchotte et Melvin Echill.

Grade V: Norma Zaba et Norman Biran.

Première communion

Le dimanche 24 mai eut lieu la première communion des enfants de la paroisse: Robert Pollock, Lorraine Souchotte, Dolorès Dureault, Laura Zaza, Joan et Joyce Karpenski, J. Perras et Sharon Pitre. Les jeunes communiants étaient accompagnés de leurs parents à la sainte table.

Çà et là

M. l'abbé L. Savoie, M. et Mme Albey Dureault, M. et Mme Laurent Noels et leur fils, Claude, et Mlle Marlene Tiedge assistèrent à la graduation des élèves du grade XII tenue à Montmartre le 22 mai. Mlle Evelyne Dureault, petite-fille de M. et Mme Albey Dureault, était parmi les gradués.

Plusieurs parents et amis se rendirent à Montmartre, le 26 mai pour la soirée d'adieu de M. et Mme Jos. Joubert et leur famille et de Mme S. Carrignan, qui doivent s'établir à Regina prochainement.

Le 21 mai, les dames organisèrent une soirée sociale en l'honneur de Mlle Marlene Tiedge dont le mariage avec M. Claude Noels aura lieu prochainement. Soixante-douze dames et filles vinrent offrir leurs meilleurs voeux à la future mariée et la comblèrent de nombreux cadeaux.

Le dimanche 24 mai, M. et Mme Emile Dureault et leur fille, Maxine, M. et Mme Louis Dureault et leurs fillettes assistèrent à la graduation de leur fille et soeur, Carmelle, qui reçut son diplôme de garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

La température étant idéale, la procession de la Fête-Dieu eut lieu au dehors avec reposoir au couvent, à la grotte de la Vierge et à l'église. MM. Fred Best, Claude Dureau, Alphonse Pitre et Stanley Zaba portaient le dais. La bannière des Dames de Ste-Anne fut portée par M. Adrien Bonneville et les rubans furent retenus par Mmes Ben Schneider et Bill Bieber.

L'ouverture des Quarante Heures eut lieu le dimanche 24 mai. MM. les abbés H. Poirier, curé de Forget et C. McMahon, curé d'Indian Head, vinrent donner les sermons de circonstance et aidèrent aux confessions. Les Quarante Heures se sont terminées mardi soir où M. l'abbé C. Kisel, curé de Candiac, chantait la grand-messe.

Willow-Bunch

Fête-Dieu — Sacré-Coeur

Le dimanche 31 mai, après la grande-messe de la Fête-Dieu, eut lieu l'ouverture des Quarante Heures. Le soir à 8 h. eut lieu la procession solennelle du St-Sacrement avec bénédiction au magnifique reposoir érigé chez M. Jean Bourdages. Un bon nombre de paroissiens prirent part à la procession.

Le St-Sacrement fut porté par M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé. Le dais était porté par les quatre syndics, MM. Albert Lemieux, Bruno Deschamps, Sam. Boisvert et Charles Mathieu.

Il y aura messe à 9 h. p.m. le premier vendredi du mois, fête du Sacré-Coeur.

Va-et-vient

M. le curé, M. l'abbé A. Bouchard et les Frères sont allés à l'investiture de Mgr Albert Vachon, qui eut lieu à Assiniboia le dimanche 24 mai.

M. l'abbé Alfred Bouchard et les Frères Justinien et Aimé, E.C., sont allés avec M. l'abbé Lucien Poulin, de Lisieux, à l'investiture de Mgr Alfred Roy, qui eut lieu à Gull Lake, Sask., le mardi 26 mai.

M. l'abbé Gérard Couture, de Gravelbourg, est venu au presbytère visiter M. le curé et M. l'abbé A. Bouchard, la semaine dernière.

MM. Maurice Raboud et Roland Granger, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Henri Cayer et Mme Maurice Durand sont allés à Swift Current pour affaires, dernièrement.

M. Léo Bruneau est parti dernièrement visiter sa famille et ses frère et soeur de Maillardville, C.-B.

M. et Mme Jean Bourdages eurent la visite de leur neveu, M. Robert Bourdages, de l'armée canadienne, de Montréal, en route pour Calgary, et de MM. Julien et Ludger Arseneault, deux autres neveux d'Alberta qui se rendaient dans la province de Québec.

M. et Mme Alias Duperreault et leurs sept enfants, de Saskatoon, rendirent visite à Mme Balaux et autres parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Médard Savoie et leur famille, de Regina, ont visité les familles Bellefleur et autres parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, ont visité leurs parents et amis, dernièrement.

M. et Mme Jim Forbes et leurs fils, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

Décès

Mlle Yolande Lemieux, fille de M. et Mme Arthur Lemieux, autrefois de Willow-Bunch, est décédée dernièrement.

Malades

M. Raoul Caron, Mme Lucien Lalonde et la petite Linda Piché sont patients à l'hôpital local.

MM. J.-A. Mathieu et J. Pulfer, Mmes G. Boisvert et G. Thorhang, le bébé Kabrud, de Rockglen, et le bébé Ross, de Verwood, ont quitté l'hôpital, la semaine dernière.

M. Osias Bruneau est patient à l'hôpital de Regina depuis quelques semaines.

Elections

Des élections municipales eurent lieu dernièrement et les trois personnes suivantes ont été élues par acclamation: M. Marcel Ingrand, comme maire du village, MM. Gordon Green et Charles Mathieu, comme conseillers remplaçant MM. Wilfrid Benoit et Phillias Blais qui ont donné leur démission. Bonne chance à ces nouveaux membres du conseil de Willow-Bunch.

Sedley

Décès

Le mercredi 20 mai, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, M. Wilfrid Béchard, âgé de 83 ans, rendit son âme à Dieu après une longue maladie de trois ans. Il laisse dans le deuil un frère, Séverin, de Regina, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles eurent lieu le 23 mai dans l'église Notre-Dame-de Grâces de Sedley. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

La messe funéraire fut chantée par M. l'abbé F. J. Schactel, curé, assisté de M. l'abbé F. Marcotte et le R. P. Sylvestre, comme diacre et sous-diacre. Au choeur, on remarquait M. l'abbé J. M. Heinrich, de Moose Jaw, et les RR. PP. E. Dubreuil, O.M.I., et I. Joyal, O.M.I., du collège de Gravelbourg. De nombreux parents et amis de Regina, Montmartre, Gravelbourg, Meyronne et Qu'Appelle assistaient aux funérailles.

Les porteurs furent MM. Charles Béchard, Jérôme Béchard, Omer Lussier, Joseph Girardin, Lord Poissant et Edouard Roy.

MM. Clément Béchard et Bernard Lussier agissaient comme hussiers. MM. Léonard et Alfred Béchard firent la quête.

M. Wilfrid Béchard est né à St-Jacques-le-Mineur, le 2 mars 1876. En 1902, il se dirigeait vers la Saskatchewan. Il demeura à Lebret jusqu'en 1904 puis il s'installa à Sedley avec son frère, Séverin, étant très bien connus sous le nom de Béchard Frères.

M. Séverin Béchard et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathie d'une façon ou d'une autre à l'occasion du décès de M. Wilfrid Béchard.

Mme Léonard Béchard désire remercier tous ceux qui lui ont offert leurs sympathies à l'occasion du décès de son père, M. M. Hall, de McLean.

Çà et là

M. Germain Béchard, de Montréal, passa quelques jours chez son frère, M. Paul-A. Béchard.

M. et Mme Gérard Dupré et leur bambin, Michel, de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Lord Poissant.

M. Edouard Roy, de Meyronne, passa la fin de semaine chez M. et Mme L.-L. Béchard et Omer Lussier.

M. et Mme Norbert Lepage et leur fillette, Denise, de Val Marie, ont redu visite à M. Bruno Poissant et à la famille Dupuis.

M. et Mme F. Martin, de Regina, passèrent quelques jours chez M. et Mme Charles Béchard afin d'assister à la graduation de leur petit-fils, Robert. Malheureusement, M. Martin fut hospitalisé à son retour chez lui.

Prompt rétablissement à M. Raymond Dupuis qui est à l'hôpital des Soeurs Grises à Regina.



Mgr J.-A. Vachon, P.D., curé d'Assiniboia.

☆ ☆ ☆

Investiture du nouveau prélat . . .

(suite de la première page)

me thème de la fête. M. Blais s'acquitta dignement de sa fonction et sut, par des paroles à-propos, ajouter à la note d'agrément et d'intimité.

Discours

Son honneur le maire "Scotty" Wood prononça le premier discours pour offrir des félicitations au nom des citoyens d'Assiniboia et donner un aperçu de la part apportée par Mgr Vachon à l'amélioration de la vie sociale et religieuse de la ville.

Les voeux des anciens paroissiens du digne prélat furent présentés par M. Karl Klein, M.A.L., et par le major L.-P. Coderre, M.A.L., pour les paroisses de Glentworth et Coderre respectivement. M. Klein fréquenta pendant plusieurs années les classes de catéchisme de son curé et se plut à raconter quelques incidents glanés parmi ses souvenirs du temps de la dépression tandis que le major Coderre souligna ses qualités d'administrateur et d'organisateur paroissial.

Le R. P. H. Desrochers, O.M.I., à titre de représentant du collège de Gravelbourg et de prêtre-assistant à la paroisse au temps de Noël et de Pâques, ajouta quelques mots de félicitation. Comme chancelier du diocèse, M. l'abbé Couture parla au nom du clergé diocésain et exprima la joie de tous ses confrères dans le sacerdoce à la nouvelle de cette nomination. Il appuya sur les qualités de savoir-faire et de zèle entraineur et joyeux qui sont en partie la clef du succès apostolique de Mgr Vachon, qualités qui sont sujet d'émulation en particulier pour les jeunes prêtres du diocèse.

Au nom des paroissiens d'Assiniboia, le docteur Rodrigue Taillon offrit un vibrant tribut d'hommage au pasteur bien-aimé. Puisant dans le Droit Canon les articles qui ont trait à la charge de curé, le docteur Taillon montra comment Mgr Vachon remplissait pleinement les prescriptions de la Sainte Eglise et méritait bien le titre de pasteur vigilant et dévoué des âmes. Il formula également le voeu de voir fleurir dans la paroisse une vie chrétienne intense qui réponde au désir intime du pasteur et soit la plus belle récompense de son grand esprit de foi.

Don généreux

Une bourse généreusement garnie fut présentée au nom de tous par M. Emile Blais, à la suite d'une courte adresse par Son Excellence Mgr Decosse qui exprima de nouveau ses sentiments et sa joie de venir à Assiniboia où il était toujours invité pour "bénir" couvent, école séparée, insignes de prélat et peut-être dans un avenir pas trop éloigné, une nouvelle église paroissiale.

C'est en termes émus que le héros de la fête répondit à ce concert de félicitations, que dans son humilité il renvoya à Dieu, en rappelant à ses paroissiens que cette dignité conférée par l'Eglise, il n'avait rien fait que son devoir pour la mériter et que c'est grâce à leur coopération s'il avait pu remplir avec succès sa mission de pasteur des âmes.

Fête des enfants

Le vendredi 29 mai, c'était au tour des enfants à témoigner leur filiale affection à leur Père bien-aimé. Un court programme religieux lui fut présenté à l'auditorium de l'école. Dans un magnifique décor d'intérieur de cathédrale on fit dérouler par les petits la mime des sept sacrements, tandis que, en solo puis en choeur, les grands interprétaient en chants riches de sens théologique les mystères de la grâce qu'apporte à nos âmes ces canaux divins. Les solos furent rendus par les élèves dont les noms suivent: Gertrude Hartman, Simonne Aussant, Doreen O'Connor, Sharon Farwell, Lynn Tibeau, Maurice Simard et Garry Gosselin.

L'adresse de circonstance, composée par les élèves des grades onze et douze, fut lue par Allan Sutherland au nom de toute l'école. Le choeur de chant des petits rendit ensuite le chant "The Ten Commandments". Après présentation d'un riche bouquet spirituel par Colleen Feicht, notre vénéré pasteur, Mgr Vachon, prit la parole pour remercier ses chers enfants de ce témoignage de gratitude et pour les assurer de son intérêt constant à la tâche de leur éducation chrétienne.

Coderre

M. l'abbé Gérard Couture, chancelier de Gravelbourg, était de passage au presbytère, à l'occasion des Quatre-Temps.

MM. les abbés A. Krivanek et Bruno Adée, curés de Hodgeville et de Meyronne, étaient aussi en visite au presbytère, accompagnés d'un Père Jésuite, prédicateur de retraites.

MM. Rémi Fontaine et Irénée Bergeron, de St-Victor et d'Assiniboia, ont visité la famille Siméon Ducharme.

En la solennité de la Fête-Dieu, douze enfants ont fait leur première communion à la grand-messe. Ce sont Lee Anne Bourget, Joanne Coderre, Linda Desnoyers, Pauline Perras, Ruth Nagel, Mona Wirges, Daniel Coderre, Louis Cossette, Danny Lomsdalen, Richard Michel, Bryant Poisson et Raymond Woloschuck. Après la messe, ils furent reçus du scapulaire et chaque enfant reçut une image-souvenir, puis tous prirent part au déjeuner-communion préparé par les dames de la Ligue Féminine Catholique chez Mme Perras. Leurs parents les accompagnaient.

Le soir du 31 mai, il y eut procession du Très St-Sacrement dans le village; le reposoir était chez M. Noé Alix.



M. David D. Welk



M. Joseph M. Cardinal

M. David D. Welk a été nommé gérant de la succursale de la Banque de Montréal, à Duck Lake, Sask., en remplacement de M. Joseph M. Cardinal, vient d'annoncer la Banque de Montréal. Le nouveau gérant connait bien cette ville, où il a travaillé de 1936 à 1943, comme membre du personnel de la succursale. Il a beaucoup d'amis et de connaissances à Duck Lake. M. Welk s'intéresse aux choses de la communauté et il a participé activement aux travaux du Board of Trade. De 1940 à 1943, il fut président du club de curling de Duck Lake. M. Cardinal quitte Duck Lake après y avoir été gérant pendant près de trois années. Il a pris part aux affaires locales et il a été membre du bureau de la Ligue de Chasse et de Pêche de Saskatchewan, de la Croix-Rouge, ainsi que du Board of Trade de Duck Lake.

Jackfish

Çà et là

Plusieurs paroissiens se sont rendus au bingo tenu à Edam. M. Albert Baillargeon a gagné $100 et Mme René Bru, $16.50.

MM. Louis Blanchette, René Bru et Fernand L'Heureux et Mme L.-P. St-Amant ont conduit quatre automobiles d'enfants au "Field Day" tenu à Meota où plusieurs ont remporté des rubans.

M. Léonard Devlin, de Calgary, a visité ses oncles et cousins, après une absence de 21 ans.

Dumas

Mariage

Le samedi 23 mai fut célébré en l'église St-François de Wawota le mariage de Mlle Sylvia Rollin, fille de M. et Mme David Rollin, avec M. Lionel Larrivée, fils de M. et Mme Antoine Larrivée. M. l'abbé A. A. Vandendriessche leur donna la bénédiction nuptiale et célébra la messe.

Mme Choquette touchait l'orgue. Mme Léo Lamontagne et M. Léon Guerin chantèrent des cantiques appropriés.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de dentelle et de tulle de nylon et d'un boléro garni de petites perles avec de longues manches se terminant en pointes de lis. Son voile trois-quarts était retenu par un diadème garni de perles. Elle tenait un bouquet de roses rouges d'où s'échappaient des rubans ornés de petites fleurs blanches.

La demoiselle d'honneur, Mlle Annie Dumont, cousine du marié, était revêtue d'une robe bleu pâle de nylon et de dentelle, coiffée d'un diadème, et portait un bouquet de roses blanches.

Le garçon d'honneur était M. Robert Aquin, de Regina.

La réception eut lieu chez les parents de la mariée. M. le curé porta un toast aux mariés et, au nom de tous, leur souhaita bonheur santé et prospérité. De nombreux cadeaux leur furent présentés.

Le souper eut lieu chez M. et Mme Antoine Larrivée. Ensuite, la soirée fut tenue dans l'école où étaient réunis un grand nombre de parents et d'amis.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces. A leur retour, ils résideront à Regina.

Va-et-vient

Mlle Victoria Boutin, de Kennedy, est en visite chez M. et Mme A. Deschamps.

M. et Mme Emile Baudu et leur fille, Alice, de Kipling, sont en visite chez leurs parents, de Vandura.

M. et Mme W. Wyporowich et leurs enfants, de Fairlight, visitèrent leurs parents, M. et Mme R. Jacques.

Mme G. Lemoine et ses filles, de Wawota, accompagnées de Mme A. Boulet, allèrent en promenade à Lebret, assistèrent à la messe et visitèrent plusieurs endroits.

Saint-Hubert

Décès

Le mardi 26 mai eurent lieu les funérailles de M. Louis Decelles, décédé subitement le 23 mai. Malgré la pluie et la neige, une foule nombreuse de parents et d'amis de la paroisse et des localités environnantes ont assisté à la grand-messe de Requiem et accompagné la dépouille mortelle au cimetière. Les porteurs étaient MM. W. Blackstock, F. Decelles, Dave Tosh, J. Mutzy, D. McCaw, anciens militaires, et le soldat Paul Couronné. Seize légionnaires de Whitewood et des environs formaient la garde d'honneur et le cercueil était drapé de l'Union Jack.

Né le 16 octobre 1921, M. Decelles s'est engagé dans l'Aviation canadienne en octobre 1941, partit outre-mer à l'automne 1942 et revint au Canada en janvier 1946. Le 23 novembre 1954, il épousait Mlle Margaret Klein.

En plus de son épouse et de ses trois petits enfants, Terrence, Darryl et Caroline, le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Sophie Decelles, de St-Hubert; trois frères, Jean, de Shoal Lake, Gabriel, de St-Hubert, et Raymond, de Weyburn, et deux soeurs, Victa, de Kendall, et Mme L. Jordens (Marie), d'Emo, Ont. Tous étaient présents aux obsèques, ainsi que la mère et des frères et soeurs de Mme L. Decelles, venus de Regina et Winnipeg.

Fête-Dieu

Le dimanche 31 mai, à 3 h. p.m., les paroissiens se sont rendus à l'église et ont pris part à la procession du Très St-Sacrement. Deux reposoirs, un chez M. et Mme O. Praud érigé par les Dames de l'Autel, aidées des jeunes gens, et l'autre à l'hospice Jeanne d'Arc érigé par les religieuses, avaient été décorés avec goût. 24 petits filles et petits garçons précédaient le dais en jetant des pétales de fleurs. Ce fut une belle cérémonie.

Soirée sociale

Mlle Anne Dunand et M. Sylvain Dumonceaux furent les hôtes d'honneur à une soirée sociale, organisée par Mlles Thérèse Paquin, Dianne Jordens, Marguerite Istace et T. Jeannot, dans l'école de St-Hubert, le 31 mai. Il y eut quelques jeux et concours au milieu de la gaieté générale, puis de beaux et nombreux cadeaux leur furent offerts avec les voeux de bonheur et prospérité de tous. Anne et Sylvain surent remercier tout le monde avec émotion. Le tout fut suivi d'un délicieux goûter. Le mariage doit avoir lieu le samedi 6 juin.

Va-et-vient

M. et Mme C. Istace et leur famille, de Saskatoon, sont en visite pour quelque temps chez leurs parents, M. et Mme R. Istace.

Mme Paul Jordens est partie pour un voyage de quelques semaines dans l'Est et aux Etats-Unis. Elle accompagne sa mère, Mme W. Skinner, d'Alexander.

Funérailles de M. Bruno Bos en l'église de Val Marie le 19 mai

VAL MARIE — M. Bruno Bos est décédé le 15 mai à l'hôpital de Val Marie après quatre mois de maladie. Il était âgé de 85 ans et 7 mois.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. M. l'abbé O. Lemay, curé, chanta le service au milieu d'une nombreuse assistance.

Les porteurs étaient MM. Paul Denniel, Lucien Clément, Fidèle et Noël Nadeau, Hector Bellefeuille et Fernand Perrault. M. François Bos précédait le cortège avec la croix.

On remarquait dans l'assistance M. et Mme Kerwick et M. Armand Privé, de Ponteix.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Jeanne Brignoni; un fils, François, de Val Marie; deux filles, Mme Stanislas Clément (Marie) et Mme Pierre Denniel (Sophie); cinq petits-enfants, Lucien Clément, de Val Marie, Hélène et Liliane Clément, de Winnipeg, Paul Denniel et Mme Bill Hogan (née Louise Denniel), d'Ottawa, et quatre arrière-petits-enfants.

M. Bos naquit à Grenoble, France, le 6 octobre 1873. Il se maria en Algérie en 1899. Les époux vinrent au Canada en 1908 et s'établirent à Ponteix où ils demeurèrent dix ans avant de se fixer définitivement à Val Marie.

Remerciements

Mme Bos et ses enfants remercient cordialement tous ceux qui les ont aidés et leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de M. Bruno Bos. Leur profonde reconnaissance va en particulier à M. le Dr John Fennessy et aux religieuses de l'hôpital. Le magnifique bouquet spirituel des Dames de Ste-Anne les a particulièrement touchés et réconfortés.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

La Rév. Mère Supérieure des Filles de la Providence, de St-Brieuc, France, accompagnée d'une autre religieuse française et de la Supérieure des Filles de la Providence de la Saskatchewan, nous honorait dernièrement de sa visite. Dans une entrevue qu'elle accorda à M. Jean Hardenne, elle se déclara enchantée de son retour dans notre province et nous fit part de son intention de construire à Prince-Albert une école d'arts ménagers.

Le diocèse de Prince-Albert a tourné une page de son histoire en accueillant, en fin de semaine, son nouvel évêque, Son Exc. Mgr Laurent Morin. M. Charles Papen, gérant, représentait le poste CFNS à l'intronisation. M. J. Hardenne enregistra les allocutions prononcées par Mgr Morin dans la cathédrale et durant le banquet qui suivit l'intronisation. L'une des premières activités du prélat fut de présider à la distribution des prix au collège Notre-Dame de Prince-Albert. M. Papen enregistra la plus grande partie des discours qui furent prononcés.

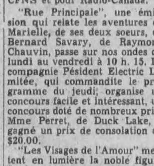
Un événement historique se déroula dans la province durant le mois de mai: l'inauguration officielle des travaux du barrage de la Saskatchewan-Sud. Plus de 15,000 personnes s'étaient entassées sur l'esplanade naturelle pour entendre plusieurs discours et pour voir M. Diefenbaker recevoir le titre de chef Sioux. Le premier ministre du Canada fit sauter une charge de dynamite placée au milieu du fleuve. La détonation marquait le commencement officiel du barrage d'Outlook. MM. Charles Papen et Jean Lacroix étaient présents à la cérémonie et M. Roger Gautier réalisa sur place un reportage pour CFNS et pour Radio-Canada.

"Rue Principale", une émission qui relate les aventures de Marielle, de ses deux soeurs, de Bernard Savary, de Raymond Chauvin, passe sur nos ondes du lundi au vendredi à 10 h. 15. La compagnie Pésident Electric Limitée, qui commandite le programme du jeudi, organise un concours facile et intéressant, un concours doté de nombreux prix. Mme Perret, de Duck Lake, a gagné un prix de consolation de $20.00.

"Les Visages de l'Amour" mettent en lumière la noble figure de la bienheureuse Marguerite d'Youville. Après avoir rétabli sa situation financière, Marguerite d'Youville commença à se dépenser en faveur des miséreux, et son dévouement se porta d'abord sur les infirmes, puis sur les enfants abandonnés et les filles perdues. Elle fonda ensuite une communauté de filles afin d'étendre le champ de ses activités. Cette communauté, dite des Soeurs Grises, a continué l'oeuvre charitable de sa fondatrice. Après deux siècles, les six groupements des Filles de Mère d'Youville comptent plus de 7,000 membres. "Les Visages de l'Amour" passe sur nos ondes, du lundi au vendredi à 2 h.

Après nous avoir amusés, inquiétés parfois et intéressés pendant tout l'hiver par leurs querelles et leurs ententes, Séraphin, Georgianna, Todore et les autres ont décidé de prendre quelques mois de repos, au grand désappointement des fervents d'"Un homme et son péché". Mais les auditeurs comprendront que les participants à cette émission, après avoir tiré le meilleur parti de leur imagination et de leur langue pour dénouer des situations parfois très difficiles, ont besoin de refaire leurs forces. Ils seront de retour le premier lundi de septembre et, après avoir fait une ample moisson d'intrigues nouvelles, nul doute qu'ils sauront encore nous intéresser pendant tout l'hiver prochain.

M. Guy Maufette anime l'émission "Par un beau dimanche", entendue sur nos ondes tous les dimanches à 2 h. Il imprime à cette émission un air parfois enjoué, parfois nostalgique, mais toujours poétique, tout inscrit dans un climat détendu, rempli de paix.



M. Henri-Ernest George, fils de M. et Mme Jean George, de Redvers, vient de recevoir son baccalauréat ès sciences en pharmacie à l'Université du Manitoba. Il obtint son diplôme de grade XII à l'école supérieure de Bellegarde, sous la direction des Filles de la Croix et des Frères du Sacré-Coeur. M. H.-E. George est actuellement employé à la pharmacie de Montmartre.

Saskatoon

Club Alouette

Le Club Alouette de Saskatoon annonce une autre soirée récréative pour le dimanche 7 juin, à la salle coopérative. Qu'on se le dise. Qu'on se donne rendez-vous à la salle coopérative dimanche prochain. Il y aura des divertissements pour tous et le comité du Club a décidé de remplacer les beignets par des "chiens-chauds" ou "Hot Dogs", des chiens de qualité supérieure, provenant d'animaux classés dans la catégorie Rouge et Bleue. Venez danser, venez vous amuser, venez manger des chiens-chauds à la soirée du Club Alouette le dimanche 7 juin.

Les activités du Club Alouette se sont étendues à plusieurs fronts: M. Loiselle, au nom du Club, a présenté à chacun des premiers communiants de l'église des Sts-Martyrs-Canadiens un beau crucifix, accompagné d'une note appropriée. La joie qui se lisait sur le visage des premiers communiants traduisait mieux que n'importe quelles paroles leurs sentiments de reconnaissance.

Le Club Alouette avait organisé une réception pour le groupe qui accompagna Son Exc. Mgr Laurent Morin à Prince-Albert. Les membres du groupe, qui avaient été étonnés de ne pas voir de Canadiens français à Saskatoon avant le départ du cortège de voitures vers Prince-Albert, sont partis à Montréal avec la certitude que les Canadiens français de Saskatoon étaient bien vivants.

Le pique-nique que le Club Alouette est en train d'organiser n'aura lieu que le dimanche 28 juin, mais on peut déjà en parler. Le clou de cette manifestation canadienne française sera le tournoi de balle qui mettra aux prises les chevronnés de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens et des paroisses avoisinantes. Mais on en reparlera.

Le diocèse de Québec n'aura que 16 nouveaux prêtres cette année

QUEBEC — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, s'est dit désappointé que le diocèse de Québec ne s'enrichisse que de 16 nouveaux prêtres cette année.

"Ce n'est pas la grande moisson dont nous avions rêvé", a-t-il déclaré au cours de l'ordination de sept nouveaux prêtres.

Inspection des cadets au collège Notre-Dame

PRINCE-ALBERT — L'inspection annuelle des cadets de l'air du collège Notre-Dame de Prince-Albert a eu lieu le 27 mai dans la salle du manège militaire. Le commandant d'escadre Millar, de Saskatoon, assisté du lieutenant de section Wilson, du même endroit, a procédé à l'inspection.

Assistaient à l'inspection comme invités d'honneur, M. l'abbé Aimé Doyon, supérieur du collège; M. Jack Amos, président du comité civil de Prince-Albert; M. l'abbé Clifford Tremblay, aumônier du comité civil des cadets de l'air de la ville, l'officier d'aviation Haycock et l'officier de liaison de l'escadrille 619. Un grand nombre de parents des cadets se sont rendus à l'inspection.

Le lieutenant de section Jacques Plante, prêtre, officier commandant de l'escadrille, assisté des officiers pilotes François Boulet et Jean-Guy Lang, prêtre, tous deux professeurs au collège, fit parader les cadets. La démonstration de gymnastique qui suivit fut un vrai succès.

L'officier inspecteur n'eut que des louanges à adresser pour la brillante performance de nos cadets; agréable devoir dont il s'acquitta en français. Il félicita chaleureusement l'escadrille pour le fait que tous les commandements se donnaient en français. "La discipline est parfaite, on peut compter sur des jeunes disciplinés."

M. l'abbé Doyon déclara être très fier de ses élèves et remercia, en anglais, l'officier inspecteur.

Un mot par MM. François Boulet et Jack Amos vint encourager les cadets.

Tous quittèrent le manège heureux d'avoir assisté à une magnifique représentation. Au collège, où on se retrouva pour le goûter, les cadets, sous la direction de M. l'abbé Doyon, exécutèrent trois chants très appréciés par les officiers et les parents présents.

On se quitta dans l'espoir que l'escadrille 619 de Prince-Albert continuera son magnifique travail si formateur pour la jeunesse.

Domremy

Çà et là

M. et Mme Philippe LaRose sont partis pour un voyage de trois semaines en province de Québec où ils visiteront de nombreux parents et amis.

Etaient en visite chez M. et Mme Gaston Blérot: M. et Mme Guy Houle et leur famille, de Spiritwood, et Mlle Carmen Blérot, étudiante garde-malade à Saskatoon.

Mlle Méllia Betemps, étudiante garde-malade à l'hôpital provincial de North Battleford, passe ses vacances chez ses parents.

M. et Mme Eugène Pourbaix se sont rendus à Saskatoon, dernièrement, à l'occasion de la première communion de leur petite fille, Aline.

M. et Mme A.-J. Doucet se sont rendus à Saskatoon à l'occasion de la première communion de leur petit-fils, Michel Baribeau, et du baptême du nouveau bébé, Timothy-Marc Baribeau.

M. Charles Bremner est revenu chez lui après avoir passé l'hiver en Colombie-Britannique.

Saskatoon

L.F.C.

Le 24 mai, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m., a eu lieu, au presbytère, le thé de recrutement pour le Conseil des dames de la Ligue Féminine Catholique de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Une nappe de dentelle et des fleurs, arrangées avec goût par Mmes S. du Chalard et Y. Paradis, complémentaient la table d'honneur. La présidente, Mme F. Altrogge, et Mlle Marthe Henriet recevaient les amies et membres de la Ligue. Les dames, qui avaient l'honneur de verser le thé, étaient Mmes E. Léonard, R. A. Moor et W. J. O'Hora et Mlle G. Grézaud. Mlle Marie Perron était en charge du registre; Mme Aimé Loiselle, en charge des cotisations et Mme Roger Dupuis, des souscriptions du "Canadian League".

Mme A. Couture rencontrait et causait avec les nouveaux membres de la Ligue. Mmes Raymond Georget, T. Préfontaine et Roger Sirois, Mlles Jeanne Couture, Thérèse Gauthier, Lucille et Rita Marcotte, Dolorès Sirois et A. Ouellet étaient les servantes. Les convocatrices de ce thé étaient Mmes G. Phaneuf, Henri Marcotte et Y. Paradis.

Remerciement spécial à toutes celles qui ont contribué à faire de ce thé un vrai succès.

Malades

M. Joseph Lévesque, Mme Eva Turcotte et Mlle Julienne Gaudet sont actuellement malades.

Première communion

Une grande cérémonie se déroula le dimanche 24 mai, quand cinq jeunes enfants de la paroisse reçurent leur première communion. A l'occasion de cette grande fête, M. l'abbé A. Ouellet dit la messe et M. l'abbé B. de Margerie fit le sermon de circonstance et l'action de grâces après la messe. La chorale chanta des cantiques appropriés.

Voici les noms de ceux qui ont fait leur première communion: Claudette Bandet, Louise Istace, Michel Baribeau, Maurice Neault et Onile Perrault.

Les dames de la Ligue servirent à déjeuner à la résidence de M. et Mme Roger Dupuis aux premiers communiants et à leurs parents. Mmes Aimé Loiselle et Guy Talbot ont aidé à Mme Dupuis pour le déjeuner.

A chaque place se trouva un petit "homme" ou "dame" fait par Mme Dupuis comme souvenir. Au nom de la paroisse, ils reçurent des images et chacun une médaille. Au nom du club Alouette, M. Aimé Loiselle présenta aux nouveaux communiants un beau crucifix.

Invitation

On vous rappelle que le 7 juin, il y aura une autre soirée organisée par le club Alouette. On vous invite à venir en grand nombre. La soirée aura lieu à la salle du nouveau magasin coopératif comme d'habitude. Le club organise un pique-nique pour le dimanche 28 juin.

Radville

Première communion

Le 17 mai, une belle cérémonie eut lieu à l'église de la Ste-Famille; 30 petits garçons et petites filles avaient le bonheur de recevoir la communion pour la première fois. Après la bénédiction du St-Sacrement à 3 h. p.m., les petits communiants furent reçus du scapulaire. Les religieuses du couvent St-Olivier, avec les élèves, chantèrent des cantiques appropriés.

Elèves finissants

Le 19 mai eut lieu le couronnement des élèves finissants. Une messe fut chantée à l'église par M. l'abbé E.-A. Yandeau, curé. Ensuite, les finissants prirent le déjeuner offert par les religieuses du couvent St-Olivier et tous reçurent de jolis cadeaux

Les élèves diplômés sont Bill Ayotte, Geneviève Randles, Eléonore Boucher, Walter Nimigers, Laurent Bourassa, Délia Bourassa, Wallace Van de Sype, Claudia Fradette et Béatrice Creusot.

A 5 h. 30 p.m., un banquet eut lieu au sous-sol de l'église, suivi d'un programme de chants et discours. Les diplômés furent présentés par M. le curé à chacun des élèves. Il les félicita de leurs efforts et les encouragea à continuer dans la voie qu'ils ont choisie afin d'être les chefs de demain.

Les finissants offrirent une cafetière électrique à la Rév. Mère Fernand, leur institutrice. Le R. P. James Dyer, S.J., du collège Campion de Regina, était l'orateur invité. La cérémonie prit fin par le chant "Dieu sauve la Reine".

Naissances

A M. et Mme Robert Kines sont nés deux jumeaux (garçon et fille) le 23 mai.

A M. et Mme Michel Doud est née une fille le 24 mai.

Malades

Sont hospitalisés actuellement: Mmes Roger Bourassa, Paul Fradette et Léon-M. Carles.



L'on voit ci-dessus les 21 finissantes de l'Académie de la Présentation de Marie, à Prince-Albert: de gauche à droite, assises: Patricia McCullagh, Lauraine Parenteau, Hélène Josse, June Klimek, Anita Gillingham, Lorraine Pelletier, Anne Zaleschuk et Joan Bialic; deuxième rangée: Priscille Boyer, Agnes Kowalczyk, Madeline Welch, Helen Orick, Gertrude Brochu et Donna Acorn; troisième rangée: Julie Zuck, Theresa Haraf, Alice Woloshyn, Angeline Friedt, Diane Taylor, Sharron Zakus et Phyllis Wasylyshyn.

La cérémonie de graduation eut lieu le dimanche 17 mai. Précédées d'une imposante procession de compagnes, les finissantes entrèrent dans la cathédrale à 8 h. a.m., au son de l'orgue. Parents et amis remplissaient la nef. Mgr J.-A. Boucher, P.D., curé, offrit le saint sacrifice et donna le sermon. A 4 h. 30 p.m., un auditoire de quelque 700 personnes envahit le théâtre Orpheum: les discours de Mgr Boucher et de Mme Marion Sherman, échevin, furent particulièrement appréciés. Mlle Helen Orick reçut la médaille d'or pour l'instruction religieuse et plusieurs trophées furent présentés aux élèves méritantes. La bienvenue et les adieux furent prononcés par Mlles Helen Orick et Lorraine Pelletier.

Ferland

Çà et là

M. l'abbé Adrien Chabot, curé de Vanguard, était en visite chez ses parents et au presbytère, dernièrement.

Mlle Lauraine Fournier, de Calgary, était en visite chez M. et Mme Louis Fournier.

M. et Mme Médelger Chabot sont allés à Moose Jaw pour la fin de semaine.

Les familles Lacasse, Joseph Chabot et Alphonse Dion sont allées visiter M. Alfred Dion au Manoir de Ponteix lors de son 80e anniversaire de naissance.

Mme Avila Chabot et son fils, Edmond, sont allés visiter M. Avila Chabot, hospitalisé à Regina, ainsi que MM. Viateur Chabot et Lionel Fournier.

M. et Mme Joseph Morin et leur famille sont allés à la graduation de leur fils, Jean-Louis, à Prince-Albert. Ils visitèrent aussi les parents de Mme Morin.

M. et Mme Roland Tremblay, de St-Boniface, Man., étaient de passage chez M. et Mme Aristide Fournier.

Une cinquantaine de croisées, enfants de choeur, Jeannettes et Guides, accompagnés de M. l'abbé J. Bernier, curé, et de leurs parents, sont allés passer la journée catholique tenue à Gravelbourg le 23 mai dernier.

M. et Mme Louis Fournier sont revenus enchantés de leur visite dans la province de Québec. Mme L. Janis et ses deux enfants, de Montréal, sont revenus avec eux pour un congé de quelques semaines.

M. et Mme Alcide Desharnais et leur famille et M. et Mme Fernand Bonneville, de Ponteix, et M. et Mme Bill Ogenchuck, de Rosetown, étaient en visite chez M. et Mme Gérard Desharnais pour la fin de semaine.

M. et Mme Leth, d'Assiniboia, ont visité M. et Mme Thomas Fauchon, dernièrement.

M. et Mme René Fauchon et leurs enfants sont allés à Moose Jaw et à Regina, ces jours derniers.

M. et Mme Armand Laberge et leurs enfants, de Willow-Bunch, visitaient M. et Mme Alex. Laberge.

Mlles Marianne Fournier, du couvent de Gravelbourg, et Noëla Morin, de Val Marie, passèrent la fin de semaine chez leurs parents.

M. et Mme Willie Ducharme, de Glentworth, visitèrent M. et Mme Walter Morrissette.

MM. Alphonse, Elie et Régis Dion se rendirent à Regina, le 24 mai, pour assister à la graduation de Mlle Alphonsine Dion, garde-malade. Mlle Dion s'est méritée une bourse d'études à l'Université pour être arrivée première de classe en médecine.

M. l'abbé J. Bernier, curé, se rendit à Gravelbourg pour affaires, la semaine dernière.

M. et Mme René Couture se rendirent à Regina pour affaires et visitèrent M. et Mme J. Braconnier.

Fête-Dieu

Après la grand-messe chantée par M. l'abbé J. Bernier, une foule pieuse et recueillie défila en procession vers un magnifique reposoir à l'école du village, préparé par les religieuses. La procession se mit en marche, dirigée par la croix et les deux acolytes, suivis des membres de la Croisade Eucharistique, les Jeannettes et les Guides, tous vêtus de leurs costumes.

Mlle Simone Massé portait le fanion et les Jeannettes, de petits drapeaux aux couleurs papales. Suivirent les deux premières communiantes du jour, Mariane Morrissette et Claire Chabot, les Dames de Ste-Anne, les Chevaliers de Colomb, le dais accompagné des Chevaliers de Colomb du 4e degré, revêtus de leurs uniformes, et les chantres. MM. A. Fournier et Robert Chabot gardaient l'ordre de la procession. De retour à l'église, les chantres rendirent un beau chant "Magnificat".

Nous sommes si presomptueux, que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des gens qui viendront quand nous n'y serons plus; et nous sommes si vains que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente.

PASCAL.

Chronique du Collège de Gravelbourg

SASKATCHEWAN

Pique-nique de la Versification

Le lundi 25 mai, la journée commença par le lever, à l'heure habituelle. La messe fut célébrée aux intentions de nos examens par le titulaire de notre classe, le R. P. Plamondon. Après la messe, le déjeuner fut servi comme à l'ordinaire. Ensuite on se prépara au départ pour la campagne. Quelques-uns se disputèrent quelques parties de balle-au-mur en attendant le départ. Vers dix heures, tous étaient prêts.

Cinq automobiles transportèrent les élèves dans les côtes de la "Wood-River", à dix milles au nord de Gravelbourg. A peine arrivés à destination, tous partirent pour gravir les côtes de la rivière et ouvrir un peu l'appétit. Quelques-uns, pas assez prudents, tombèrent à l'eau ou dégringolèrent en bas d'une côté. Mais personne ne se fit vraiment mal. Comme cela convient, ce fut un diner aux crêpes: le Père Plamondon réussit à faire plusieurs belles crêpes bien que la première ressemblât un peu à une omelette. On put s'apercevoir que Claude Doutre avait assez faim, et pour cause, car après avoir grimpé dans un arbre, il se percha sur une branche, mais celle-ci lâcha sous la poids. Claude fit une chute de quinze pieds. Malheureusement, rien de grave pour Claude! . . . Les Pères Piché et Charest, ainsi que le frère Bisson, vinrent nous aider à manger.

Après le diner, tous partirent à la course pour se rendre à un endroit plus élevé où nous trouvâmes un terrain assez plat pour jouer au drapeau. Après quelques parties chaudement disputées, tous se rendirent à la plage de Coppen, mais il n'y eut personne d'assez courageux pour braver l'eau froide. De là, vers quatre heures, on se rendit à la digue située entre Gravelbourg et Laflèche.

Les versificateurs réalisèrent alors qu'ils avaient besoin d'un peu de nourriture pour refaire leurs forces,et le souper se prit au bord de la rivière, chez M. Samoisette. Là nous eûmes un banquet aux "beans" du collège. Autour du feu de camp tous réussirent à se faire cuire quelques "weiners". Celui de Claude était un peu carbonisé, mais le mets était quand même très délicieux, paraît-il. Les Pères Desrochers et Labossière vinrent prendre part à notre bon souper.

Après avoir dévoré le repas, les versificateurs se rendirent sur la plaine pour jouer quelques autres parties de drapeau. Puis, ce fut le retour au collège et la journée se termina par le mois de Marie.

Malgré le temps humide et peu ensoleillé, tous étaient satisfaits de leur pique-nique. Maintenant, nous sommes de retour à nos études pour la préparation de nos examens. Nos remerciements aux dévouées religieuses et aux Pères qui ont rendu possible cette belle journée.

Emile BAUCHE,
Versification.

* * *

Pique-nique de la Syntaxe

Depuis quelques jours, chacune des classes va en pique-nique. La Syntaxe décida d'avoir le sien le mercredi 27 mai, malgré la température plutôt fraîche. On partit en camion, vers neuf heures du matin.

Tout d'abord, on est allé au nord, à un endroit appelé Coppen. Les Pères qui nous accompagnaient décidèrent qu'il serait bon de prendre de l'exercice avant de préparer le diner. Une marche de vingt minutes fit notre affaire après quoi on fit les quelques préparatifs nécessaires au diner.

Entretemps, des audacieux se baignèrent malgré l'eau froide à ce temps de l'année. D'autres s'essayèrent à grimper des pentes escarpées. Quelques-uns réussirent, d'autres, après quelques essais futiles, abandonnèrent. Nous retournâmes au camp après ces exercices bienfaisants. Un diner rapide fut dégusté fébrilement par les nombreux syntaxistes.

On se rangea ensuite dans le camion pour se rendre au sud de la ville, chez M. Samoisette. On joua une partie de balle-molle, qui fut gagnée par la Syntaxe II. Nous allâmes visiter ensuite la digue au sud de Gravelbourg.

Nous retournâmes chez M. Samoisette où on eut un souper aux chiens-chauds. Le souper terminé, nous jouâmes une partie de drapeau et nous tentâmes nos forces en tirant du cable. La journée achevée, on retourna au collège pour le mois de Marie.

C'est avec contentement que les syntaxistes se couchèrent après avoir eu une si belle journée en pleine nature et ils désirent remercier leur professeur titulaire, le Père Desautels, et les bonnes religieuses.

Robert LABERGE,
Syntaxe I.

* * *

Les Elémentaires sur les ondes de CFRG

N'oubliez pas d'être à l'écoute pour entendre vos connaissances, vos enfants ou vos frères peut-être, le dimanche prochain 7 juin, à 1 h. 45 heure avancée, 12 h. 45 heure solaire.

La classe des Eléments (Grade VIII), se fera connaître aux auditeurs de CFRG: soyez des nôtres.

Saint-Front

Çà et là

Le dimanche 17 mai, M. Philippe Proulx avait la visite de son épouse et de ses enfants, Willie et Annie, de Moose Jaw.

Mlle Evelyne Moisan a passé une semaine à l'hôpital de Rose Valley où elle a subi une opération pour appendicite.

M. et Mme Charles Beaudry et leurs trois petits enfants sont partis pour Bellsite, Man., où M. Beaudry a acheté une demi-section partiellement en culture.

M. Laurent Plamondon a fait l'acquisition de la ferme de M. Georges Bézy, de Rose Valley, et M. P. Proulx a acheté la terre de M. Gaston Lanouette, de Bellsite, ancien homestead de M. Jules Kaye.

En visite chez ses nombreux parents, M. Marius Syrenne, de Saskatoon, a passé quelques jours à St-Front.

M. et Mme Louis Veillard, de Veillardville, Sask., étaient de passage à St-Front, le dimanche 24 mai. Comme beaucoup le savent, M. Veillard est un vétéran distingué de la première grande guerre.

La famille Maurice Plamondon, de Watrous, Sask., était en visite chez MM. Borromée Moisan et Jules Plamondon.

M. et Mme Henri Bourque sont allés à Saskatoon visiter leurs filles, Mme Emile Boire et Mlle Denise Bourque.

M. et Mme Philippe Bussière et leur fille, de Vonda, étaient en visite chez M. et Mme Maurice Bussière, le dimanche 24 mai.

La Rév. Mère Générale des Filles de la Providence, de St-Brieuc, France, accompagnée des Rév. Mères St-Charles-de-Blois et Ste-Rita, de Prud'homme, étaient en visite chez les religieuses de St-Front, à l'occasion du 25e anniversaire de l'installation à St-Front.

Une vingtaine d'élèves de St-Front sont allés à Archerwill, le 20 mai, participer aux jeux athlétiques de la sous-division scolaire. Une dizaine ont pu décrocher des 1er et 2e prix.

Lisieux

Çà et là

MM. et Mmes Jules Tessier et Georges Faucher sont allés à la convention des Chevaliers de Colomb à Moose Jaw.

Les paroissiens sont heureux du retour de leur curé, M. l'abbé L. Poulin, qui a passé ses vacances avec sa famille dans la province de Québec. Il eut comme compagnons de retour son cousin, M. l'abbé Yvan Richard, de Sherbrooke, ainsi que MM. E. Lussier et Jean-Claude Côté, de Thetford Mines. Ces derniers sont employés pour le moment chez M. E. Préfontaine.

Sincères remerciements à M. l'abbé Roger Lemieux qui a desservi la paroisse en l'absence de M. le curé.

Sont allés au congrès des jeunes à Gravelbourg: M. l'abbé Roger Lemieux, les RR. SS. Legal et Ritchot, ainsi que Carmen et Diane Tessier et Richard Emond.

Au couvent Ste-Thérèse, les religieuses sont à faire installer une chambre de bain et un système à eau chaude par M. Benoit, de Willow-Bunch.

La Rév. Mère Supérieure et sa compagne, des Soeurs Jésus-Marie de Gravelbourg, étaient de passage au couvent Ste-Thérèse, accompagnées de M. de Bretagne.

MM. les abbés L. Poulin, curé, et Yvan Richard, la Rév. Mère Supérieure et la Rév. Soeur Trudeau assistèrent à l'investiture de Mgr Albert Vachon, d'Assiniboia.

M. le curé se rendait à Gull Lake pour l'investiture de Mgr Roy. Il était accompagné de M. l'abbé A. Bouchard, vicaire de Willow-Bunch, du Frère Philippe John, E.C., de Willow-Bunch, et de M. l'abbé Yvan Richard, de Sherbrooke.

St-Victor

Çà et là

Les RR. PP. Albert Denis, C.S.V., curé d'Otterburne, Man., et John Downs, C.S.V., supérieur de la Maison St-Joseph d'Otterburne, étaient de passage dans la paroisse, les 23 et 24 mai. Ils ont visité MM. et Mmes Henri Bissonnette et Ronald Boutin, ainsi que la famille Willie O'Reilly. Le Père Denis a célébré la messe dominicale et le Père Downs a prononcé le sermon.

M. et Mme Robert Loiselle et leurs enfants, de Regina, étaient les hôtes des familles Wilbert Farwell, Roland et Conrad Ducharme et Roger Legault, le 24 mai.

M. Denis Bissonnette, employé par le ministère du Transport à Crescent, C.-B., est en vacances chez ses parents, M. et Mme Henri Bissonnette. A l'occasion de son 22e anniversaire de naissance, un bon groupe de parents et d'amis se sont réunis chez M. H. Bissonnette.

M. Noël Blanchette et Mlle Jeannine O'Reilly, de Courval, étaient en visite chez M. et Mme Willie O'Reilly, le 24 mai.

Mme Albertine Mercier et Mlle Irène Bonneville, de Ponteix, étaient les hôtes de M. et Mme François Caron (Gilberte Bonneville), le 24 mai.

Mme Laurent O'Reilly (Juliette Legault) et son fils, Daniel, ont passé une semaine chez M. et Mme Maurice Carles, de Radville.

M. et Mme Léo Delorme et leurs filles, Lise et Colette, sont allés visiter M. et Mme Robert Côté à Bengough. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Fernand Chevrier, de Mazenod.

Mme E. Maxymovitch (Angèle Lalonde) est en visite chez ses parents, M. et Mme Théodore Lalonde.

M. Denis Lalonde est parti par avion, le vendredi 29 mai, pour un voyage d'études de deux semaines à Ste-Adèle, P.Q. Pendant son absence, sa femme et sa petite fille, Joanne, sont allés chez M. et Mme Wilvers, de Bellegarde, parents de Mme Lalonde.

Les amateurs de balle et de golf s'affairent à préparer leurs activités saisonnières. Une première partie de balle a eu lieu le 24 mai et une seconde le 31 mai. Beaucoup de travail se fait sur le terrain de golf.

Neuf étudiants de Zenon Park reçoivent leurs diplômes de 12e

ZENON PARK — Le dimanche 17 mai était jour de collation des diplômes pour neuf finissants en 12e année de l'école du village de Zenon Park: Mlles Dolorès Chartier, Rose-Marie Gress, Geneviève Mercier, Lucille Turcotte, Jacqueline Fortier et Marie Marleau, MM. André Courteau, Paul Lalonde et Richard Archer.

Après la messe célébrée à 7 h. 30 p.m. à l'intention des gradués, ces derniers furent acclamés à la salle paroissiale où le programme présenté comprenait pièce, chants et musique avec allocutions par les gradués et un chant par les élèves de la 11e année. Après le goûter servi par les élèves des classes supérieures, la soirée s'est prolongée aux accords de l'orchestre des "Five Sons".

Parmi les nombreux visiteurs venus de plusieurs différents endroits pour cette occasion, l'on remarquait Mlles Henriette Raby, de Saskatoon, et Maxine Alain, de Veillardville.

Garde-malade graduée

M. et Mme Louis-Philippe Hudon, Mlle France Duperreault, Mmes Etienne Potié et Jos. Hudon, M. et Mme Dollard Hudon et leur fille, Paulette, M. et Mme Charles Hudon et leurs filles, Georgette et Delphine, MM. Paul Hudon et Louis Cadorette se sont rendus à Prince-Albert, le dimanche 10 mai, chez MM. et Mmes Alex. St-Pierre, Gaston Hudon, George Samoila et Joe Merkowski, à l'occasion des cérémonies de graduation de Mme Laurianne Duperreault, de l'école des gardes-malades de l'hôpital de la Ste-Famille.

La journée débuta pour les 24 graduées du jour par une messe célébrée le matin à la chapelle de l'hôpital, suivie d'un déjeuner offert et servi par les religieuses de l'hôpital à la résidence des gardes-malades. Au même endroit dans l'après-midi, le thé fut servi aux graduées et à leurs parents. Les dames reçurent chacune un corsage et des cigares furent distribués aux messieurs.

Le soir au théâtre Orpheum devant une salle bien remplie de parents et d'amis, M. le Dr M. Surkan, M.D., était maître de cérémonies. Il présenta M. Stewart, maire-suppléant en l'absence de M. le maire Barsky. M. Stewart souhaita la bienvenue aux visiteurs et félicita les graduées.

Au cours du programme qui suivit, des chants furent interprétés par Mme N. Dust, accompagnée par M. Maurice Casgrain et par les étudiantes gardes-malades du "Glee Club", accompagnées par Mme J. A. Ward et dirigées par Mme L.-J. Fournier. Mgr J.-A. Boucher fit la présentation des diplômes et le R. P. D. Ehmann, C.Ss.R., de Saskatoon, invité d'honneur, en termes choisis et après les félicitations d'usages aux graduées, mit en valeur la noble vocation et le rôle, tout de dévouement de la garde-malade dans le monde.

Mlle Lois Cole, en termes appropriés et au nom de toutes les graduées, remercia toutes les personnes qui, de loin ou de près, les ont encouragées et aidées à atteindre leur idéal. Elle lut les engagements solennels des graduées et exprima les adieux de toutes à leur Alma Mater.

A l'occasion de sa graduation, Mme Laurianne Duperreault fut gratifiée de deux jours de congé qu'elle a passé chez ses parents, M. et Mme L.-P. Hudon.

Va-et-vient

Mme Arthur Daoust est de retour de St-Boniface où elle a passé l'hiver chez sa fille, Lucie.

Bienvenue à M. et Mme Alfred Clavelle et leur famille qui sont arrivés récemment pour demeurer à Zenon Park. M. Clavelle a acheté les terres de M. Lucien Joubert.

M. et Mme Alphonse April et leur fils, André, sont allés à Duck Lake où ils ont visité leur fille et soeur, religieuse de la Présentation de Marie.

Le R. F. Laurent, des Frères du Sacré-Coeur, remplace en ce moment le R. F. Georges-Edmond, et le R. F. Félicien, de Bellegarde, de passage au pensionnat St-Joseph, a visité en même temps sa mère, Mme Paul Chamberland.

M. et Mme Iberville Chabot et leurs enfants sont de retour sur la ferme après avoir passé les mois d'hiver à Fife Lake, C.-B.

M. l'abbé Arthur Marchildon, de Prince-Albert, a visité sa mère, Mme Anna Marchildon, sa soeur, Thérèse, et ses frères et leurs familles, le vendredi 15 mai. En compagnie de sa mère et de sa soeur, il s'est rendu à Montmartre où ils ont visité les familles Marcel Marchildon et Louis Fournier et ont assisté aussi au concours oratoire des écoles françaises du sud de la province.

M. J. H. Brocklebank, ministre provincial des Ressources naturelles, et M. F. Doyle, d'Eldersley, étaient les orateurs invités à une assemblée tenue récemment à la salle paroissiale.

M. Théodule Lalonde est allé à Hudson Bay, récemment pour affaires.

M. et Mme Marc Marchildon et leurs enfants sont partis dernièrement pour aller résider à Fife Lake, C.-B.

Mlle Louise Turcotte, étudiante garde-malade en première année à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert, a passé une quinzaine de jours de vacances chez ses parents, M. et Mme Emile Turcotte.

M. et Mme Amable St-Amant sont partis pour Estevan où ils passeront quelque temps chez leurs fille et gendre, M. et Mme Bertrand Beaulieu.

M. Luc Marchildon, de Winnipeg, Man., a passé quelques jours en promenade chez sa mère et sa soeur, Mme Anna Marchildon et Thérèse, et chez ses frères et belles-soeurs, MM. et Mmes Philippe, Paul, Léon et Martin Marchildon.

M. Bernard Wassill, de Hudson Bay, est allé en fin de semaine à Saskatoon avec sa mère, Mme J.-B. Wassill, et Mme Louis Chartier.

Mlles Marie-Louise et Marie-Ange Beauchesne et Lorette Valois et M. Clément Valois sont allés en voyage à Prince-Albert, récemment.

M. et Mme Charles Soucy, de St-Boniface, Man., M. et Mme Albert Toupin, d'East Kildonan, Man, M. et Mme Orval Beaudry et leur bébé, de Winnipeg, étaient en visite chez MM. et Mmes Xavier et Albert Soucy et Roch Fortier, récemment.

M. et Mme Hector Gaudet, de St-Isidore de Bellevue, Mme Lumina Gaudet, de Léoville, et M. et Mme Adonias Gaudet, de Prince-Albert ont rendu visite à MM. et Mmes Alex. April et Fernand Favreau, récemment.

M. et Mme Joe Merkowski et leurs enfants, de Prince-Albert, Mme Alonzo Mireau et son fils, Maurice, de Nipawin, visitaient M. et Mme Charles Hudon et leur famille, Mme F. Cadorette, MM. Louis et Jacques Cadorette et M. et Mme Alphonse Lacroix, les 17 et 18 mai.

Une quarantaine d'étudiants et étudiantes du piano ont participé au récital de musique présenté le dimanche après-midi 10 mai à la salle paroissiale par les élèves de la Rév. Sr Marie-Alphonse, du couvent du Sacré-Coeur de Zenon Park. Quelques chants en choeur au cours du programme ont ajouté une plaisante variété et l'ensemble si bien exécuté fut très goûté de la nombreuse assistance. Après le récital, les élèves, accompagnés de leurs parents, se rendirent à la salle de réception du couvent où le thé fut servi par les religieuses à leurs invités.



Jours de plein air, dans les bois, à l'eau

Camps de vacances

L'année dernière, Jean et Lucie ont passé douze jours au camp Notre-Dame à la Plage Albert; Nicole est allée au camp Lemieux au Lac Pelletier; André et Paul ont joui de quelques jours de vacances près du beau lac Katepwe dans la vallée de Qu'Appelle, près de Lebret, en Saskatchewan, l'un au camp Manahan et l'autre au camp Dominique Savio; Louis, pour sa part, a profité de joyeuses vacances au camp Morton. Tous les six sont unanimes à dire que ce fut là une belle expérience, une occasion de s'amuser franchement avec des jeunes de leur âge, de vivre de belles journées heureuses dans la nature du bon Dieu.

Vous les jeunes qui avez tant de besoins à satisfaire, besoin d'activité, curiosité, goût du beau, besoin d'organisation, besoin moral, besoin de vie religieuse, pourquoi n'iriez-vous pas durant vos vacances passer dix à quinze jours dans une colonie de vacances catholique, canadienne-française? Là des prêtres, des moniteurs et des monitrices s'occupent de vous, de diriger vos besoins, de vous faire vivre intensément votre vie de jeunes, d'enfants de Dieu.

Les camps pour les enfants dans les deux provinces (quatre diocèses: St-Boniface, Winnipeg, Regina et Gravelbourg) ne négligent rien pour vous faire passer agréablement ces jours de plein air, dans les bois, à l'eau, dans un lieu tranquille où tout est préparé pour rendre votre séjour plaisant et fructueux, tant pour votre esprit et votre âme que pour votre corps.

Le programme du camp comprend beaucoup d'activités propres à développer et fortifier votre corps, tels la natation, la marche, les jeux, les sports, etc. On donne des leçons de natation; aussi, si vous écoutez bien les instructions et les conseils des moniteurs, vous nagerez comme des poissons en peu de temps.

André m'a conté qu'une bonne journée, les gars sont partis le sac au dos, le coeur joyeux pour une longue excursion dans des sentiers inconnus sur la belle grève du lac, à la façon des explorateurs. Le repas cuit sur la braise était un vrai régal après cette longue marche.

Jean, lui, m'a confié le plaisir qu'il avait eu au jeu de la prise de foulards, alors qu'il s'imaginait être Robin des Bois. Paul, pour sa part, se souvient encore de la fameuse partie de boxe où il avait vaillamment défendu son titre de champion. Ça développe les muscles, çà!

Lucie m'a parlé des gentilles marionnettes qu'elle avait confectionnées, des pots de fleur, des faces qu'elle et ses petites amies avaient réussis à merveille, moulant avec de la glaise.

Et que dire des feux de camp, avec des histoires, des mimes, des chants, de la musique, les soirées d'amateurs où chacun révèle ses talents, les mascarades, etc. L'année dernière, un groupe de petits gars ont même fait des tartes après la cueillette des fruits.

Si tous les jeux, les marches, les travaux d'artisanat, etc., procurent un repos sain et bienfaisant pour les corps, ils contribuent aussi à votre formation spirituelle. Car dans ces camps catholiques, Dieu tient la première place. Bien sûr, ce n'est pas une retraite qu'on vous fait faire. Mais la messe le matin, la page d'Evangile lue et commentée chaque jour, les prières le matin, le soir, avant et après les repas, tout cela vous rappelle que Dieu est au milieu de vous, que c'est grâce à Lui que vous êtes des enfants heureux et en bonne santé, et que c'est Lui que vous devez rencontrer au bout du long sentier de la vie. La prière, jointe au jeu, rend meilleure et plus heureuse une journée de camp.

Si vous ne savez que faire de vous-mêmes cet été, si vous devez passer vos deux mois de vacances en ville, pourquoi ne pas projeter d'aller jouir de dix à quinze jours de vie en "plein air" à un camp d'été? On accepte aussi les jeunes ruraux à ces camps. Ces jours vous feraient un grand bien . . . et aussi à vos parents qui en profiteraient pour se reposer pendant que leurs "turbulents" enfants sont partis. Après ces quelques jours de séparation, la joie du retour pourra amener une vie familiale plus intense et plus joyeuse.

Aux adolescents, je mentionne qu'il y a des camps scouts, guides et jécistes qui débordent eux aussi d'activités joyeuses et formatrices. Il y a toujours quelque chose à faire à un camp. Le programme tient les jeunes en haleine du matin au soir avec du nouveau, de l'imprévu . . . Alors n'hésitez pas. Donnez votre nom.

Amicalement,

Cousine JOSETTE.

P.S. A ceux qui iront à l'un ou l'autre de ces camps, je demande un court "rapport" . . . vos impressions, les joies du camp, etc. J'attendrai ces rapports après les camps.

C. J.

Camp Notre-Dame
Camp diocésain de St-Boniface, à la Plage Albert, Man.

Camp Manahan (anglais)
Camp diocésain de Regina, à Lebret, Sask.

Camp Lemieux
Camp diocésain de Gravelbourg, au Lac Pelletier, Sask.

Camp Dominique Savio
Camp pour Enfants de choeur, dirigé par les Oblats, à Lebret, Sask.

Camp Morton (anglais)
Camp diocésain de Winnipeg, sur les rives du lac Winnipeg

Les "cousins" écrivent . . .

Après les examens français au Manitoba, voilà qu'il se fait un "renouveau" de correspondance. J'en suis très heureuse, car les lettres que j'ai reçues jusqu'à présent sont fort intéressantes. Aussi je me fais un plaisir d'en publier quelques-unes.

Je renouvelle l'invitation à tous de m'écrire. Vos études, vos projets de vacances, vos loisirs, tout cela m'intéresse vivement. Donc écrivez à Cousine Josette, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Bien entendu, des prix seront distribués dans quelques semaines aux chanceux dont les noms auront été pigés.

Cousine JOSETTE.

☆ ☆ ☆

Je suis bien heureuse d'avoir été une de vos gagnantes. Merci beaucoup pour le beau livre "Babiole et ses Géants" qui est très intéressant. J'espère que je gagnerai encore une fois, car j'aime beaucoup lire des livres français.

Votre article "Vive les sports", Vive la jeunesse" est très intéressant, car ça donne l'encouragement aux jeunes.

Encore une fois, je vous remercie de tout mon coeur pour le beau livre. Je suis une de vos lectrices assidues.

Lucille BAUCHE,
Antler, Sask.

☆ ☆ ☆

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit une petite lettre. C'est parce que nous avions eu de grands examens. J'espère que j'ai eu une belle note à l'examen français.

J'ai beaucoup de nouvelles à vous dire cette semaine. Nous avons choisi Hélène Proteau pour être dame d'honneur de notre classe au couronnement de la Reine de mai. Elle portera une belle robe blanche et une petite couronne. La semaine dernière, nous avons été visiter le grand séminaire avec notre séminariste, M. l'abbé Beaupré. M. l'abbé ira visiter ses parents à Québec. Là-bas, il sera reçu sous-diacre au mois de juin.

Pendant mes vacances d'été, j'irai peut-être au camp Morton, mais maman n'est pas trop sûre encore. J'irai à l'église belge aussi aider les prêtres à faire le bulletin paroissial.

Cécile LEDOYEN,
grade IV, école Marion.

☆ ☆ ☆

Vous nous avez demandé de vous dire ce que nous avons fait pendant la grande fin de semaine. Après avoir dit mon offrande et être allée à la messe samedi, j'ai mangé un bon gros déjeuner et je suis partie pour ma dernière leçon de dessin. Nous avons travaillé fort à finir nos dessins inachevés pour l'exposition que nous avons eue le 26 mai. Midi est sonné et c'est maintenant le temps de retourner à la maison. Nous n'oublions pas de remercier Mme Boutal du bonheur qu'elle nous a donné en étant si bonne de nous donner ces leçons. Le samedi après-midi, j'ai été pratiquer avec mes amies une petite saynète de Mère d'Youville et nous avons eu beaucoup de plaisir.

Le dimanche au matin, je suis allée avec ma petite soeur à la messe, puis dans l'après-midi nous sommes partis pour Lockport. Malheureusement en plein chemin, nous avons eu une crevaison. Il fallait le changer et retourner, car nous n'avions pas de pneu de rechange. Après avoir eu un long sommeil, je m'éveillai de bonne heure lundi matin et descendit pour déjeuner. Nous nous sommes tous mis à l'ouvrage dans le jardin, celui-ci bêcha, l'autre sema, un autre recouvrit les petites graines de la terre généreuse. C'est moi qui ai préparé le diner qui était composé de patates, d'une salade et de jambon froid. Dans l'après-midi, je finis de faire mes devoirs et leçons. Durant la soirée, nous avons fait partir un feu d'artifice, ce qui finit très bien ma fin de semaine.

Diane RAINEAULT,
grade VI, école Marion.

☆ ☆ ☆

J'ai une charmante nouvelle à vous apprendre. Certainement que vous allez être contente. Moi, je suis heureuse comme je ne l'ai jamais encore été . . . Vous ne devinez pas pourquoi? . . . Non? . . . Et bien je vais vous le dire. C'est que le 7 mai, à 8 heures, j'ai eu un cadeau fameux . . . une petite soeur toute neuve . . . toute mignonne que je puis bercer et gâter un peu, pas trop, parce que maman ne veut pas la gaspiller. Elle s'appelle Jo-Anne et pèse 6 livres et 12 onces. Les premiers jours, je trouvais qu'elle avait l'air d'une petite vieille, mais maintenant elle rajeunit beaucoup et devient très jolie.

Quand elle sera plus grande, je lui tiendrai la main et lui ferai signer avec moi les lettres à cousine Josette. N'est-ce pas que c'est une bonne nouvelle? Vous êtes contente d'avoir une petite cousine de plus? J'espère qu'elle nous fera honneur.

Patricia CORMIER, grade V,
La Salle, Man.

☆ ☆ ☆

Patsy vient de me dire qu'elle vous écrivait, alors moi aussi. Je vais profiter de la même enveloppe pour venir vous dire bonjour et vous assurer que j'aime toujours le Coin des Jeunes. Merci beaucoup d'avoir mis des devinettes et des questions de savant dans le Coin des Jeunes, cela m'intéresse.

Est-ce que le Coin des Jeunes va continuer pendant les vacances? Je suppose que vous aussi vous avez hâte de laisser votre travail pour vous reposer un peu. Si on peut vous écrire pendant les vacances et si je ne suis pas trop paresseuse, j'ai l'intention de le faire.

Colette CALVEZ, grade V,
La Salle, Man.



A l'eau, les canards! On apprend à nager en se jetant à l'eau.

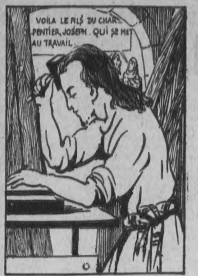
Texte d'après Willam et divers auteurs

SAINTE MARIE, MÈRE DE DIEU — 21

Images de Marie Pignal



DANS LES RUES DE NAZARETH.



1 et 2 — L'enfant Jésus a grandi dans la maison de Nazareth. Joseph commence à lui enseigner le métier de charpentier. Voici le jeune garçon qui apprend à tenir la scie bien en main. Marie, tout en filant, regarde, souriante et émue, son enfant, son tout-petit, s'essayer au métier d'homme.

3. L'adolescent aide son père dans les travaux de l'atelier. Toujours docile, Jésus apporte les planches qu'a demandées Joseph. Marie, qui va puiser de l'eau, l'aperçoit au détour d'une rue et lui sourit de loin.

4. Après la mort de Joseph, Jésus, devenu un homme, reprend les travaux de menuiserie et de charpenterie qui feront vivre sa mère et lui-même. Les voisins, le voyant à l'ouvrage, commentent l'événement. (A SUIVRE)

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE

Avec les hommages de **Joseph-P. Guay**, magasin de chaussures, 196, avenue Provencher, St-Boniface.

L'ACTUALITÉ SPORTIVE

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Il fut un temps où la lutte professionnelle pouvait être encore considérée comme un sport. Ce temps est hélas révolu depuis bien des annees et rien ne laisse prévoir un retour en arrière. Durant l'avant-guerre, la lutte s'était popularisée, sous les menées de promoteurs habiles. Le chiqué remplaçait l'honnêteté et le "spectaculaire" cédait le pas à la science. Mais que de chemin parcouru dans la mauvaise direction depuis ce jour-là! De spectacle, la lutte est devenue d'abord du vaudeville, puis, enfin, du burlesque de très basse qualité. Les hommes ne suffisant plus à émoustiller l'appétit des amateurs, on leur livra des femmes. Ne reculant devant rien pour faire des sous, promoteurs et participants se moquent d'un public naïf, crédule et disons-le, assez souvent pervers, pour remplir leurs coffres. Qu'un Gorgeous George se paye la tête des clients, passe encore. Mais que les spectacles prennent régulièrement, et de plus en plus, toutes les apparences extérieures d'une représentation très osée, voilà qui nous parait mauvais.

Mais quand on va jusqu'à mêler les femmes à ces histoires, on dépasse les bornes. Quelques mordus affirmeront sans doute que l'auteur de ces lignes est un prude et un bégeule. Qu'on le pense si on veut, mais j'ai rarement rencontré, au cours de ma carrière, des gens qui ont vécu dans des ports de mer comme celui de Tanger, Marseille, Port Said et Panama, pour ne nommer que ceux-là, et qui en sont revenus l'esprit étroit. C'est malheureusement le contraire qui se produit souvent. Nous croyons que c'est une insulte au sport que de demander à des femmes de se livrer à des exhibitions grotesques, qui n'ont rien de commun avec la lutte, mais qui ressemblent à s'y méprendre à des simulacres érotiques, dont le seul but est de stimuler le plus de passions possible chez les spectateurs. Quoiqu'il arrive, qu'on ne donne pas le nom de sport à ces manifestations dégoûtantes et indignes de la personne humaine.

Où est Casey?

La gloire de ce monde ne dure pas longtemps. Casey Stengle, le meilleur instructeur du baseball moderne se fait huer au stade des Yankees. On ose même parler de ses échecs et d'une démission possible. Et dire que cet homme-là a remporté plus de championnats consécutifs que tout autre dans l'histoire du baseball; dire qu'il aime assez ce sport pour accepter d'agir comme instructeur alors qu'il est riche à ne pas savoir quoi faire de son argent. L'ingratitude n'a souvent pas de limites et Casey semble être victime de ses succès aujourd'hui. Car les succès d'un autre sont des choses qu'on pardonne difficilement. Les Yankees ne sont pas nos favoris; mais il n'en reste pas moins vrai que ce club a été un des meilleurs clubs du baseball majeur; Il est surtout vrai que les Yankees ont été l'attraction numéro un dans toutes les villes du circuit américain et que, sans eux, on serait peut-être acculé à la faillite. Qu'ils perdent aujourd'hui ne prouve qu'une chose, le club commence à vieillir, mais il est parfois dangereux de réveiller le vieux lion qui dort. L'histoire est pleine de ces exemples et il faut être prudent avant d'écrire l'oraison funèbre de ces gens-là.

La direction sait ce qu'elle fait et elle est à changer lentement mais sûrement un alignement qui ne donne plus satisfaction. Elston Howard, pour ne nommer que ce joueur, remplacera sans doute Yogi Berra derrière le marbre, et qui peut prédire les succès d'une telle décision? Cogneur puissant, Howard est capable de bien diriger le club et de le remettre sur le chemin de la victoire. Les lanceurs sont faibles, mais ils ont déjà prouvé, dans le passé, qu'ils savent se ressaisir avec beaucoup d'efficacité. Ils viennent de remporter quelques joutes et les frappeurs semblent retrouver leur oeil. N'allons pas vendre la peau de l'ours avant la fin de septembre, l'automne sera ensuite très long, mais jamais assez pour revivre toutes les erreurs qui auront été commises au printemps.

Un champion?

Si nos lecteurs ont bonne mémoire ils se souviendront que nous avons déjà parlé du boxeur Jesse Bowdry en termes élogieux. Vainqueur de la majorité de ses combats par K.O., le solide Bowdry nous avait fortement impressionné et nous avions vu en lui un futur champion du monde. Il devait subir peu après des défaites qui l'ont relégué dans l'ombre, mais il est revenu à la surface en triomphant de Tony Anthony de façon décisive. On sait qu'Anthony avait triomphé d'Yvon Durelle dans un combat qui nous a laissé de forts doutes sur le sérieux de l'entrainement du pêcheur des Maritimes. Le deuxième combat Moore-Durelle nous prouvera peut-être que le rude Canadien peut être en bonne condition physique, mais nous avons besoin d'une preuve très convainçante pour l'admettre.

Pour revenir à Bowdry, disons que nous avons aimé la façon tout à fait précise avec laquelle il lance de véritables bombes à la tête de ses adversaires. Il ressemble en cela à Joe Louis qui fut, on le sait, le plus grand pugiliste de tous les temps, du moins à notre avis. Nous ignorons si Bowdry deviendra un champion mondial; nous ignorons même s'il est capable de battre Anthony une seconde fois, mais dans l'atmosphère vicié de la boxe actuelle il est bon de demeurer optimiste quand même et de se dire que le jour viendra peut-être où les bandits ayant été chassés du sport, des jeunes possédant les aptitudes de Bowdry pourront faire leur marque sans avoir besoin de plus de "contacts" que d'habileté et de courage.

Notes agricoles

Promotion à un ancien de la Maison St-Joseph

L'honorable Errick F. Willis, ministre provincial de l'Agriculture et de l'Immigration, vient d'annoncer la nomination de M. Gérard Therrien comme représentant agricole dans la région de Starbuck.

Cette région récemment organisée comprend les municipalités rurales de Cartier et St-François-Xavier et les 2/3 nord de la municipalité de MacDonald. M. Therrien aura son quartier général à Starbuck.

M. Therrien a gradué cette année à l'Université du Manitoba, faculté d'Agriculture. Il était auparavant au service d'extension, comme représentant agricole adjoint dans la région de St-Pierre.

Né et élevé sur une ferme du district de Lorette, il fit ses études primaires à l'école centrale de Lorette et son cours supérieur à la Maison St-Joseph d'Otterburne.

Achat et plantation des fleurs annuelles

Les 3 facteurs les plus importants à considérer lors de l'achat des fleurs annuelles sont la hauteur, la couleur et l'exigence de lumière. Les annuelles les plus populaires comme les St-Joseph ou Petunias, Oeillets d'Indes, Alyssum, Salvias, Zinnias demandent pleine exposition au soleil pour produire des fleurs en abondance. Un Petunia planté à l'ombre ne produira presque pas de fleurs.

Le facteur important à considérer lors de la plantation selon M. André Sauvé, agronome-paysagiste au Ministère de l'Agriculture de Québec, est la date, car les annuelles mentionnées plus haut sont sensibles à la gelée. Le conseil le plus pratique que l'on peut donner à ceux qui plantent des fleurs annuelles pour la première fois est de consulter un bureau de renseignements agricoles ou encore un commerçant de produits horticoles de leur localité. Ne prenez pas la chance de perdre votre temps et votre argent pour quelques semaines ou même quelques jours de différence au moment de la plantation.

Comment réduire les méfaits des mauvaises herbes

Il est impérieux de tenir les mauvaises herbes en échec, ce sont elles qui conditionnent le rendement de nos récoltes. Bien qu'il soit réconfortant de voir la lutte s'accentuer contre ces mangeuses de profit, il reste néanmoins à intensifier ce mouvement pour avoir raison d'un ennemi dont les possibilités de multiplication sont prodigieuses, écrit M. Paul-A. Paquin, agronome du Service provincial de la Grande Culture, qui précise ainsi les moyens de lutte: ceux-ci sont préventifs, mécaniques et chimiques et il les définit:

1—**Moyens préventifs:** Emploi de bonnes semences, fermentation des engrais de fermes contenant des mauvaises herbes, etc.

2—**Moyens mécaniques:** Fauchage hâtif des mauvaises herbes pour les empêcher de grainer, particulièrement dans les pacages et levées de fossés. Arrachage à la main des mauvaises herbes nouvelles, sarclages, façons culturales appropriées, jachère, etc.

3—**Moyens chimiques:** Ces derniers se divisent à leur tour en:

a) **Herbicides sélectifs** — qui peuvent détruire les mauvaises herbes sans affecter les plantes cultivées. Les produits 2, 4-D et M.C.P., qu'on utilise pour détruire les mauvaises herbes dans les champs de céréales, appartiennent à cette catégorie.

b) **Herbicides de contact:** Ils détruisent la partie de la plante qui reçoit le produit. Le sulfate de cuivre, très employé ces dernières années pour la destruction de la partie florale dans les champs de moutarde, se classe dans cette division.

c) **Les stérilisants du sol** — qui détruisent toute végétation, sont employés dans des cas extrêmes et pour des raisons bien spécifiques.

Tout cet arsenal d'armes anciennes et nouvelles dont dispose le cultivateur, pourra fournir un plein rendement, à la condition d'être employé à bon escient. La mise en échec sera d'autant mieux réussie, qu'on aura agi à la bonne heure. Un arrosage fait au début de la pousse permet un meilleur contrôle et économise le matériel, car à ce stage les organismes de la plante sont moins développés.

AU POSTE CBWT

Emissions françaises

L'émission française du samedi 6 juin présentera de 11 h. 30 a.m. à 2 h. p.m.: "Les trois mousquetaires", "CF-RCK", "Pépinot" et "Music-Hall".

Le dimanche 7 juin, "Radio-Canada vous invite" sera à l'affiche de 2 h. 30 à 3 h. p.m. et "Première" de 3 h. à 4 h. p.m.

Avis

Nous ne sommes pas responsables des changements imprévus qui peuvent être apportés à ce programme.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

L'ENVELOPPE AUX CACHETS BLEUS

par MAGALI

NUMERO 8

Une douceur apitoyée atténua la flamme des prunelles sombres qui l'observaient.

— Vous n'êtes pour rien dans cette mort, mon pauvre Michou. Vous avez trop de scrupules.

— Oh! taisez-vous!

Elle lui dérobait brusquement son visage plongé au creux de ses paumes.

Il attendit que le garçon ait passé le plat, la servit, puis se servit à son tour et recommença à manger, placide . . . peut-être pour ne pas la gêner, alors qu'il la devinait prête à pleurer, et pour lui laisser le temps de se remettre.

Elle essaya de manger aussi, du bout des lèvres, repoussa son assiette au bout de trois minutes.

— Je n'ai pas faim . . .

Il hocha la tête, sans perdre une bouchée. Lorsqu'il parla, ce fut d'un ton persuasif, comme on console une enfant craintive:

— Je comprends que cela dut être un coup dur pour vous. Vous étiez absente . . . et vous vous êtes reproché cette absence comme un crime . . . Vous exagérez . . .

Elle eut voulu pouvoir lui imposer silence. Ah! s'il avait su le fond des choses, aurait-il gardé cette béate tranquillité et cet appétit serein qu'elle trouvait si agaçant? . . .

Comment lui expliquer ce bouleversement qui s'était emparé d'elle quand elle s'était trouvée en face d'elle-même . . . surtout en face de l'affreuse réalité qui dramatisait encore un événement déjà dramatique? . . . Sa conscience, — qu'elle oublia trop souvent de consulter, — assourdie par les grelots de cette folle farandole qu'elle menait depuis trois ans, ne lui avait jamais fait de reproches. Brusquement, elle s'érigeait en juge. Or, cette lumière, projetée sur ce qu'elle croyait être la parfaite insouciance de son coeur, avait éclairé en elle des coins d'âme ignorés. Elle en avait eu un vertige.

Tranquillement, Martial reprenait:

— En tout cas, moi, je suis en dehors de ce drame. Pourquoi voulez-vous m'en punir?

— Mais vous ne comprenez pas que si vous ne m'aviez pas entraînée à Mégève, je n'y serais pas allée? . . . Déjà, je vous avais suivi, vous et votre bande, au Spitzberg, cet été . . . et dans le Vendômois, pour les chasses, chez vos amis Maubourg . . . Il ne vous restait plus qu'à me persuader de vous rejoindre aux sports d'hiver, ce que vous avez fait . . . Pourtant, Maurice, ne désirait pas me voir partir, à Noël . . . Je n'ai pas voulu le comprendre . . . mais certains de ses propos me sont revenus après . . . Je suis sûre qu'il sentait obscurément que . . . j'aurais pu lui être une sauvegarde! . . . soupira-t-elle, pour elle-même, en crispant ses mains sur sa serviette.

Martial haussa les épaules d'un air de doute. Il persistait à prendre pour du scrupule exagéré les remords de cette âme en désarroi. En ce qui le concernait, il continuait à ne pas saisir . . . Il objecta, en pelant délicatement une pomme dont il lui avait offert la moitié qu'elle refusa d'un geste excédé:

— Le commandant n'ignorait pas que nous nous trouvions ensemble à Mégève. Pas plus qu'il n'avait ignoré nos précédents voyages . . . Il était toujours heureux de votre joie et c'est lui-même qui vous avait confiée à moi. En quoi cette amitié, qu'il approuvait et encourageait, vous porte-t-elle ombrage, à présent?

Elle ne répondit pas, obstinée à regarder son assiette. Un trouble qu'elle n'arrivait pas à dominer la possédait. Elle se sentait maladroite et stupide. Elle se rendait compte qu'il eût fallu parler, dire n'importe quoi pour donner le change. Tout à l'heure, elle avait été brutale . . . Elle aurait dû le rester. C'était plus dans sa note . . . mais elle n'en avait pas le courage. La présence de Martial, cette présence que, par un scrupule peut-être excessif, — mais était-ce bien un scrupule? — elle avait fui depuis son deuil, recréait une étrange atmosphère où se dissolvait peu à peu tout ce qui restait en elle de dur et de farouche.

Au fond, que lui reprochait-elle? Elle avait décidé de ne plus le voir, exactement, depuis la mort de Maurice. Cette étrange résolution, elle l'avait prise à la minute où la révélation du colonel la plaçait devant les perspectives effarantes qui découlaient de cette mort. Maintenant, ces perspectives l'écrasaient.

Dans la solitude de Sauveterre, elle avait voulu faire le bilan sentimental de ces trois années. Méthodiquement, elle avait repris à l'origine ce qu'elle appelait son "malentendu conjugal".

Or, ce malentendu venait peut-être de ce fait que tout de suite après son mariage avec Maurice, Martial avait été mêlé à leur vie. Maurice éprouvait pour lui une affection très particulière. N'était-il pas le fils de ce valeureux capitaine de vaisseau, Hippolyte Breuil, celui-là même qui, pendant la grande guerre, s'était rendu célèbre par ses exploits en Méditerranée?

En 1918, Maurice Foresty, alors jeune aspirant, tout frais émoulu de Navale, avait fait ses premières armes sur l'aviso le Sans peur que commandait le père de Martial et qui, depuis quatre ans, tenait en échec les plus redoutables pirates boches. Lorsque au début d'octobre, le vaillant navire avait coulé, juste avant la fin des hostilités, le jeune enseigne s'était trouvé parmi les quatres rescapés qui avaient survécu à la disparition héroïque de l'équipage et de son chef . . .

Après la guerre, Maurice Foresty avait changé d'arme et abandonné la marine pour l'aviation qui tentait sa jeunesse, amoureuse de nouveauté et travaillée par le goût du risque. Plus fort que les mouvantes houles, les chemins vierges des nuages et des étoiles l'avaient appelé. Mais il n'avait jamais oublié l'admiration qu'il avait vouée à son ancien chef et cette solide affection qu'avaient cimentée quatre mois de vie commune et de dangers partagés.

Il aimait Martial comme un jeune frère . . . un Martial qui l'étonnait un peu et qu'il trouvait très différent du père. Ce Martial-là portait la marque des années faciles de l'après guerre: il faisait vaguement son droit, vendait des autos et surtout s'adonnait fiévreusement à tous les sports dont il semblait avoir fait l'unique objectif de ses ambitions.

International de rugby, champion de ski et de hockey, tennisman acharné, il triomphait sur tous les terrains . . . Peut-être Maurice eut-il préféré voir le fils du héros qui avait mené le Sans peur à son glorieux destin déployer un autre genre d'activité et briguer d'autres lauriers que ceux du stade . . .

Mais Micheline, elle, avait été tout de suite conquise par la vitalité, l'audace, l'esprit sportif que déployait ce beau garçon aux allures d'athlète qui savait être pour elle le meilleur des camarades.

Sans s'en douter, elle s'était laissée prendre, — oh! en toute innocence, — au piège de cette camaraderie. N'empêche que c'était probablement à cause de cela qu'elle avait été une épouse défaillante . . . et c'était pour cela qu'elle ne voulait plus revoir Martial.

Et aussi parce qu'elle s'était promis de ne pas se laisser distraire de la tâche à laquelle elle se consacrait, qui, seule désormais, importait, puisqu'elle la réhabiliterait à ses propres yeux . . .

En face de son agitation, Martial, lui, gardait le flegme d'une conscience pure.

— Vous n'avez pas répondu à ma question, darling? observa-t-il sur un ton de reproche.

— Quelle question?

— Pourquoi nôtre amitié est-elle en perte de vitesse, alors que, justement, les circonstances malheureuses où vous vous trouvez auraient dû, au contraire, la fortifier?

— Notre amitié n'est pas en question, dit-elle sans le regarder.

— Alors, . . . pourquoi m'avoir fait dire par votre belle-mère, à Sauveterre où j'étais allé dans l'espoir de vous arracher à vos noires pensées, que la Miche d'autrefois n'existait pas? Ce n'est pas gentil, ma camarade . . .

— Vous êtes drôle, Martial . . . Je suis veuve . . . je dois me conduire autrement . . .

— Comment; autrement? . . .

— Mon deuil est récent. Je ne veux pas de présence masculine autour de moi, je ne veux pas qu'on jase, là! . . .

— Vous êtes veuve, c'est vrai . . . donc, libre? . . .

Elle ramena son regard vers lui — qu'avait-il voulu dire? — Son coeur se mit à battre plus que de raison.

— Plus libre que jamais de vous moquer des potins. Oh! Michou, fit-il d'une voix plaintive, je suppose que vous n'aurez pas la cruauté de me sacrifier à je ne sais quel stupide respect du qu'en dira-t-on? Ces mesquineries-là vous ressemblent si peu!

— Mais enfin, Martial, à quoi rime tout ceci? Je pars en voyage . . . j'ai besoin de m'évader, de moi-même . . . et des autres.

— Justement, je vous y aiderai.

Elle le dévisagea, stupéfaite, inquiète un peu:

— Vous ne voulez pas dire que vous avez la prétention de continuer à me suivre?

— Pas de vous suivre . . . De vous escorter, rectifia-t-il. Une femme seule a besoin d'un chevalier servant qui se mette à sa disposition en cas de coup dur. Je brigue l'honneur d'être ce chevalier servant.

— Mais je ne veux pas! s'insurgea-t-elle, suffoquée . . . et peut-être touchée secrètement. Je n'ai besoin de personne.

— Oh! oh! oh! . . . une avarie à la voiture . . . un pneu crevé . . . une mauvaise rencontre . . . On ne sait jamais . . .

Il prenait l'air malin, mais tout riait en lui, la bouche et les yeux dont la petite flamme ironique était sans cesse à l'affût.

Elle devint pâle et s'insurgea, la voix âpre:

— Ecoutez . . . finissons-en. Pour l'heure, je vous demande . . . je vous prie de me laisser tranquille . . . et de rentrer à Paris.

— A Paris? . . . Pourquoi voulez-vous me faire réintégrer Paris, puisque je vais à Montreux. Avec vous ou sans vous, ma chère . . . ne vous en déplaise.

— C'est trop fort!

Devant sa puérile colère, il restait aussi maître de soi que devant son trouble de tout à l'heure. Elle sentit qu'elle perdait le contrôle d'elle-même, vit le danger . . . mais les mots partirent malgré elle.

— Et si je tiens à être seule là-bas . . . pour . . . des raisons que je ne peux pas vous donner?

Il répéta, après une pause pendant quoi il l'avait scrutée, comme s'il cherchait à suivre sa pensée:

— Vous tenez à être seule . . . Vous voulez dire que vous ne serez pas longtemps seule et que . . . vous allez retrouver quelqu'un?

— Je n'ai pas de comptes à vous rendre.

Son irritation pouvait être un aveu. Il continua à l'observer, visiblement surpris, tandis qu'elle roulait machinalement entre ses doigts fébriles de menues boulettes de pain.

Puis, par-dessus la table, il lui tendit la main:

— Ne vous inquiétez donc pas, Micheline. Je ne vous générai pas . . . Je sais être galant homme, si j'ai parfois l'air d'un ours . . . Vous pouvez compter sur ma discrétion.

Elle devina une fêlure dans son accent, tandis qu'il ajoutait, avec un sourire un peu moins sincère, à ce qu'il lui parut:

— Et je suis trop votre ami pour risquer de compromettre ce que vous croyez être votre bonheur . . .

(à suivre)

Nos Mots Croisés

— No 74 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3		■										
4		■									■	■
5						■						
6					■					■		
7				■			■					
8			■			■						
9								■				
10							■		■		■	
11												■
12		■							■			

HORIZONTALEMENT

1—Qui se fortifie.
2—Prière. — Partisans.
3—La plus importante.
4—Genre de mammifères de l'Afrique.
5—Proverbe. — Ralentissement.
6—Action de ramer. — Partie du corps. — Fille d'Inachos.
7—Tenue de payer. — Senti très mauvais. — Garnir de tubes.
8—Terminaison. — Souri. — Transformes.
9—Tâtera. — Se trompa.
10—Qui n'a plus de dents.
11—Se dit d'un étage géologique qui constitue la base du crétacé.
12—Chants funèbres chez les Grecs. — Orient.

VERTICALEMENT

1—Ordre.
2—Métal. — Genre de poissons.
3—Nappe de table. — Petit élément gazeux.
4—Action de tourner. — Nettoie en lavant.
5—Qui a rapport à l'âne. — Facteur rural.
6—Distant. — Pronom. — Fête le premier octobre.
7—Jusqu'à présent. — Coup de baguette. — Ile étendue.
8—Petite île. — Tiens.
9—Qui porte à la tête.
10—Découla de. — Mal tenu et peu sûr.
11—Fleuve d'Afrique. — Qui sourit. — En les.
12—Mouche africaine. — Qui appartient au dos.

SOLUTION DU PROBLEME No 73

■ **Horizontalement:** 1. Polarisateur; 2. Imagination; 3. Situé — Créner; 4. Ostensoir; 5. Er — Mucron; 6. Ir — Semeuse; 7. Tamise — Lest; 8. Hier — Tape — Et; 9. Ils — Patrie; 10. User — On; 11. Utriculeuses; 12. Elisantes.

■ **Verticalement:** 1. Pisolithique; 2. Omis — Rail; 3. Latte — Mesuré; 4. Aguerrir — Sil; 5. Rien — Ceci; 6. In — Set — Rus; 7. Sacome — AP — Là; 8. Atrium — Païen; 9. Tiercelet — Ut; 10. Eon — Rue — Rose; 11. Une — Osséines; 12. Rénetts.

La fête du Sacré-Coeur

"Les desseins de son Coeur sont, de génération en génération, d'arracher leurs âmes à la mort et de sustenter leur vie dans la disette." Combien ces paroles du Psaume 32, dans l'Introït de la messe du Sacré-Coeur, sont éloquentes! Nous ne comprenons donc pas cet Amour bouleversant du Coeur du Christ. Nous sommes d'incorrigibles ingrats, nous qui laissons les appels du Coeur de Jésus sans réponse, nous qui lui tournons le dos pour des bagatelles. Pourtant, les desseins de son Coeur sont d'arracher nos âmes à la mort et de sustenter leur vie dans la disette. En ce XXe siècle matérialiste, nous vivons dans une atmosphère irrespirable, tant les appels à la jouissance se multiplient. Partout, la propagande a semé ses voix de sirènes, ses mensonges meurtriers. Et l'on a peur instinctivement de tout effort, de toute mortification, de tout ce qui parle d'héroïsme. Du pain et des jeux, disait-on au temps de la Rome décadente. Et voilà ce que répètent tous les milieux . . . Pendant ce temps qui veut être comme une sorte de carnaval sans répit, Jésus attend, nous montrant son Coeur. Et les hommes, en trop grand nombre, hélas! ne viennent pas. Le Coeur du Christ veut les arracher à la mort, aux vains plaisirs de la terre, à la boue du péché, et les hommes font mine de ne rien entendre.

Le Coeur du Christ multiplie ses appels embrasés, et chacun connait ses révélations à sainte Marguerite-Marie. Les hommes ont-ils mieux compris l'amour de ce Coeur divin? L'ont-ils mieux défendu contre les attaques sournoises des méchants? L'armée des amis du Christ est-elle plus nombreuse, mieux préparée à la lutte? Oh! disons à la gloire de notre époque que si le mal s'affiche avec plus de rage infernale, si les moyens de la propagande ont multiplié leur puissance de rayonnement satanique, les amis du Christ offrent en ce moment le spectacle consolant d'une Croisade spirituelle vraiment incomparable. Jamais l'Histoire de l'Eglise n'a vu des pages plus glorieuses s'écrire partout, en tous les pays. Au siècle dernier, on a voulu chasser Dieu de la société; on a prétendu que la science contredisait l'existence de Dieu. Et voici que toutes les vaines prétentions de la science se sont révélées lamentablement fausses, et que jamais la science n'a rendu de plus magnifiques témoignages à Dieu. Voici qu'une élite incomparable monte dans tous les milieux assoiffés de vérité, et que l'on veut rendre à Dieu sa place partout, voici que l'on cherche par tous les moyens à assurer ce Règne de Dieu.

Ne nous laissons donc pas aller au découragement, même si l'horizon universel est sombre, apparemment sans issue. "Jésus est là: Il a vaincu le monde". Et la société nouvelle qui naîtra sera fortement marquée du sceau indélébile de ce témoignage à la Vérité. Les saints et les héros seront plus nombreux que jamais, et jamais l'espoir n'aura été plus grand dans le camp chrétien, car Pâques suit toujours le Vendredi Saint. C'est donc le triomphe du Coeur de Jésus qui est à se payer actuellement par le martyre de milliers et de milliers de victimes d'amour. Et ce triomphe du Coeur de Jésus arrivera par le triomphe du Coeur Immaculé de Marie. Oui, du Coeur douloureux et Immaculé de Marie qui amènera au Coeur de son divin Fils des légions d'âmes généreuses, héroïques, et qui ne reculeront devant aucun sacrifice . . . "O Cor Amoris Victima": O Coeur Victime d'Amour, Coeur de Jésus, sauvez le monde par le Coeur douloureux et Immaculé de Marie.

(Centre Marial Canadien)

Opinions des parents belges sur l'effet de la TV sur leurs enfants

BRUXELLES — La direction du collège du Sacré-Coeur, à Bruxelles, a interrogé les parents de ses élèves sur l'attitude qu'ils adoptent à l'égard de la télévision. 60 p.c. des chefs de famille, soit plus de 600, ont répondu au questionnaire qui leur avait été adressé. Ainsi 93 p.c. des parents d'élèves de l'enseignement primaire et 90 p.c. des parents d'élèves de la section secondaire estiment que la télévision est **instructive**, mais ceux qui ne partagent pas cet avis estiment néanmoins que la télévision apporte à leurs enfants quelque chose de **positif**. Même constatation pour les réponses à la question: "La télévision nuit-elle aux études?" De 81.5 à 90 p.c. des parents — selon la section primaire ou la section secondaire — répondant: **"Non", à la condition que les leçons et les devoirs aient la priorité.**

Quant à la durée consacrée aux spectacles de la télévision, l'enquête démontre que celle-ci varie dans les familles consultées, de une à 21 heures par semaine, avec une moyenne de 6 à 10 heures par semaine. En règle générale, les parents estiment que la télévision ne procure pas seulement une distraction aux jeunes, mais favorise également la culture générale, parce qu'elle élargit l'horizon des jeunes spectateurs, leur apprend à réfléchir et à raisonner et stimule leur désir de s'instruire. Elle est considérée, en outre, comme un complément très appréciable des leçons de géographie, d'histoire et de sciences naturelles et des cours de langues.

L'opinion des professeurs, consultés également, ne concorde pas en tous points avec celle des parents. Certains estiment, comme les parents, que la télévision contribue au développement intellectuel, d'autres par contre la condamnent comme une source de paresse intellectuelle qui désapprend aux enfants la réflexion et le raisonnement et les amène à négliger leurs études.

Signalons encore, à titre documentaire, l'avis du directeur de la Télévision belge (émissions flamandes), père d'une famille nombreuse: "Tout ce qui est information est accessible aux enfants. Mais chez moi, à 8 heures, il en est fini de la télévision pour les enfants, même les aînés, si ce n'est tout à fait exceptionnellement. On se charge d'une grande responsabilité en admettant la télévision chez soi. On doit accoutumer les enfants à regarder de façon intelligente et pour cela faire soi-même un choix intelligent des programmes et proscrire radicalement ceux qui n'enrichissent d'aucune façon le spectateur. C'est uniquement une question d'intelligence et de responsabilités. Je considérerais comme une erreur grave d'installer mes enfants devant la télévision l'après-midi d'un dimanche ensoleillé."

Du même directeur encore, cette opinion qui mérite réflexion: "La télévision est un remède contre une des maladies du siècle: l'abus des mots. Nous sommes en effet gavés de mots, mais la télévision nous apprend à nouveau à voir les choses telles qu'elles sont."

Bientôt ce sera la fête des pères, réfléchissez avant d'acheter...

De nouveau, cette année, les papas seront inondés de bas qui foulent de cravates criardes et de chemises à collets trop étroits. Essayez donc, pour votre part de mettre un peu plus de sérieux dans la sélection des présents que vous voulez offrir à votre père ou à votre époux pour "La fête des pères".

Pour ce faire, exécutez d'ici ce jour-là, une petite enquête. Tentez de savoir ce qui lui manque dans sa garde-robe, quel outil fait briller ses yeux lorsqu'il passe devant une vitrine, ou encore ce qui lui manque pour compléter son équipement de sportif.

Si vous tenez encore à lui acheter une chemise, des bas, ou une cravate, de grâce vérifiez les items suivants:

Regardez dans ses tiroirs la pointure et le modèle de bas qu'il préfère pour essayer de trouver quelque chose d'analogue. Pour une chemise assurez-vous que vous possédez non seulement la grandeur du col mais aussi celle des manches. Achetez le type de collet et de poignets qu'il affectionne spécialement. Votre père est-il conservateur invétéré, ne tentez pas, alors, de le forcer à porter des bas rouges et une chemise rose pâle . . .

Le mieux, c'est encore de lui acheter une chose dont il a besoin pour pratiquer son sport, ou son passe-temps favori. Voici donc quelques suggestions qui vous inspireront le "cadeau idéal".

Pour le golfeur: Il y a sur le marché une montre spécialement pour les adeptes de ce sport. Elle se fixe à la ceinture s'ouvre à la moindre pression, et est construite de façon à ce qu'il soit facile de lire l'heure sans la changer de position.

Pour les flâneurs: Donnez-leur une de ces ceintures en cuir souple qui s'ajuste parfaitement bien à toutes les tailles. Elle se ferme par une agrafe recouverte d'un monogramme. Ces ceintures peu-



vent aussi être en même tissu que les pantalons de monsieur.

Pour l'amateur de photographie: Peut-être a-t-il besoin d'un nouveau photomètre, ou d'un "flash"? Ou encore, le simple fait de lui réserver un petit coin pour sa chambre noire lui fera-t-il un très grand plaisir?

Le pêcheur: Voilà qui est facile, car vous pouvez toujours lui procurer un nouveau genre de moulinet, ou une nouvelle mouche, soyez sûre, cependant que vous choisissez ses marques préférées.

Le chasseur: Des munitions pour son fusil favori lui feront certainement plaisir.

Le jardinier: Que diriez-vous d'une nouvelle tondeuse électrique? Si cela dépasse votre budget, remplacez tout simplement le manche de ce râteau qui ne sert plus depuis un certain temps, et dont il déplore la mise au rancart.

Le voyageur: Un tout petit sac de cuir contenant du poli à chaussures, une brosse lui serait certainement utile.

Le rond de cuir: Eh! bien il y a toujours une pipe et des pantoufles.

Quelques conseils sur la congélation

Les congélateurs domestiques font aujourd'hui partie de l'équipement courant de bien des maisons canadiennes, mais comme les procédés de congélation évoluent constamment, la ménagère peut difficilement maintenir à jour ses connaissances sur le sujet. Voici donc un rapport du ministère de l'agriculture des Etats-Unis susceptible de vous intéresser.

Il est essentiel que les aliments congelés soient conservés au froid, depuis l'empaquetage, à la vente au détail et à la conservation domestique pour éviter toute détérioration. Par assez froid, on entend ici zéro degré Fahrenheit, ou moins, surtout si l'on veut conserver les aliments plus de quelques jours. Toute température au-dessus de zéro, bien qu'au-dessous du point de congélation, ne conservera pas longtemps les aliments. Il faut aussi se rappeler que les dommages causés par des températures au-dessus de zéro ne peuvent se réparer par un abaissement subséquent de la température.

Rappelons donc à l'heureuse ménagère qui possède un congélateur ces règles générales:

N'achetez les aliments congelés que dans des empaquetages bien scellés. Lorsque vous congelez des aliments préparés à la maison, prenez soin d'utiliser un papier d'emballage à l'épreuve de l'humidité et de la vapeur et scellez soigneusement. Un papier déchiré ou une boite abimée laisseront peut-être passer l'air qui endommage vos aliments.

Prenez pour règle générale de manipuler les aliments congelés comme la crème glacée: Mettez-les au congélateur aussitôt arrivés à la maison.

Le volume et l'efficacité de votre congélateur détermineront vos achats. Voyez la température moyenne de votre congélateur au cours d'une semaine. Si elle se maintient entre dix et vingt degrés Fahrenheit, il est préférable de n'acheter que des petites quantités pour les consommer en deçà de quelques jours. Si elle se maintient à zéro ou au-dessous, vous pouvez alors conserver les aliments plus longtemps en toute sécurité, pourvu qu'ils soient de bonne qualité, convenablement empaquetés et que, au meilleur de votre connaissance, ils n'aient pas été soumis à des températures trop élevées avant que vous les achetiez.

Ayez moins d'imagination

Toutes nos fatigues, nos ennuis se trouvent doublés par l'imagination. Bien souvent même elle s'ingénie à en inventer, comme pour rendre notre tâche plus pesante.

La grande coupable de notre "usure", c'est elle. Parce que nous la laissons faire. C'est une imagination très mal élevée . . .

Dès le réveil, la voilà en action: son premier soin est d'énumérer en détail tout ce qui nous attend de certain ou de possible dans la journée. Armée d'une loupe, elle se complait à grossir les difficultés, suscitant le "Je n'y arriverai jamais" qui nous fait partir perdantes.

La veille au soir, nous avions déjà dialogué avec elle, provocatrice d'insomnies.

Nous vivons deux fois nos journées, une fois en l'évoquant et la redoutant, une seconde fois en agissant. Comment ne serions-nous pas accablée? Ne vous sentez-vous pas "fatiguées par avance" de la tâche qui vous attend?

Et même, très souvent, cette perverse nous présente l'effroi de ce qui pourrait arriver. Un enfant tousse? La pneumonie est là . . . Le mari est en retard? C'est l'accident avec ses conséquences dramatiques dont elle ne vous fait pas grâce . . .

Avant de nous laisser aller au pessimisme, faisons la part des choses et décelons le rôle joué par une imagination trop souvent mal dirigée.

Taches d'herbe

Ces taches persistent rarement après un lavage à l'alcool.



Nina Diaconesco (à gauche), directrice de la troupe qui a remporté le trophée Calvert et le prix de $1,000 qui y est attaché, pour sa présentation du "Militaire fanfaron". A droite, Mireille Lachance, de la même troupe, jugée la meilleure actrice de soutien.



Q. — Deux de mes filles travaillent en dehors et gagnent de bons salaires. Trouvez-vous que c'est exagéré de ma part d'exiger que chacune d'elles me paie une pension de cinq dollars par semaine? J'entretiens leurs vêtements et je fais leur couture. L'une d'elles s'acquitte de bon coeur de sa pension, mais l'autre ne fait que grogner et disputer. Chaque semaine ce sont des critiques et des discussions interminables. Dites-moi, ai-je raison? — MAMAN JEANNE.

R. — J'ai abrégé votre lettre, chère Madame, faute d'espace, mais je m'empresse de vous dire que vous avez raison et que je vous admire de vouloir inculquer chez vos filles le sens de la valeur de l'argent. Un trop grand nombre de celles qui commencent à travailler croient que le seul but de leur travail est de se procurer des toilettes, des voyages, etc. Il importe peu que vous ayez besoin de cet argent ou non, c'est le principe qu'il faut sauvegarder. Les parents qui peuvent se passer des revenus apportés par leurs enfants font bien d'exiger que ces derniers, garçons ou filles, paient chaque semaine une somme pour leur entretien et je dirais même qu'elle doit être proportionnée au salaire de chacun. Le montant que vous exigez est minime, et je défie la critiqueuse de trouver moyen de vivre à ce compte ailleurs que chez elle, et de faire faire sa couture et son blanchissage par-dessus le marché! Soyez ferme et insistez pour qu'elle cesse ces récriminations. Sans que les parents s'attendent à ce que leurs enfants leur rendent tout ce qu'ils ont fait pour eux, il est raisonnable qu'ils montrent un peu de reconnaissance, ce qu'ils font généreusement quand ils sont sérieux et bons. Ce serait être injuste envers votre fille que de lui permettre de gaspiller tout son salaire. Plus tard, lorsqu'elle se mariera, comment pourra-t-elle administrer sagement l'argent que son mari lui confiera pour administrer la maison, si elle n'en connait pas la valeur? Votre autre fille est sans doute plus sérieuse que sa soeur et comprend, non seulement, son devoir, mais de quels avantages elle jouit dans son foyer.

• • •

Q. — Je suis un peu de l'avis de cette dame qui déplorait le désordre des toilettes que l'on voit à l'église, mais tout le monde ne peut être vêtu richement, tous les hommes ne peuvent porter la chemise fine et le complet bleu. Certains vivent seuls dans des chambres, font leur cuisine et doivent faire faire leur blanchissage et leur nettoyage, ce qui coûte très cher à la longue. D'autres comme moi, vivent à la maison, mais la mère est disparue et impossible de trouver une ménagère, alors il faut se débrouiller tant bien que mal et je ne m'habille en complet que quand c'est nécessaire. Ne trouvez-vous pas qu'aujourd'hui, les jeunes filles fuient le travail ménager et refusent de le faire à la maison, si les garçons n'en font pas leur part? J'en ai vu une de dix-huit ans dont la mère était malade, qui a refusé de laver la vaisselle. Son ami offrit de l'aider et elle finit par consentir. Je ne suis pas contre l'idée que les garçons doivent aider à la maison, mais les filles devraient leur en donner l'exemple. Un trop grand nombre des "petites mariées modernes" savent mieux manier le volant que l'aspirateur. Un vieux dicton se lit comme suit: "On ne peut être au four et au moulin". Je trouve que trop de femmes délaissent le four pour le moulin avec les résultats qu'on sait. J'espère que ma critique n'a pas été trop amère et que chacun aidera à faire de la visite à l'église, une visite digne du Maître qui nous y attend. Merci, chère Madame, de vos bons conseils. Ils font toujours grand bien.

VIEUX GARCON.

R. — Merci de votre intérêt et de vos bonnes remarques, cher Monsieur. Dans ma réponse récente que j'ai donnée au sujet des vêtements portés pour assister aux offices religieux, je n'ai certainement pas voulu donner l'impression qu'il fallait être vêtu richement, mais convenablement, c'est-à-dire proprement, sobrement, afin de ne pas distraire les fidèles, et surtout modestement. Avec les nouveaux tissus, même les messieurs qui vivent seuls, peuvent économiser sur leur blanchissage. Si, en plus, leurs mères ont eu l'excellente idée de leur montrer à repasser leur pantalon, ils peuvent, sans qu'il leur en coûte trop, s'arranger pour être toujours très bien mis. En passant, quand croyez-vous, est-il plus nécessaire d'être bien vêtu que pour le banquet eucharistique? Il est vrai, comme vous le dites, que trop de parents, de mères surtout, n'insistent pas assez pour que les enfants aident au travail de maison. Elles attendent trop tard. C'est lorsqu'ils sont tout petits qu'il faut apprendre aux enfants à avoir de l'ordre et à faire leur petite part pour aider aux parents. Trop de parents croient que c'est les efféminer que de demander aux garçons de laver la vaisselle, ou de faire quoi que ce soit dans la maison. Si ceux-ci apprenaient jeunes à aider leur mère aussi bien que leur père, ils seraient moins désemparés plus tard quand ils vivent seuls, ou quand leur femme est malade. Il me semble que lorsqu'il y a, à la maison, des jeunes filles ou des jeunes garçons, ou les deux de dix, douze ans et plus, la mère ne devrait jamais avoir à laver la vaisselle du soir pendant l'année scolaire, et pas du tout pendant les vacances. Quant aux planchers, les garçons et les filles devraient les entretenir chacun leur tour. Je trouve aussi injuste "la petite mariée moderne" qui fonde un foyer sans connaître les notions de la tenue d'une maison, que le jeune homme qui se marie sans avoir un métier propre à lui fournir les moyens d'assurer le bien-être de son foyer. Tous deux doivent connaître leurs métiers respectifs, s'ils désirent le succès de leur entreprise.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boite.

Vol. 46—No 10

Pour téléphoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 3 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE — Fille ou dame responsable pour garder enfants. Deux, d'âge scolaire, deux à la maison. Travail léger. Signalez: WHitehall 2-4612 ou écrire à suite 1, 401, rue Carlton. 9-966-10C.

ON DEMANDE — Fille ou femme pour travail général de maison. 3 adultes. Maison tout à fait moderne. S'adresser à C.P. 65, Le Pas, Manitoba. 10-987-10P.

PENSION POUR VIEILLARDS OU PERSONNES A LEUR RETRAITE — Winnipeg. Chambre et pension, ainsi que soins. Signalez: SPruce 5-5542. 10-982-10C.

COMMENT GAGNER DE L'ARGENT? Si vous êtes ambitieux, débrouillard, vendez dans votre entourage nos 250 produits pour la maison et la ferme. Commission et boni. Spéciaux attrayants. Période d'essai. Familex Dépt. J-1, 1600 Délorimier, Montréal.

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE de propriété de ville, s'adresser à M. G. Fredette, téléphone: SPruce 5-3363 ou SPruce 3-2513. 31-549-T.F.

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jameson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Téléphone WHitehall 2-9076

La **"Norwood Jewellers"**
105, avenue Marion
St-Boniface, Man.
Téléphone CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et des Meurons
Téléphone CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile
Cartes de souhaits en français et en anglais

Mesdames!
Faites-vous donner votre permanente d'été chez
Golden Beauty Salon
où vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood au prix de
$5.95 et plus
Une bouteille d'exquis parfum français GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire.
Emmenez vos amis et votre famille.
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Profitez-en pour diner chez Golden Drugs. Repas complet 49c

A LOUER — Norwood. Près Précieux-Sang. Chambre fournie pour demoiselle tranquille. Signalez: CHapel 7-6082. 10-978-10C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée pour homme qui travaille. Près autobus. Signalez: CEdar 3-5268. 10-978-12C.

A LOUER — 481, rue Ritchot. Chambre pour jeune homme. Près autobus. 9-957-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Chambre fournie pour personne qui travaille. Signalez: CEdar 3-4737. 8-953-10C.

A LOUER — St-Boniface. Près autobus. 2 logis meublés: un, 2 pièces et un, 3 pièces. Poêle, évier et réfrigérateur dans chacun. Libre immédiatement. Signalez: WHitehall 3-4642 entre 6 h. et 8 h. p.m. 7-931-T.F.

A LOUER — Chambre et cuisine meublées, frigidaire. Salle de bain au 1er étage. Entrée privée. Pour couple qui travaille. Libre immédiatement. Signalez WHitehall 3-4240. 10-983-10C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces complètement privé. Remis à neuf: peinture et prélart. Broché pour poêle. 1er étage. Conviendrait pour 2 ou 3 personnes. Prix: $30. S'adresser à 284, rue Notre-Dame (en haut). 10-976-11C.

A LOUER — Norwood. Logis fourni: 3 pièces. Libre le 1er juin. Signalez: CHapel 7-7745. 8-940-10C.

A LOUER — St-Boniface. 2 pièces meublées. Pour deux jeunes filles. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Libre immédiatement. Signalez: CEdar 3-4546. 8-949-10C.

A LOUER — Norwood. 109, rue Marion. Magasin propice pour salon de beauté ou bureau d'affaires. S'adresser à l'arrière ou signalez: HUdson 9-5788. 9-967-11C.

CORSETIERE SPENCER
Meilleure santé et meilleur apparence. Les supports Spencer pour hommes et femmes. Faits sur commande. Ecrivez à Mme Liliane Evans, 47, Elm Park Rd., St-Vital. Signalez: CHapel 7-4507. 48-747-T.F.

NOUS ACHETONS ET VENDONS LIVRES USAGES au programme français et des écoles catholiques du Manitoba. St. James Book Store, 1909, ave Portage. Signalez: TUrner 8-1555. 48-738-T.F

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été. Signalez: CAstle 2-9491. 5-883-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. 7 pièces. Centrale. Près cathédrale, école, hôtel de ville et autobus. Signalez: CEdar 3-3354. 25-456-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Lot pour duplex, rue Bertrand. 33' de front. Peut bâtir 24'. Signalez: ALpine 3-8459. 8-951-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet d'été complètement fourni. 5 pièces. 24' x 28'. S'adresser à Boite 826, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. GLobe 2-7115. 3-826-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue Langevin. Maison, 1½ étage: 4 pièces. Cave complète. Garage. Bonne condition. Signalez: CHapel 7-2341. 9-962-10C.

A VENDRE — Chevrolet 1946, grise, $125. Moteur en ordre. 444, rue Langevin ou signalez: CEdar 3-3369. 10-986-11C.

A VENDRE — Maison de 8 pièces, rue Des Meurons. Possession 1er juillet. Signalez: CEdar 3-6686. 10-984-11C.

A VENDRE — St-Boniface. Place Cabana. Bungalow: 5 pièces. Chauffage: huile. Garage. Signalez: CEdar 3-3653. 10-981-10C.

A VENDRE — Maison, bâtiments de ferme. Lot de rivière, 6 acres. Moins d'un mille d'école supérieure catholique. Bonne route. 30 milles de Winnipeg. Téléphone: Ste-Anne 308-14. 10-980-12P.

A VENDRE — 2 bicyclettes "CCM". Pour garçon: 23-21"; pour fille: 22-20". Accordéon "Semonetta", 48 basses. Signalez: CHapel 7-6250. 10-975-10C.

A VENDRE — Commerce d'épicerie établi depuis 25 ans dans centre village prospère canadien-français catholique. Pour autres détails, écrire à: Boite 985, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 10-985-12C.

SYLVESTRE REALTY
AGENT D'ASSURANCE
274, rue Hamel, St-Boniface
Résidence: CEdar 3-5050
10-972-10C.

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone WHitehall 2-6625

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Après les heures de bureau, téléphoner à CHapel 7-9295

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones: Bur.: CHapel 7-8023
Rés.: GLobe 2-3618

On demande vieille monnaie et vieux timbres
Pour recevoir port payé, très gros catalogue des prix que nous payons pour vieille monnaie et vieux timbres, faites parvenir 25 sous en monnaie à
ALBERT STERN & CO.
216, édifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
SAFECO Assurance-automobile pour conducteurs à "risque préféré"
306, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

White Horse Plain School Division No. 20

Des demandes seront reçues, de la part d'instituteurs et d'institutrices qualifiés pour des positions dans les écoles secondaires pour l'année scolaire 1959-60 comme suit:

Ecole d'Elie—On demande instituteur ou institutrice bilingue pour les grades XI et XII. On pourrait choisir comme principal de cette école supérieure de deux classes le candidat ou la candidate choisi et on lui donnerait aussi la charge des quatre classes élémentaires.

Ecole de St-Eustache—On demande instituteur ou institutrice bilingue pour les grades secondaires. Les sujets seront spécifiés par le principal.

Ecole d'Oak Point—On demande un principal pour l'école supérieure d'une classe, grades IX, X et XI, et la surintendance de deux classes élémentaires.

Cédule de Salaires

Cl. III Pl A no 3	$3,700 à $5,300
Cl. IV Pl A no 4	$4,200 à $7,400
Cl. V Pl A no 5	$4,600 à $7,400

ou maximum de 15 étapes.

Pleine reconnaissance d'expérience selon le barème.

Surveillance: $100 par classe. Expérience dans le district: $100, jusqu'à un maximum de 5 ans.

S'adresser par écrit en spécifiant qualifications et expérience, à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., Boite 88, Elie, Man., ou téléphoner à Elie, no 2, si on désire plus de renseignements.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

St-Boniface — Près Ste-Famille. Maison: 5 pièces. Age, 10 ans, 3 chambres à coucher. Doit être vue pour être appréciée. $11,000 à termes.

St-Boniface — Duplex: 6 pièces. Chauffage: huile. $10,000. Comptant: $2,500

St-Boniface — Près Canada Packers. Bungalow: 4 pièces. Grand lot. Près église, école catholiques et autobus. Prix: $8,000. Comptant requis: $2,000.

Norwood — Près Précieux-Sang. Maison de famille: 5 pièces. 3 chambres à coucher. Grand salon et cuisine. Chauffage automatique, garage. $9,200 à termes.

Norwood — Près Holy-Cross. $13,500. Maison: 8 pièces; 5 en bas avec salle de bain. 3 chambres à coucher en haut. Garage. Double lot. A termes.

La Salle, Man. — Bel emplacement, centre du village. Maison: 7 pièces, belle cuisine moderne, eau chaude et froide, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage neuf. Lot 50'. Conviendrait pour jeune ménage ou couple retiré. Prix: $5,500.

Téléphones
N. Bernier: CEdar 3-2027
O. G. DeSteur: GLobe 2-2285
10-973-10C.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée et bilingue pour école Provencher, Aubigny. Grades 3, 4 et 5. Salaire suivant qualifications. Pour plus de renseignements, s'adresser à Louis Guillou, sec., Aubigny, Man. 9-956-10C.

ON DEMANDE
Institutrice qualifiée pour école d'Ile-de-Chênes, no 995. Grades 1-8, 25 élèves. Salaire selon qualifications. Résidence à l'école, chauffage à l'huile, électricité, téléphone. S'adresser à M. F.-J. Trudeau, sec., Ile-de-Chênes, Man. 8-950-10C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié pour l'école Fatima no 2334. Grades 1 à 8. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. Logement ou pension. Chauffage automatique, électricité. Bon chemin. S'adresser à M. H.-E. Granger, sec., Stead, Man. 8-935-11C.

ON DEMANDE
Institutrice pour l'école Gauthier, de Ross. Grades 1 à 4 inclusivement. 28 élèves. Logis fourni dans l'école. Salaire selon qualifications. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Albert Legal, Ross, Man. 9-963-11C.

ON DEMANDE
Institutrice pour l'école Barron de St-Claude. Grades 1 à 8. 27 élèves. Logis avec mobilier dans l'école. Chauffage automatique à l'huile, radio, téléphone, électricité. 7½ milles au nord du chemin no 2. S'adresser au secrétaire, M. Jean Durupt, St-Claude, Man. 10-971-11C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice qualifié, pour école rurale d'une classe. Environ 15 élèves, grades 1 à 8. Electricité. Ecole et maisonnette chauffées à l'huile. Téléphone. Terme commençant à l'automne. Salaire commençant à $2,800 et selon qualifications. S'adresser à E.-J. Bouvier, secrétaire, école Dupont, St-Georges, Man. Téléphone: Pine Falls 573. 8-939-8-10C.

ON DEMANDE
Pour école North Meridian, S.D., no 1805, institutrice qualifiée, P1.A1. ou mieux, pour prochain terme. Bilingue de préférence. Salaire: $2,800. Grades 1 à 8. 24 élèves. Logis attenant: meublé et moderne. Téléphone, bientôt. 6 milles du village. Chemin en gravier. S'adresser à Jeanne Meilleur, secrétaire-trésorière, Boite 11, Fisher Branch, Man. 9-955-12C.

ON DEMANDE
Institutrices pour l'école publique de la ville de Gravelbourg, pour classes élémentaires. S'adresser au secrétaire, M. Ernest Longpré, Gravelbourg, Sask. 9-968-11C.

ON DEMANDE
Pour l'école La Plaine, instituteur ou institutrice. Pour septembre. 20 élèves. Logement, électricité. Salaire: $2,600 à $3,300, selon expérience et qualifications. S'adresser à Georges Gauthier, sec.-trés., Duck Lake, Sask. 8-946-10P.

ON DEMANDE
Pour la Division scolaire de la Rivière Rouge, no 17, des institutrices qualifiées pour enseigner les grades secondaires à l'école de St-Jean-Baptiste, Manitoba. Le salaire est selon l'échelle établie par le Gouvernement. S'adresser au Secrétaire-Trésorier, Division Scolaire de la Rivière Rouge, no 17, St-Pierre, Man. Téléphone: 111. 8-938-10C.

ON DEMANDE
Institutrice bilingue pour école de Grande-Clairière no 1121. Grades 1-8. 23 élèves. Salaire selon qualifications et expérience. Ecole est au village de Grande-Clairière. Electricité, chauffage automatique, bon chemin. Année commençant fin d'août. S'adresser à A.-W. Vodon, sec., Grande-Clairière, Man. 10-977-13P.

A VENDRE

St-Boniface — Près Basilique. Maison: 4 pièces. Garage. $7,900.

St-Boniface — Semi-duplex: 7 pièces. Près hôpital. Prix: $9,500.

St-Boniface — Duplex moderne: 6 pièces. Chauffage: eau chaude à l'huile Prix: $10,000.

St-Boniface — Près Basilique. Maison moderne: 6 pièces. Chauffage: huile $12,000.

St-Boniface — Immeuble de rapports: commerces et logements. Très bien situé. Chauffage à eau chaude, à l'huile. Prix: $48,000. Termes faciles. Offre très intéressante pour fermier retiré ou pour quiconque aimerait placer ses économies à très bons intérêts.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Belle localité. Chauffage à l'huile. $13,500. Termes faciles.

Norwood — Bungalow moderne: 6 pièces. Beau district. Chauffage: air climatisé à l'huile. Grande salle de récréation au sous-sol. Prix: $16,700.

Norwood — Duplex moderne: 9 pièces. Près Holy Cross. Chauffage: air forcé, huile. Double lot. Prix: $16,500. Termes faciles.

St-Vital — Chemin Ste-Anne. Lot: 3 acres. Maison moderne: 5 pièces. Autres bâtisses. $9,500.

Pour achat ou vente d'hypothèques, perception de loyers ou paiements sur hypothèques, rapport d'impot

S'adresser à
TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
Téléphones:
BUREAU: CHapel 7-3178
A.-J. Boulanger: WHitehall 3-2134
10-974-10C.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

Un pèlerinage à la grotte de Lourdes de Cook's Creek, organisé par les Dames de Ste-Anne, aura lieu le dimanche 14 juin.

Toutes les personnes désireuses de prendre part à ce pèlerinage voudront bien avertir au plus tôt les personnes suivantes: Mmes G. Pelland, SPruce 4-2393, E. Lacharité, SPruce 4-4835, ou A. Carignan, SPruce 4-8549.

Ceci est dans le but de pourvoir au transport des pèlerins. Un autobus partira de l'église du Sacré-Coeur, angle des rues Lydia et Bannatyne, à 2 h. p.m. (heure avancée). Le voyage peut aussi se faire en automobile. Si les personnes possédant une voiture avaient quelques places disponibles, elles pourraient nous le faire savoir.

Le prix du passage: aller-retour, adultes $1.00.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450

Il nous faisait plaisir, lors de l'assemblée régulière du 28 mai dernier, de constater par nous-mêmes le complet rétablissement à la santé du frère A.-J. Côté.

Notre conférencier

C'était l'assemblée du conférencier, frère J.-R. Doiron. Ce dernier a le don de nous régaler avec ses surprises. Ainsi à cette assemblée, vu les récentes élections provinciales, il avait organisé un questionnaire sur l'identité et les noms de nos différents ministres, tant provinciaux que fédéraux. Certaines réponses causèrent hilarité générale. "Il ressort une leçon de tout cela", disait notre conférencier. "C'est que nous devrons nous intéresser plus vivement à la chose publique, pendant les élections, à la votation et au lendemain". En effet, sachons apprécier à sa juste valeur ce droit que nous possédons d'élire nos gouvernants. Demandez aux nations qui ont perdu ce droit derrière le rideau rouge.

Le frère Doiron nous laissa entendre qu'il ne serait pas disponible pour cette même charge au prochain terme. C'est dommage, car ceux qui ont voulu s'en donner la peine ont tous joui de ses excellentes soirées, toujours suivies d'un bon goûter.

En l'absence du Grand chevalier, frère P.-E. LaFlèche, son député, frère Jos. Gauthier, présida l'assemblée. Le frère LaFlèche est actuellement en province de Québec où il assistera à plusieurs conventions importantes.

Au plaisir de vous revoir tous à l'assemblée du 11 juin.

BISTOURI.

NOTICE TO CREDITORS
Under the Trustee Act

IN THE MATTER OF THE ESTATE OF MARIE LOUISE PARENT, late of the Village of St. Malo, in Manitoba, wife, of Louis Parent of the same place, Retired.

ALL CLAIMS against the above Estate must be forwarded to Marcel Prefontaine, Barrister and Solicitor, St. Pierre, Manitoba, on or before the 6th day of July, A.D. 1959.

DATED at the Village of St. Pierre, in Manitoba, this 1st day of June A.D. 1959.

Marcel PREFONTAINE,
Solicitor for the Executor.

Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 8 JUILLET 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR DEPLACEMENT AU BATIMENT DE DETACHEMENT DE LA G.R.C., WASAGAMING (MAN)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 160, ave est Notre-Dame, Winnipeg (Man.), et on peut consulter les plans et devis aux bureaux de poste à Dauphin, Brandon et Wasagaming (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $25.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 2 juin 1959. Arch 59-87



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure avancée de l'Est), le MERCREDI 8 JUILLET 1959, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR BATIMENT DE TROIS CHAMBRES A COUCHER POUR LE PERSONNEL ET ECOLE DE DEUX CLASSES, AGENCE DE LA RIVIERE FISHER, LAC MANITOBA (MAN.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), de l'architecte régional, 705 édifice Commercial, 160, ave est Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

Pour être prise en considération chaque soumission doit être accompagnée de l'une des garanties exigées aux documents de soumission. Les soumissions doivent être faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et conformément aux conditions qui y sont énoncées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau de l'architecte régional à Winnipeg (Man.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $100.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert FORTIER,
Directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 1er juin 1959. Arch 59-86

POUR ACHAT, VENTE OU ECHANGE DE PROPRIETE de ville ou de campagne, fermes, commerces, prêts, assurances. S'adresser à A. Ayotte, 191, blvd Dollard. Téléphone: CEdar 3-5843. 22-385-T.F.

Propriétés Immobilières
de tout genre — maisons, blocs-appartements, ouvertures d'entreprises, terrains, terres agricoles.
Voyez votre nouveau représentant français
FOUR PROVINCES INVESTMENT CO.
Fred Hamelin, 332, rue Main
Téléphone: WHitehall 2-7256
Résidence: ALpine 3-4192
26 St. Michaels Road, St-Vital



ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATION DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

Maintenant au Safeway

LUCERNE *Qualité Prime*

LAIT FRAIS

dans un nouveau format . . .

un Carton d'un demi-gallon



LUCERNE HOMOGENIZED MILK
NET CONTENTS ONE HALF GALLON PASTEURIZED


LUCERNE CREAMERY BUTTER
The great new name in Butter





DISTRIBUTED BY CANADA SAFEWAY LIMITED WINNIPEG AND VANCOUVER

Naturally Better

Vous avez le même lait à qualité prime
en plus des avantages qu'offre le carton nouveau format d'un demi-gallon

- ★ Commodité accrue
- ★ Prend moins d'espace dans le réfrigérateur
- ★ Coûte moins cher que le lait délivré à domicile
- ★ Epargne les courses "extra" au magasin

Homogénéisé

Un demi-gallon 41c

